

enquête



Purger la forêt par la force :
Violence organisée contre les Batwa dans
le Parc National de Kahuzi-Biega

Robert Flummerfelt



Restes calcinés d'une habitation à la suite d'une attaque contre des villages batwa dans le Parc National de Kahuzi-Biega.

Crédit : Robert Flummerfelt.

À propos de l'auteur

Robert Flummerfelt est un journaliste d'investigation primé basé dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), où il travaille depuis quatre ans. Robert a enquêté sur les violations des droits humains, l'exploitation et les abus sexuels, la pollution industrielle et le racket/la corruption et se concentre généralement sur la conservation militarisée, l'intervention étrangère et les abus commis par les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies (ONU) et les multinationales.

Robert a notamment révélé le scandale des abus sexuels en RDC dans le contexte de la crise d'Ebola. Son enquête a conduit à une importante commission indépendante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agissait, en nombre, du plus grand scandale d'abus sexuels dans l'histoire de l'ONU. Il a témoigné devant le Parlement du Royaume-Uni et son travail a été cité par le Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Congo.

Remerciements

Le présent rapport a été financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, un programme de l'Union européenne. Son contenu représente uniquement les vues de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. L'Union européenne décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations présentées ici.



Minority Rights Group International

MRG est une ONG qui œuvre pour garantir les droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques et des peuples autochtones à travers le monde et pour promouvoir la coopération et la compréhension entre les communautés. Les activités de MRG sont centrées sur le plaidoyer international, la formation, la publication et la diffusion. Nous sommes guidés par les besoins exprimés par notre réseau de partenaires composé des organisations représentant les minorités et les peuples autochtones à travers le monde.

MRG travaille avec plus de 150 organisations dans près de 50 pays. Notre conseil d'administration, qui se réunit deux fois par an, compte des membres de 10 pays différents. MRG a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et un statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). MRG est enregistrée comme une organisation caritative et une société limitée par garantie de droit anglais. Organisation caritative enregistrée sous le numéro 282305, société limitée n° 1.544.957.

Dédicace de l'auteur

Nous dédions ce rapport aux communautés Batwa, à qui nous témoignons notre plus profonde empathie et nous les remercions d'avoir partagé leur expérience avec nous souvent à un coût personnel élevé et face à un risque constant et une immense adversité.

Tusonge Mbele, Bandugu.

© Minority Rights Group International (MRG), mai 2022

Tous droits réservés

Le contenu de cette publication peut être reproduit à des fins pédagogiques ou à d'autres fins non commerciales. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit à des fins commerciales sans l'autorisation expresse préalable des titulaires des droits d'auteurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter MRG. Un enregistrement de catalogue CIP de cette publication est disponible à la British Library. **ISBN** Print: 978-1-912938-47-6. Online: 978-1-912938-48-3.

Publié mai 2022.

En publiant le rapport **Purger la forêt par la force : Violence organisée contre les Batwa dans le Parc National Kahuzi-Biega**, MRG entend contribuer à mieux faire comprendre au grand public le sujet qu'il traite. Le texte et les opinions de l'auteur ne représentent pas nécessairement, dans tous leurs détails et tous leurs aspects, l'opinion collective de MRG.

Purger la forêt par la force :

Violence organisée contre les Batwa dans le Parc National de Kahuzi-Biega

Table des matières

I.	Principales constations	3
II.	Résumé	5
III.	Et ce fut juillet : Introduction	10
IV.	Le prélude : Le PNKB, les Batwa, l'expulsion et le retour	12
	– Les Batwa du Parc Kahuzi-Biega	12
	– La première expulsion – 1975	13
	– Des décennies sans terre et des promesses non tenues – 1975-2018	14
	– Le retour dans la forêt - 2018	15
V.	« Mara ya pili » : 2019 - La deuxième expulsion	17
	– Introduction	17
	– « Chercher la guerre » : L'ultimatum et l'escalade de la violence	17
	– « La guerre » : La violence organisée à Kalehe en juillet/aout 2019	20
	– Migration dans la panique	26
	– La résistance des Batwa et les représailles	27
	– Arrestations, discrimination dans le système judiciaire et violence carcérale	28
	– Le rôle des acteurs internationaux dans la période précédant immédiatement l'opération de juillet-août 2019	30
VI.	Septembre 2019-février 2021 : abus, intimidation et manipulation continus	32
	– Exode, aucune terre promise	32
	– Manipulation, cooptation et intimidation des chefs Batwa	32
VII.	Les opérations brutales de juillet et de novembre-décembre 2021	34
	– Introduction	34
	– L'attaque dévastatrice de juillet 2021	34
	– Opération de novembre-décembre 2021	42

VIII. Le négationnisme du PNKB et de ses partisans : Obscurcissement et manque de volonté politique d'enquêter sur les allégations crédibles d'abus	46
– Présence de groupes armés dans le PNKB	46
– Absence d'enquête sur les allégations crédibles de violations des droits humains dans le PNKB	47
IX. L'embargo des Nations Unies sur les armes : Violations du droit international par les partisans du PNKB	48
– Projets spécifiques et soutien des bailleurs de fonds internationaux ayant violé l'embargo sur les armes	49
X. Droit international : Violations potentielles et responsabilité	51
– Droit international en matière de droits humains	51
– Crimes contre l'humanité	51
– Droit international humanitaire	53
XI. Conclusion	54
– La militarisation par le haut	54
XII. Recommandations	56
– Au gouvernement de la RDC, notamment à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature	56
– Wildlife Conservation Society et à d'autres ONG internationales de conservation dans le PNKB	58
– Aux bailleurs de fonds du PNKB	60
– Aux organisations internationales et aux organes intergouvernementaux	61
XIII. Méthodologie de recherche	62
– Composition de l'équipe chargée de l'enquête	62
– Présentation du travail sur le terrain	62
– Limites générales du travail sur le terrain	64
– Anonymat et terminologie	65
XIV. Notes	67
Annexe I. Correspondances entre Minority Rights Group et les bailleurs de fonds du PNKB	76
Annexe II. Les réponses des parties prenantes	84

I. Principales constatations

Key findings

- En République démocratique du Congo, l'appareil paramilitaire du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) a mené, en collaboration avec l'armée congolaise, des actes de violence organisée de grande envergure visant la communauté autochtone batwa qui vivait dans des villages sur les terres de ses ancêtres à l'intérieur du parc. Les exactions ont commencé en 2019 et se sont poursuivies pendant presque trois ans avec pour objectif apparent d'expulser la communauté du parc.
- Cette campagne d'expulsion a été menée en trois vagues successives d'attaques visant les villages batwa en territoire Kalehe à l'intérieur du PNKB : la première en juillet-août 2019, la deuxième en juillet 2021 et la troisième en novembre-décembre 2021.
- Lors de ces attaques, des contingents constitués de gardes du parc et de soldats de l'armée ont brûlé des villages entiers, utilisant des armes de guerre comme des mortiers et des roquettes pour arriver à leurs fins. Ils ont blessé par balle, mutilé et tué sans discrimination des civils désarmés, asservi des dizaines de femmes dans le cadre de viols collectifs commis sous la menace des armes et, selon des témoins, brûlé vifs de nombreux Batwa et mutilé des cadavres en emportant des parties du corps comme trophées.
- Au total, l'équipe chargée de l'enquête a obtenu des preuves directes du décès de plus de 20 membres de la communauté batwa pendant cette campagne d'expulsion forcée qui a duré trois ans. Les sources interrogées estiment que le bilan est bien plus lourd, car il n'inclut pas de nombreuses personnes (pour la majorité des enfants et des personnes âgées) qui auraient disparu en fuyant vers la forêt et qui sont présumées mortes de faim en cherchant un refuge.
- Au total, l'équipe a obtenu les preuves directes du viol collectif de 15 femmes batwa par les gardes du PNKB et des soldats lors des opérations de juillet et novembre-décembre 2021. L'équipe a pu obtenir les témoignages directs de treize d'entre elles. Selon de nombreux témoins, deux femmes sont décédées dans les jours qui ont suivi les faits. L'équipe chargée de l'enquête a pu se rendre sur leurs tombes fraîchement creusées. L'une des survivantes de ces viols collectifs interrogées par l'équipe n'avait que 17 ans. Des témoins, parfois victimes directes de ces actes, affirment avec émotion qu'au moins 33 femmes, soit un nombre bien plus important, ont été victimes de viols collectifs commis par les gardes et les soldats.
- L'équipe chargée de l'enquête a découvert au moins un cas dans lequel les gardes et les soldats ont exécuté un membre de la communauté à bout portant, sous les yeux de sa famille. Elle a découvert que de nombreux corps de Batwa avaient été mutilés par les gardes du parc et par les soldats et que des parties du corps avaient été emportées pour servir de trophée. L'équipe a également constaté que, lors du raid de novembre-décembre 2021, les gardes du parc et les soldats avaient intentionnellement brûlé vifs deux enfants batwa dans leur maison. Ces témoignages confirment l'escalade de la campagne de violence et de terreur visant à expulser les Batwa de leur habitat ancestral et à les dissuader d'y revenir.
- Au total, l'équipe chargée de l'enquête estime que des centaines de Batwa ont été déplacés de force (souvent plusieurs fois) lors des vagues d'attaques successives menées par les gardes du parc et les soldats. Certains Batwa ont fui les violences pour revenir dans les jours et semaines suivant les attaques afin de reconstruire leurs villages. D'autres ont fui définitivement pour s'installer dans des camps de réfugiés informels et vivre parmi les communautés voulant bien les accueillir en dehors du parc.

- Ces attaques n'étaient pas des actes de violence isolés commis par quelques gardes du parc à leur initiative ; elles résultaient d'une politique institutionnelle planifiée et ratifiée au plus haut niveau par les autorités du parc et sont l'un des exemples les plus flagrants de violence commanditée par l'État dans l'Est de la RDC ces dernières années.
- Il est fort peu probable que ces violences organisées auraient pu avoir lieu sans l'aide déterminante des partenaires internationaux du PNKB. S'ils n'ont pas commandité les attaques en tant que telles, ils ont néanmoins apporté un soutien financier et matériel au PNKB et ont encouragé une approche intrinsèquement militarisée de la conservation, bien qu'ils aient eu connaissance de violations passées des droits humains commises par les gardes du parc et qu'ils aient été explicitement avertis des menaces d'attaques contre les communautés batwa à l'intérieur du parc. À des moments critiques, l'unité paramilitaire du PNKB chargée de perpétrer ces violences a reçu un soutien important des gouvernements allemand et américain, ainsi que d'organisations internationales de conservation telles que la Wildlife Conservation Society.
- Pendant cette campagne de trois ans ciblée sur la communauté batwa, les partenaires internationaux du parc ont été informés par écrit à de multiples occasions que les gardes du parc qu'ils soutenaient se rendaient coupables de violations des droits humains. Dans la mesure où les partenaires internationaux ont continué, en parfaite connaissance desdites violations des droits humains, de financer ou de soutenir sous une autre forme les gardes du parc et, plus particulièrement, l'unité paramilitaire du PNKB qui a mené ces opérations, ils sont complices de ces violations.
- Il est fort probable que certains des partenaires internationaux du parc ont enfreint l'embargo sur les armes mis en place par le Conseil de sécurité de l'ONU contre la RDC en soutenant les activités paramilitaires du PNKB sans le notifier à ce même Conseil de sécurité. Parmi les organisations qui ont enfreint l'embargo figurent le US Fish and Wildlife Service (un organisme public des États-Unis), la Wildlife Conservation Society (une organisation non gouvernementale de protection de l'environnement), Maisha Group Ltd. (une entreprise de sécurité privée israélienne), la KfW (une banque publique allemande d'investissement et de développement) et GFA Consulting Group (une entreprise de consultation allemande travaillant sur des projets financés par l'État allemand).
- Les attaques présentées dans ce rapport constituent des violations graves du droit national et international et de probables crimes contre l'humanité. Ces attaques étaient minutieusement préméditées, visaient des populations civiles, étaient géographiquement étendues et systémiques, servaient une politique d'État et impliquaient des crimes tels que le meurtre, le viol et la persécution.

II. Résumé

Le Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) est une aire protégée militarisée d'une valeur de plusieurs millions de dollars, une destination touristique et un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO qui a reçu un soutien financier et matériel des États allemand et américain, entre autres partenaires internationaux. S'il est connu pour ses centaines d'espèces différentes de plantes, d'oiseaux et de mammifères (notamment les rares gorilles de Grauer), les autorités du parc se sont cependant engagées dans un programme d'expulsions forcées violentes visant les premiers habitants humains du parc : les Batwa de Kahuzi-Biega, l'un des groupes les plus marginalisés de la province orientale de la République démocratique du Congo (RDC). Ce rapport documente les violations des droits humains planifiées, hautement organisées, graves et généralisées commises par le PNKB contre les Batwa au cours d'une période cruciale s'étendant de 2019 à 2021.

Les violations systématiques et à grande échelle des droits humains documentées dans le présent rapport sont des exemples de points d'ignition du processus de marginalisation et de brutalisation mis en place contre les Batwa par le PNKB et ses partisans au nom de la conservation. La violence actuelle trouve ses racines dans l'expulsion initiale des Batwa de leurs terres ancestrales pour ouvrir la voie à la création du parc dans les années 1970, ce qui a plongé une communauté autochtone déjà marginalisée dans des décennies d'appauvrissement, de privation de terres et de grave discrimination et a provoqué une mortalité vertigineuse dans les campements informels que les Batwa ont été contraints de construire à la périphérie des villages « hôtes » à la lisière du parc.

En octobre 2018, après quatre décennies de promesses non tenues de réinstallation, de réparations et de justice de la part de l'État congolais et d'autres parties prenantes, certains membres des communautés batwa sont retournés au PNKB pour reconstruire des villages sur leurs terres ancestrales et reprendre la vie communautaire dans la forêt. Le retour dans la forêt leur apparaissait en effet comme le seul moyen d'échapper aux conditions de vie inhumaines qui leur étaient imposées dans les camps de fortune à la périphérie du parc.

Le retour des Batwa dans la forêt a été contré par l'appareil paramilitaire du PNKB, appuyé par l'armée congolaise (Forces armées de la République démocratique du Congo, également connues sous le nom de FARDC),

avec une violence rapide et dévastatrice. Les autorités du parc et l'armée congolaise ont réagi collectivement en engageant une campagne de trois ans visant à exclure violemment les Batwa du parc. En décembre 2021, ce programme d'expulsion forcée a entraîné trois opérations militaires conjointes brutales et bien organisées visant au moins sept villages batwa très peuplés à l'intérieur du parc, ainsi que de nombreuses expulsions à petite échelle et d'autres actes de violence et de répression. Les gardes du parc et les soldats ont détruit ces villages (en tout ou en partie), terrorisant et déplaçant des milliers de Batwa dans le but manifeste de les dissuader de rester sur leurs terres ancestrales ou de revenir dans le parc.

Au cours de cette enquête sur les droits humains, qui inclut un travail sur le terrain de neuf mois entre octobre 2020 et décembre 2021, l'équipe s'est entretenue avec plus de 590 sources, dont plus de 550 témoins des opérations conjointes violentes qui se sont déroulées de juillet 2019 à décembre 2021. Il s'agit notamment de centaines de civils batwa qui ont fui après l'attaque de leurs villages, de huit personnes qui présentaient des blessures visibles subies lors des attaques et de 13 femmes qui ont décrit avoir subi des viols collectifs perpétrés par des gardes du parc et des soldats.

Au total, l'équipe chargée de l'enquête a obtenu des preuves directes que 15 femmes batwa avaient été violées par des gardes du parc et des soldats lors de multiples attaques. 13 de ces femmes ont parlé directement à l'équipe chargée de l'enquête et ont expliqué avoir subi un viol collectif, tandis que, selon de nombreux témoins, deux sont décédées dans les jours ayant suivi les faits. L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur leurs tombes fraîchement creusées. Selon la grande majorité des témoins, le nombre de femmes victimes était beaucoup plus élevé. D'après leurs récits, ce sont au moins 30 femmes batwa au total qui ont subi des viols collectifs commis par des gardes du parc et des soldats pendant la campagne.

Au total, l'équipe chargée de l'enquête a obtenu des preuves directes du décès de plus de 20 membres de la communauté batwa dans le cadre de cette campagne d'expulsion forcée de trois ans. Parmi ceux-ci se trouvaient 14 personnes sur les tombes desquelles l'équipe chargée de l'enquête s'est rendue (souvent immédiatement après qu'elles avaient été creusées), trois personnes dont les cadavres sont visibles sur des

photographies de l'équipe, deux personnes dont le décès a été corroboré par la documentation officielle d'organisations de la société civile et plusieurs autres personnes ayant trouvé la mort dans des circonstances particulières, décrites par de nombreux témoins et notamment des membres de leur famille immédiate.

Dans tous les cas, les communautés ont indiqué que le nombre total de Batwa blessés, violés, tués et disparus était supérieur à celui indiqué ici.

Les récits des témoins et des victimes batwa ont été largement corroborés par des entretiens menés auprès de plusieurs soldats et gardes du parc qui ont décrit leur participation à l'une des opérations conjointes de grande envergure, ainsi que par des membres d'autres communautés (c'est-à-dire non batwa) qui ont été témoins de cette campagne de violence depuis un village voisin du parc. Ces entretiens ont été étayés par l'examen et/ou la collecte de preuves physiques des attaques, notamment les ruines de plus de 75 maisons qui avaient été visiblement incendiées dans les villages batwa, et la récupération de diverses formes de munitions, notamment un conteneur de lance-grenades (RPG), une cartouche de mortier de 60 mm entièrement intacte, ainsi qu'une autre capsule de cartouche de mortier et des dizaines de douilles de balles de fusils automatiques AK-47 et de mitrailleuses PKM à chargement par ceinture (des armes qui, selon les témoins, ont été utilisées lors des attaques visant des civils batwa non armés).

Les attaques de juillet-août 2019

L'opération initiale a eu lieu en juillet-août 2019, lorsqu'au moins trois villages batwa (Bugamanda, Buhoyi et Masiza) situés sur le territoire de Kalehe à l'intérieur du PNKB ont été attaqués par un contingent conjoint de gardes du parc et de soldats, dans ce que certains membres de la communauté ont appelé « la deuxième expulsion » en référence à la première dépossession de leurs terres dans les années 1970.

L'opération de juillet-août 2019 a été menée conjointement par l'armée congolaise et l'unité d'intervention rapide du PNKB, un groupe d'élite de gardes du parc fortement militarisés et formés à l'étranger. Un contingent conjoint de ces gardes du parc et de ces soldats, dont le nombre est estimé à au moins 60 hommes, a été déployé dans le PNKB et a mené une opération de ratissage de plusieurs jours, de village en village, dans le cadre d'une campagne visant à détruire les villages batwa et à contraindre les communautés à quitter le parc par une démonstration de force écrasante.

Il a été rapporté que les gardes du parc et les soldats avaient ouvert le feu sans discrimination sur des civils

batwa avec des fusils automatiques, bombardé les villages batwa avec des armes lourdes (notamment des mortiers), obligé les Batwa à fuir sous la menace des armes et incendié les villages en tout ou en partie pendant que les habitants fuyaient. Plusieurs Batwa ont été tués dans l'opération, dont un homme dont le cadavre a été mutilé par les gardes du parc. D'autres ont été gravement blessés, dont au moins deux auraient été mutilés par des explosions de mortier et plusieurs autres auraient disparu ou seraient morts de faim après s'être enfuis dans la forêt pour se cacher du contingent conjoint.

Les attaques de grande envergure menées lors de l'opération de juillet-août 2019 ont été précédées d'un comportement de plus en plus violent et de menaces grandissantes de la direction du parc à l'égard des communautés batwa qui étaient retournées sur leurs terres à l'intérieur du parc. Des mois auparavant, des contingents conjoints de gardes du parc et de soldats avaient commencé à balayer les villages batwa à l'intérieur du PNKB sur le territoire de Kabare et aux alentours de Bunyaki, avec ce que les gardes du parc qui ont participé à la campagne ont décrit comme une autorisation effective de « tirer pour tuer » les Batwa vivant à l'intérieur du parc. En avril 2019, le directeur du PNKB leur aurait lancé un ultimatum en les menaçant, comme l'a résumé une organisation internationale de défense des droits humains, de « retirer » les communautés « par la force ».¹ D'après un garde du parc interrogé, cet ultimatum visait à faire passer un message aux Batwa : s'ils ne quittaient pas le parc, ils « cherchaient la guerre ». Cette escalade de la violence dans le parc et des menaces contre les Batwa qui y vivaient a abouti à l'opération de juillet-août 2019 et a entraîné des violations des droits humains à grande échelle.

Mesures de répression postérieures à l'éviction

À la suite de l'opération de juillet-août 2019, certains chefs batwa ont négocié leur départ de la forêt en échange de la promesse que les communautés seraient réinstallées sur de nouvelles terres que leur fournirait l'État congolais. Or, alors que les communautés batwa ont en grande partie rempli leur part du contrat et quitté le parc, elles n'ont rien reçu de l'État en contrepartie, se retrouvant sans terres et tributaires des communautés hôtes. D'autres communautés ont refusé de quitter la forêt malgré les attaques violentes, reconstruisant des villages qui avaient été incendiés.

Les autorités du parc ont ensuite intensifié leurs efforts pour réprimer les Batwa restés à l'intérieur du parc, combinant des vagues d'arrestations de civils avec des raids

ciblés sur deux chefs. En 2019 et 2020, plus de 50 Batwa ont été arrêtés à l'intérieur et autour du PNKB, pour la plupart sur la base d'accusations telles que « occupation illégale du parc ». Les Batwa ont rapporté des conditions misérables et des traitements déshumanisants en détention, qui pourraient constituer des actes de torture.

La direction du parc a également cherché à coopter certains chefs batwa, en déployant une stratégie du « diviser pour mieux régner » afin de vaincre la résistance émanant de l'intérieur de la communauté. Certains chefs ont déclaré s'être vu offrir des appartements et des emplois s'ils se soumettaient aux autorités du parc et acceptaient de quitter la forêt. Le PNKB s'appuie depuis lors sur des chefs cooptés pour nier tout acte répréhensible lié à des violences à grande échelle contre des civils batwa. Cette stratégie a contribué à la fragmentation de la communauté et a pour but d'éroder la volonté collective des Batwa marginalisés à travers un programme de force et de terreur accompagné de cooptation, de déni et de criminalisation des chefs dissidents.

Les attaques de juillet 2021

En juillet 2021, les communautés batwa qui avaient refusé de quitter leurs terres ancestrales à l'intérieur du parc ont été à nouveau visées par une attaque majeure menée par des gardes du parc et des soldats contre au moins trois villages batwa (Muyange, Maruti et Tchibwisa) dans le territoire de Kalehe.

Cette vague d'attaques était plus agressive que les opérations précédentes, mais suivait le même schéma : des gardes du parc et des soldats ont ouvert le feu sur des civils non armés avec des fusils automatiques avant de bombarder les villages et de les incendier, soumettant les Batwa à des actes de violence grave alors qu'ils tentaient de fuir.

Au paroxysme de cette opération, des gardes du parc et des soldats ont tiré sur Muyange, un village où vivaient environ 100 à 200 Batwa, avec des fusils automatiques, au moins une mitrailleuse à chargement par ceinture, ainsi que des armes lourdes comme des mortiers et des roquettes. Selon des témoins, ils ont visé des civils avant d'incendier entièrement le village pendant que les habitants fuyaient. Le contingent conjoint a abattu deux hommes batwa, dont l'un a été exécuté de sang-froid selon les récits des témoins.

Au cours des attaques de juillet 2021, il a également été rapporté que des gardes du parc et des soldats avaient violé au moins neuf femmes batwa, dont une âgée de 17 ans, pendant environ une heure. Les femmes ont été attachées ou clouées au sol avant d'être violées tour à tour par plusieurs gardes du parc et soldats (une vingtaine

environ). Deux d'entre elles sont mortes dans les jours qui ont suivi.

Les attaques de novembre-décembre 2021

Lors de la plus récente vague d'attaques contre les villages batwa, lancée à la mi-novembre 2021, quatre villages ont été pris pour cible et entièrement brûlés. Au cours de ces attaques, l'équipe chargée de l'enquête a constaté qu'au moins cinq Batwa avaient été tués et qu'au moins 20 femmes batwa avaient été violées collectivement par des gardes du parc et des soldats.

Lors de ces attaques, des témoins ont rapporté que des gardes du parc et des soldats avaient délibérément brûlé vifs deux enfants. L'équipe a mené des entretiens avec des membres de leur famille immédiate et des témoins de l'incident et s'est également rendue sur les tombes fraîchement creusées des enfants. Selon des témoins, des gardes du parc et des soldats ont mis le feu à la maison dans laquelle vivaient les deux enfants et ont maintenu la porte fermée pendant qu'ils tentaient, affolés, d'échapper aux flammes. Les personnes ayant enterré les enfants ont affirmé que leurs corps portaient des traces visibles de brûlures. Cet incident était conforme au *modus operandi* décrit par les survivants des attaques de juillet 2021, qui ont déclaré qu'après avoir détruit un village, les gardes du parc brûlaient les arbustes dans l'intention de faire sortir les Batwa qui s'y cachaient ou de les brûler vifs.

Des témoins ont également rapporté que des gardes du parc et des soldats avaient pratiqué des mutilations grotesques de cadavres de Batwa lors de ces attaques. Les hommes auraient ainsi coupé le doigt du cadavre d'un garçon de 16 ans et la main d'un autre corps pour les emporter comme trophées. Lors des attaques de novembre-décembre 2021, des témoins ont affirmé que des gardes du parc et des soldats avaient ouvert un cadavre et fourré un autre à l'intérieur, décapité au moins un autre et placé sa tête sur un morceau de bois, dans l'intention manifeste de terroriser d'autres Batwa.

Soutiens internationaux

Tout au long de la période de trois ans qui a commencé lorsque les communautés batwa sont retournées dans la forêt en octobre 2018, la violence organisée visant les civils batwa a été ratifiée, soutenue et, en réalité, tolérée par les soutiens internationaux du PNKB. Au cours de la période pertinente pour le présent rapport, les soutiens internationaux du PNKB comprenaient des organismes publics américains et

allemands, des organisations internationales de conservation telles que la Wildlife Conservation Society et d'autres acteurs internationaux, comme des entrepreneurs militaires privés et des sociétés de conseil.

Bien qu'ils aient eu connaissance des griefs non résolus en matière de droits humains et des menaces croissantes de violence des autorités du PNKB envers les communautés batwa vivant à l'intérieur du parc, les soutiens internationaux du PNKB ont continué de fournir un soutien financier et matériel au parc avant l'opération de juillet-août 2019. Ce soutien s'est poursuivi et intensifié alors même que (i) les autorités du parc avaient publiquement collaboré à des activités de maintien de l'ordre avec un général congolais sanctionné par l'ONU pour avoir prétendument organisé et soutenu des escadrons de la mort dans d'autres régions de RDC, (ii) l'unité d'intervention rapide du parc était passée sous le commandement d'un individu visé par une enquête de l'auditeur militaire pour avoir prétendument violé et abattu une mineure et (iii) une organisation internationale de défense des droits humains avait envoyé une lettre d'avertissement urgente à tous les principaux soutiens internationaux du parc en mai 2019, déclarant que les Batwa se faisaient tirer dessus par les gardes du parc et résumant l'ultimatum du directeur du parc demandant aux Batwa de quitter le parc, sans quoi ils en seraient expulsés de force.

Dans les mois qui ont précédé l'opération de juillet-août, le soutien spécifique à l'appareil paramilitaire du PNKB comprenait la fourniture d'équipement par la Wildlife Conservation Society, comme des uniformes, des tentes, des radios, des rations, des systèmes GPS, des lits de camp et autres équipements militaires non létaux. Les gardes du parc de l'unité d'intervention rapide du PNKB qui ont participé aux attaques ont aussi décrit avoir reçu des séances de formation de « remise à niveau » au combat de la part d'entrepreneurs militaires privés étrangers, lesquelles incluaient des instructions sur l'utilisation d'armes lourdes comme les mortiers, utilisées des semaines plus tard dans les attaques contre des civils lors de l'opération de juillet-août 2019.

De multiples sources proches de l'affaire ont affirmé que le soutien à la formation des gardes du PNKB constituait une violation de l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU en RDC, exécuté par le droit international contraignant. Cela concernait en particulier le soutien fourni par le US Fish and Wildlife Service, la Wildlife Conservation Society, le groupe Maisha, la KfW et GFA Consulting Group (et potentiellement d'autres) depuis au moins 2014. L'entraînement spécifique de « remise à niveau » au combat mené par des entrepreneurs militaires privés étrangers, dont l'affiliation est inconnue de l'équipe

chargée de l'enquête, dans la période précédant immédiatement l'offensive de juillet-août 2019 constituait également une violation probable de l'embargo sur les armes.

Conclusions

L'équipe chargée de l'enquête a constaté que les opérations menées dans le cadre du programme d'expulsion forcée de la direction du parc étaient des actes de violence soigneusement planifiés et bien organisés, délibérément perpétrés à grande échelle contre des civils batwa et rendus possibles grâce au soutien d'acteurs internationaux qui ont agi en pleine connaissance d'un risque sérieux de violations majeures des droits humains dans le PNKB et au mépris manifeste du droit international en apportant un soutien matériel et financier substantiel à l'appareil paramilitaire du PNKB, violant ainsi l'embargo sur les armes de l'ONU et permettant directement des violations systématiques des droits humains des Batwa au nom de la conservation. Cette campagne de violence organisée et de terreur a été sanctionnée et planifiée au plus haut niveau par les autorités du parc. Il s'agit d'une politique institutionnelle visant à expulser les autochtones batwa, à les dissuader de revenir et à neutraliser toute opposition au projet de conservation militarisé mené sur leurs terres ancestrales sans leur consentement libre, préalable et éclairé. Cela a contribué à fragmenter et opprimer un peuple autochtone déjà marginalisé, soumis à des décennies de dépossession, d'effacement culturel, de pauvreté extrême, de mort et de discrimination à la périphérie du parc.

Au-delà des violations des droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne, à la propriété, au logement, à un recours effectif, à ne pas être soumis à la torture, à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, au déplacement forcé, à la détention arbitraire et à la discrimination, de leurs droits collectifs aux terres et ressources ancestrales et au consentement libre, préalable et éclairé, les violences organisées perpétrées par le PNKB avec l'appui de ses soutiens internationaux et de l'armée congolaise peuvent constituer des crimes contre l'humanité, notamment en tant qu'actes généralisés et/ou systématiques de meurtre, de viol et de persécution dans le cadre d'une politique d'État.

Malgré les contre-récits qui justifient la militarisation comme une nécessité pour vaincre les braconniers et les milices armées dans le PNKB et les tentatives de présenter les Batwa comme une menace écologique criminelle et de rejeter leurs revendications à l'égard de leurs terres ancestrales, l'histoire des Batwa du Kahuzi-Biega n'est pas un incident isolé. Elle est au contraire emblématique de la violence généralisée et systémique inhérente au modèle de

conservation strictement colonial et largement mis en œuvre en Afrique orientale et centrale, financé et facilité par un réseau de soutiens internationaux, avec des conséquences mortelles pour les peuples autochtones et les communautés locales vivant à proximité des aires protégées. Les événements détaillés dans le présent rapport ont été rendus possibles par une culture de l'impunité qui

dévalorise la vie des autochtones au service d'un appareil de conservation hautement militarisé, conçu pour maintenir une nature sauvage « non peuplée » à laquelle les touristes étrangers et les défenseurs de la nature internationaux peuvent accéder et dont ils peuvent profiter, à l'exclusion des premiers habitants de ces terres, en violation du droit international.

III. Et ce fut juillet : introduction

Le 23 juillet 2021, presque deux ans exactement après l'opération de juillet-août 2019, les gardes du parc et les soldats ont à nouveau ciblé et détruit des villages batwa à l'intérieur du parc. L'auteur en était aux dernières phases de la rédaction de ce rapport lorsque lui sont parvenus des appels frénétiques de dirigeants et de membres de la communauté batwa, décrivant des scènes de carnage. Dans les jours et les semaines qui ont suivi, l'équipe chargée de l'enquête a pu documenter une attaque conjointe violente et dévastatrice contre trois villages batwa à l'intérieur du PNKB par des gardes du parc et des soldats, qui ont ouvert le feu sur des civils désarmés et ont entièrement incendié les villages.

Le 29 juillet 2021, un groupe d'organisations de défense des droits humains a adressé une lettre commune au PNKB et à ses partisans internationaux au sujet de cette attaque. La lettre détaillait les graves violations des droits humains commises par des contingents conjoints de gardes du parc et de soldats que l'équipe chargée de l'enquête documentait activement sur le terrain. Malgré cette lettre, dont l'objectif était de mettre fin à de nouvelles violences, des attaques multiples et renouvelées de contingents conjoints de gardes du parc et de soldats visant des civils batwa non armés à l'aide d'armes lourdes et de fusils automatiques et violant des femmes batwa ont été signalées en novembre-décembre 2021 et sept villages ont été rasés. Lors du travail de terrain effectué en réponse aux attaques de juillet 2021 et de novembre-décembre 2021, l'équipe chargée de l'enquête a corroboré les allégations de graves violations des droits humains figurant dans les témoignages initiaux reçus par l'auteur.

L'aspect peut-être le plus frappant de ces faits dramatiques de violence organisée documentés par l'équipe chargée de l'enquête en juillet ainsi qu'en novembre-décembre 2021 était leur similitude avec l'opération conjointe, décrite par des centaines de sources, menée en juillet-août 2019 et commanditée, planifiée et organisée au plus haut niveau par les autorités du parc.

Lorsque l'équipe chargée de l'enquête a commencé son travail sur le terrain (en octobre 2020, soit plus d'un an après les violences de 2019), elle a été choquée de découvrir l'ampleur et la gravité de la violence du PNKB décrite par les membres de la communauté batwa, plus particulièrement parce que l'opération menée en juillet-août 2019 (décrite ci-après, voir section V) n'avait

manifestement pas encore été entièrement documentée dans le domaine public.

Alors que l'équipe s'attachait assidûment à corroborer les témoignages choquants de violence organisée antérieurs à juillet 2021, ces nouveaux faits similaires de violence généralisée sont venus les étayer de façon dramatique.

Lors de l'enquête sur le terrain menée immédiatement après les attaques de juillet et novembre-décembre 2021, nous avons recueilli des preuves matérielles démontrant que les autorités du parc et les soldats avaient ciblé des sites civils batwa à l'intérieur du parc dans le cadre d'actes de violence organisée au cours desquels des Batwa non armés avaient été tués et des villages réduits en cendres, avec un *modus operandi* effroyablement semblable à celui suivi en juillet-août 2019. Les actes de violence commis lors des opérations ultérieures se sont progressivement intensifiés, devenant de plus en plus brutaux et gratuits avec le temps. Les témoins ont rapporté de multiples cas de viols collectifs, de cadavres mutilés et de parties du corps de Batwa emportées comme trophées. Les conclusions de l'équipe chargée de l'enquête viennent donc étayer une politique de rétribution et de dissuasion, formulée pour la première fois par le directeur du PNKB en février 2019 (voir section V ci-après).

Les preuves physiques accablantes recueillies par l'équipe chargée de l'enquête et les récits poignants des victimes et des témoins, ainsi que les entretiens menés avec les gardes du parc et les soldats qui ont participé aux attaques démontrent de manière déterminante que, malgré les démentis des autorités du parc, des soutiens internationaux et de certains enquêteurs « indépendants » mais favorables au parc, le PNKB est bel et bien activement engagé dans un programme d'expulsion forcée des civils batwa vivant sur leurs terres ancestrales à l'intérieur de son périmètre. Ce programme, qui s'étend sur au moins trois ans, a donné lieu à des démonstrations de violences accablantes et abominables au cours desquelles des villages batwa entiers ont été incendiés et bombardés à l'arme lourde, tandis que des civils batwa non armés ont été tués, mutilés, violés et gravement blessés par des gardes du parc et des soldats.

Le soutien international d'organismes publics allemands et américains, d'ONG de conservation comme la Wildlife Conservation Society et d'entreprises militaires privées comme Maisha représente un élément crucial du

programme d'expulsion forcée, plus particulièrement dans le cas de l'opération de juillet-août 2019 lors de laquelle les gardes du parc ont décrit avoir reçu une formation spéciale de « remise à niveau » au combat de la part d'un contingent de ce qu'ils ont appelé des « mercenaires blancs » (notamment à l'utilisation d'armes lourdes comme les mortiers) quelques semaines avant que ces armes lourdes soient utilisées pour cibler les sites civils batwa dans le PNKB.

Ce rapport ne relate donc pas uniquement le recours à des tactiques brutales par un parc national congolais pour

tenir des communautés à l'écart d'une aire protégée. Il relate comment des paramilitaires financés par des fonds internationaux ont pris pour cible des sites civils pour les détruire et pour violer, assassiner, mutiler et terroriser les membres d'une communauté autochtone.

Ce rapport n'est ni un exercice d'analyse historique ni un document anthropologique. Il s'agit d'un compte rendu urgent et détaillé des actes de violence systématiques et continus qui ciblent certaines des personnes les plus marginalisées de la planète et qui criminalisent leur mode de vie.

IV. 1935-2018 | Le prélude

Le PNKB, les Batwa, l'expulsion et le retour

Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) : origines et structure

Le PNKB est un projet de conservation d'une valeur de plusieurs millions de dollars, un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et une destination touristique. Il a été créé à l'époque de la domination coloniale belge au Congo avec l'établissement de la « Réserve zoologique et forestière du mont Kahuzi » par décret colonial² en 1937. Les Belges ont étendu cette réserve au mont Biega en 1951, jetant ainsi les bases du conflit qui allait surgir dans les décennies à venir entre le PNKB et ses soutiens internationaux d'une part et une communauté forestière autochtone, les Batwa de Kahuzi-Biega, de l'autre.

Le parc, qui est situé dans la province orientale de la RDC, est géré par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), un organisme public congolais. Toutefois, le parc a reçu la majorité de son financement et un appui matériel substantiel de la KfW, de la GIZ, de l'USAID et de la Wildlife Conservation Society, entre autres entités internationales.

Les soutiens internationaux du PNKB financent non seulement les activités du parc, mais orientent et influencent aussi directement son comportement en tant qu'institution. En favorisant son financement, ils appuient surtout une approche militarisée de la conservation, qui a conduit les autorités du parc à employer des méthodes brutales pour maintenir les communautés hors du parc et engendré des violations flagrantes des droits humains. Plus précisément, les acteurs internationaux ont contribué à organiser, équiper et former l'unité d'intervention rapide d'élite du PNKB, un corps de gardes du parc prêt au combat et équipé d'armes de type militaire (voir section V ci-après). Dans certains cas, les soutiens internationaux du PNKB ont payé des entrepreneurs militaires privés étrangers pour former des gardes du parc à des tactiques de combat et ont fourni une assistance matérielle à l'unité d'intervention rapide, par exemple sous la forme d'équipements, ce qui a également conduit à des violations de grande envergure des droits humains, comme indiqué dans ce rapport.

Les Batwa de Kahuzi-Biega

Les Batwa (pluriel, le singulier est Mutwa) sont une communauté autochtone, considérée comme l'une des minorités ethniques les plus marginalisées de la RDC.³ Les membres de la communauté sont souvent qualifiés de « Pygmées » par dérision, bien que certains s'identifient eux-mêmes comme des « Pygmées autochtones » quand ils s'expriment en français.⁴ Les Batwa de Kahuzi-Biega, l'une des nombreuses communautés batwa d'Afrique centrale, sont un peuple semi-nomade qui vit dans les forêts autour des monts Kahuzi et Biega depuis des temps immémoriaux. Ils sont organisés en petites communautés mobiles de chasseurs-cueilleurs et jouissent d'un mode de vie égalitaire profondément ancré dans leur relation avec leur environnement naturel.

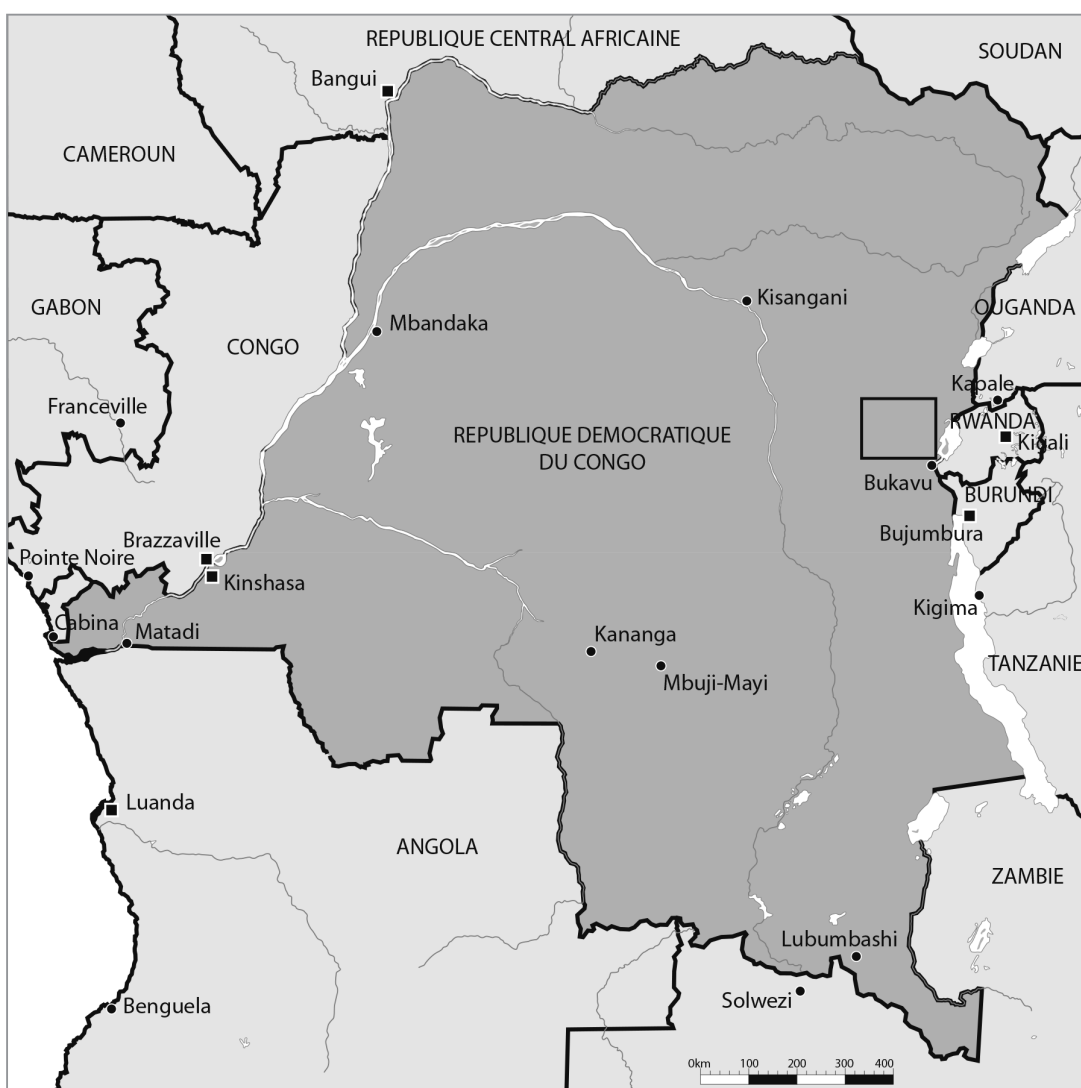
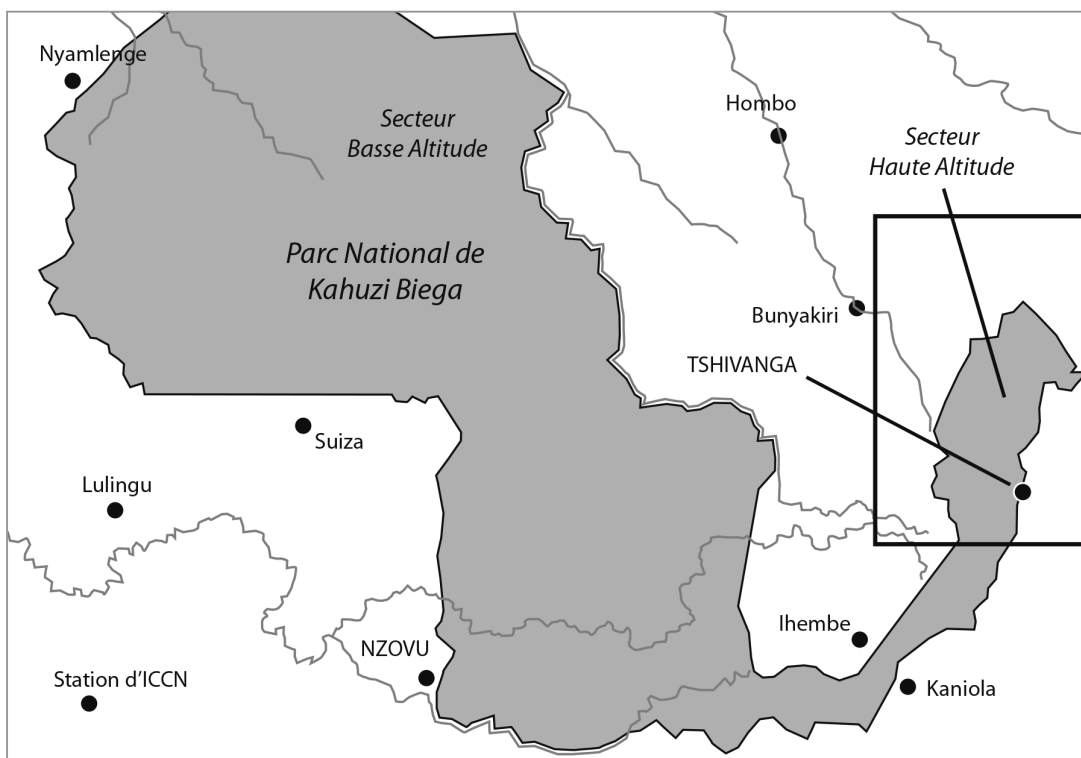
Pour les Batwa de Kahuzi-Biega, les forêts représentent le centre de la vie intellectuelle, spirituelle et culturelle, une partie essentielle de leur identité collective et individuelle. Tirant parti de sa connaissance intime des plantes cultivées et des animaux élevés dans la région au fil des siècles, la communauté s'est maintenue grâce à une variété de sources alimentaires, médicinales et combustibles.

C'est également dans la forêt que les Batwa de Kahuzi-Biega enterraient leurs ancêtres et effectuaient des rites sacrés et d'autres pratiques culturelles essentielles à leur identité. Pour cette raison, la communauté tire son identité distincte de sa relation sacrée avec la forêt.

Alors que les Batwa de Kahuzi-Biega ont pu continuer à vivre dans la forêt pendant toute la période coloniale belge, des acteurs externes ont fait pression sur le gouvernement postindépendance dans les décennies qui ont suivi pour qu'il étende l'aire protégée,⁵ exposant les communautés qui y vivaient à des contraintes croissantes.

La première expulsion – 1975

Lorsque la RDC a obtenu son indépendance de la domination belge en 1960, la réserve forestière n'a pas été démantelée par le nouveau gouvernement. Au contraire, un conservateur belge influent, Adrien Deschryver, a fait pression sur le gouvernement congolais pour qu'il étende l'aire protégée, la transforme en parc national et expulse les



communautés qui y vivaient. Deschryver, fils du dernier ministre belge des Colonies, a visité la réserve forestière et s'est laissé séduire par la richesse de sa flore et de sa faune, plus particulièrement par les gorilles des plaines orientales (dits « gorilles de Grauer »).⁶ Ne connaissant pas la complexité du terrain, Deschryver s'est adressé aux communautés batwa en leur demandant de le guider dans la forêt pendant qu'il suivait et étudiait les gorilles et effectuait des relevés géographiques.⁷

Un vieil homme mutwa interrogé par l'équipe chargée de l'enquête était enfant lorsque Deschryver est venu pour la première fois dans la forêt. Il raconte :

Cet homme blanc est venu et a demandé notre aide : il voulait voir les animaux ; il voulait que nous lui montrions différents endroits dans la forêt. Il a agi comme un ami de la communauté et nous lui avons fait confiance. Puis il est parti, est retourné en Europe et a utilisé les informations que nous lui avions données pour planifier notre expulsion. Quand il est revenu dans la forêt, il est venu avec des soldats, nous a dit que l'État était désormais propriétaire de notre lieu de vie et que nous devions partir. Nous avons pleuré, nous lui avons dit : « C'est nous qui vous avons montré cette forêt ! » Mais les soldats nous ont forcés à partir.⁸

Se servant des connaissances intimes des Batwa pour avoir accès à la forêt et à ses gorilles uniques, Deschryver est retourné dans la forêt aux côtés de gardes du parc armés et de soldats au milieu des années 1970 pour forcer violemment les Batwa à quitter leurs villages,⁹ qui ont été incendiés ou autrement détruits. Bien que l'expulsion se soit étendue sur plusieurs années,¹⁰ la majorité des membres de la communauté batwa ont été expulsés en 1975 lorsque le parc a été étendu pour inclure un « secteur de plaine ».

Dans une étude importante sur la communauté batwa de Kahuzi-Biega et leur expulsion réalisée par l'universitaire Albert Barume, une femme mutwa est citée en ces termes :

Nous ignorions qu'ils venaient. C'était tôt le matin. J'ai entendu des gens autour de ma maison. J'ai regardé par la porte et j'ai vu des gens en uniforme avec des armes à feu, puis, soudainement, l'un d'eux a forcé la porte de notre maison et a commencé à crier que nous devions partir immédiatement parce que le parc n'est pas notre terre. Au départ, je n'ai pas compris ce qu'il disait, car tous mes ancêtres ont vécu sur ces terres. Ils étaient si violents que je suis partie avec mes enfants.¹¹

Une fois les Batwa expulsés de la forêt et de leurs habitations, Deschryver est devenu le premier directeur

du PNKB et le principal architecte derrière sa politique d'exclusion des Batwa dans le but de sauver les gorilles de Grauer.¹²

Les Batwa, dont la société et le mode de vie avaient été démantelés aussi subitement que violemment, n'ont pas reçu de proposition de réinstallation ou d'indemnisation de quelque nature que ce soit pour la dépossession de leurs terres.¹³ Les non-Batwa ont été soit autorisés à rester sur leurs terres à l'intérieur du PNKB, soit ont reçu une compensation, ce qui traduit la position relativement marginalisée des Batwa dans la société congolaise.

Des décennies sans terres et des promesses non tenues – 1975-2018

En conséquence directe de leur expulsion violente de leur lieu de vie ancestral, les Batwa de Kahuzi-Biega ont dû faire face à des décennies de forte marginalisation et de mortalité vertigineuse. La communauté a été forcée de vivre dans des camps de fortune, sous la dépendance des communautés hôtes non batwa, est devenue de plus en plus sédentaire, car elle n'avait plus accès à la forêt pour la chasse et la cueillette, a été discriminée et exploitée en tant que main-d'œuvre bon marché et a été coupée de la terre qui représentait le cœur de son identité et de son existence autonome en tant que peuple.

La population batwa a chuté précipitamment à la suite de son expulsion violente : on estime que 50 % des personnes expulsées de la forêt sont décédées dans les deux décennies suivantes.¹⁴ Les Batwa ont dû faire face à une misère noire et à de fortes privations matérielles à l'extérieur de la forêt, ce qui a entraîné des taux élevés de malnutrition, de maladie et de mortalité. Les taux de mortalité infantile et maternelle sont décrits comme particulièrement élevés chez les Batwa de Kahuzi-Biega par rapport à ceux d'autres communautés.¹⁵ Un membre mutwa de la communauté, cité dans l'étude de Barume, décrit la situation comme suit : « Depuis que nous avons été expulsés de nos terres, la mort nous suit. Nous enterrons des gens presque tous les jours. Le village se vide. Nous allons vers l'extinction. Maintenant, toutes les personnes âgées sont mortes. Notre culture se meurt aussi. »¹⁶

Après leur retrait forcé de la forêt, les Batwa se sont retrouvés sans terres pour se loger et pour pratiquer leurs activités socio-économiques, leurs activités agricoles et leurs traditions culturelles et spirituelles, tout en n'ayant pas accès aux services publics de base, comme les soins de santé et l'éducation. Les Batwa n'ont pas non plus bénéficié d'une représentation politique significative, ce

qui a restreint leur autodétermination et les a laissés aux mains de communautés non batwa qui les auraient discriminés lors de l'application de sanctions, de l'attribution de terres, de la résolution de conflits et de l'accès aux ressources publiques.

Un Mutwa âgé a évoqué le souvenir suivant à l'équipe chargée de l'enquête : « Notre peuple était affamé à l'extérieur du parc, nous n'avions pas de nourriture, nous n'avions pas de terres, nous n'avions plus rien. Nous dépendions des autres communautés qui nous haïssaient pour tout. Nous avons survécu uniquement en nous remémorant notre vie dans la forêt, lorsque nous avions notre liberté, lorsque nous étions encore vraiment libres. »¹⁷ Un autre Mutwa âgé a déclaré : « Depuis lors, les membres de notre communauté vivent comme des réfugiés. »¹⁸

Démunis et désespérés, les membres de la communauté ont saisi les tribunaux congolais il y a dix ans pour tenter de remédier à l'expropriation de leurs terres, en vain.¹⁹ Avec le soutien de Minority Rights Group et de l'organisation congolaise des droits humains Environnement Ressources Naturelles et Développement, les Batwa ont engagé une action en justice contestant leurs expulsions devant la Commission africaine des droits humains et des peuples, toujours pendante sur le fond depuis plus de six ans.²⁰

En 2014, les efforts internationaux de défense ont abouti à l'amorce d'un processus de dialogue sous les auspices de ce que l'on appelle le Mécanisme de Whakatane,²¹ une approche visant à remédier à la dépossession des terres des peuples autochtones par des projets de conservation.²² En RDC, l'initiative a réuni la direction du PNKB, des représentants des communautés batwa et d'autres parties prenantes²³ pour établir une « feuille de route » afin de répondre aux besoins à court terme des Batwa en garantissant l'accès à la terre, à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités économiques et finalement identifier les terres que les communautés batwa pourraient collectivement posséder et gérer de manière durable.²⁴

Le processus s'est enlisé et, pendant plusieurs années, les autorités du parc ont persisté à ne pas mettre en œuvre les engagements pris lors du dialogue de 2014.²⁵ En 2017, alors que le ressentiment grandissait parmi les membres de la communauté face à leurs efforts infructueux pour obtenir justice, un garçon mutwa de 17 ans a été abattu par des gardes du parc pour avoir cueilli des plantes médicinales avec son père à l'intérieur du parc.²⁶ Le père du jeune garçon a également été blessé, mais a survécu. Pour certains acteurs de la société civile,²⁷ cet incident a marqué la rupture définitive de la confiance entre le PNKB et de nombreux Batwa, qui ont définitivement cessé de considérer la direction du parc comme un acteur de bonne foi disposé à réparer les injustices passées.

En conséquence, l'année suivante, certaines communautés batwa autour du parc ont opté pour une action plus directe pour récupérer leur lieu de vie ancestral dans la forêt.

Le retour dans la forêt ~ 2018

En octobre 2018, plusieurs dizaines de familles de Batwa du territoire de Kalehe qui vivaient dans des camps de fortune à l'extérieur du parc sont revenues dans la forêt et y ont reconstruit des villages en quelques semaines. Peu après, les Batwa du territoire de Kabare et des alentours de Bunyakiri étaient également de retour.²⁸

Commentant cet événement, un Mutwa a déclaré à l'équipe chargée de l'enquête : « Nous sommes restés coincés dans ce processus qui ne nous a apporté aucune solution depuis des décennies. Lorsque nous avons vu qu'aucune solution n'en sortirait, nous avons décidé de rentrer, tous ensemble, chez nous. »²⁹

Les membres de la communauté batwa ont raconté à l'équipe chargée de l'enquête que, pendant la construction des villages, ils entraient dans le parc en secret, travaillant des jours durant pour construire des structures sous la canopée de la jungle avant de retourner à l'extérieur du PNKB pour y passer la nuit.³⁰

Les communautés ont créé des réseaux complexes de chemins entre les villages, sous la canopée de la forêt. Cet ensemble de routes sinueuses, uniquement praticables à pied, s'étendait sur des dizaines de kilomètres, reliant les villages de la partie la plus méridionale du parc habitée par les Batwa à la partie la plus septentrionale.

Ces sites impressionnants ont fini par accueillir une population importante. Au total, ce sont près de 2 000 personnes, sinon plus, qui se sont réinstallées dans le parc (voir section V ci-après pour des estimations plus détaillées), ce qui ne représente encore qu'une fraction de la population déplacée à l'origine. Les villages nouvellement reconstruits sont devenus des lieux de rencontres animés entre les membres de la communauté, des sites de pratiques culturelles sacrées, des centres agricoles et commerciaux, ainsi que des destinations pour des délégations de Batwa arrivant d'autres régions de l'Est du Congo. La plupart des villages étaient constitués de dizaines de structures érigées autour d'un *baraza* (une aire accueillant les réunions communautaires, généralement supervisées par le chef par intérim du village) ainsi que de dizaines d'autres structures peuplant les collines depuis le « centre » du village.

À leur retour dans la forêt, les Batwa ont été accusés d'être responsables de la déforestation (jusqu'à 300 hectares) du secteur Kalehe du parc. Ces accusations ont donné lieu à des condamnations, qui n'étaient en fait qu'une réponse simpliste à la dynamique plus complexe

entourant l'extraction des ressources à l'œuvre dans le parc : le retour des Batwa a donné à d'autres l'occasion d'exploiter les ressources sous couvert des revendications historiques et légitimes des Batwa vis-à-vis de la forêt. Les autorités du PNKB admettent également que certains Batwa ont été instrumentalisés par des groupes plus puissants pour prendre part à la production de charbon de bois.³¹ Pourtant, ce sont les Batwa qui ont été constamment et de manière disproportionnée accusés de détruire l'environnement.

Les villages construits en quelques mois constituaient également des symboles, ceux de la perte de confiance de nombreux membres de la communauté à l'égard des institutions, de l'État et de la communauté internationale

s'agissant de réparer l'injustice de leur expulsion et de leur engagement à réaffirmer directement leur droit à leurs terres ancestrales. Les communautés qui sont retournées dans le parc ont défié ouvertement l'ordre établi et la loi congolaise. Cette décision était autant un acte de protestation pacifique qu'une déclaration d'indépendance morale et d'autonomie collective et, enfin, l'exercice de leur droit à l'autodétermination.

Selon les chefs batwa, plus particulièrement dans le territoire de Kalehe, le retour de 2018 constituait une décision charnière par laquelle les Batwa ont choisi de s'opposer directement à un projet qu'ils considéraient comme violent, injuste et voué à leur destruction en tant que peuple.³²

V. « Mara ya Pili »³³

2019 | La deuxième expulsion

« Ils nous ont menti pendant 30 ans. Pendant 30 ans, nous n'avions pas de maison, pas d'endroit où vivre. C'est pourquoi nous avons décidé de retourner dans la forêt. Après cela, nous avons été expulsés pour la deuxième fois. »³⁴

« En 2019, le parc a décidé de nous expulser à nouveau. Le moment venu, nous pouvions entendre chaque jour le bruit des balles retentir. »³⁵

Introduction

En réponse au retour des Batwa dans la forêt fin 2018, la direction du PNKB et l'armée congolaise ont commencé à orchestrer une campagne très bien coordonnée pour les expulser une fois de plus de leur lieu de vie ancestral. Les comportements de plus en plus menaçants et violents du personnel du parc à l'encontre des communautés batwa ont fini par aboutir à une opération de grande envergure, savamment orchestrée, avec des attaques perpétrées contre au moins trois campements batwa à l'intérieur du PNKB (Bugamanda, Buhoyi et Masiza) en juillet-août 2019. Ces attaques ont fait de nombreux morts et entraîné de graves blessures corporelles, la destruction massive de maisons et le pillage de biens. Au cours de la période précédant ces attaques conjointes, les partisans internationaux du PNKB ont été informés de la position menaçante et violente des autorités du parc envers les Batwa, sans pour autant cesser de fournir une assistance matérielle pendant cette période critique, facilitant ainsi les graves violations des droits humains perpétrées par les contingents conjoints lors de l'opération.

« Chercher la guerre » : 'l'ultimatum et l'escalade de la violence

[Le directeur du parc] *voulait faire passer un message aux Pygmées* : « Si vous entrez dans le parc, vous cherchez la guerre. »

– garde du parc³⁶ commentant le lancement des attaques contre les Batwa début 2019

Recrudescence de la violence et autorisation de « tirer pour tuer »

Quelques mois après le retour des Batwa dans la forêt en octobre 2018, les membres de la communauté, les gardes du parc, les chefs batwa et les acteurs de la société civile ont décrit une campagne de violence de plus en plus intense au début de l'année 2019 pour forcer les Batwa à quitter le PNKB. Cette campagne s'est d'abord caractérisée par des incidents violents, notamment des fusillades et des meurtres individuels en lien avec un ordre qui aurait été donné par le directeur du PNKB, De-Dieu Bya'Ombe, de mener une opération de ratissage dans au moins sept villages dans le territoire de Kabare et aux alentours de Bunyakiri à l'intérieur du parc, ce qui a contraint les membres de la communauté batwa à fuir leurs foyers. Comme l'a expliqué un chef mutwa, « les autorités ont été injuriées et scandalisées par la décision [de se réinstaller à l'intérieur du parc] et ont commencé à préparer une riposte. Les autorités ont donné l'ordre de commencer à tuer les Batwa, de les contraindre à quitter le parc. »³⁷

Deux gardes du parc ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que, en réponse au retour de nombreux Batwa dans le parc, le directeur Bya'Ombe avait annoncé des changements dans les « règles d'intervention » de leurs patrouilles. Les gardes du parc³⁸ ont expliqué qu'ils croisaient souvent dans la forêt des Batwa en train de couper du bois avec des machettes pour produire du charbon. Les gardes du parc n'avaient alors pas l'autorisation d'intervenir, car les Batwa ne représentaient pas une menace sérieuse. Cependant, début 2019, le directeur Bya'Ombe les a encouragés à utiliser la force létale s'ils rencontraient des Batwa munis de machettes. Un garde du parc a déclaré que cette instruction était devenue un ordre effectif de tirer pour tuer, paraphrasant en ces termes : « Si vous voyez un Pygmée dans la forêt, tuez-le. »³⁹

Puis, en avril 2019, le corps d'un homme mutwa⁴⁰ tué par balle a été découvert à proximité d'un poste de patrouille du PNKB. Plusieurs sources⁴¹ ont indiqué qu'il avait été abattu par des gardes du parc. Les copies de l'acte de décès et du certificat d'inhumation de l'homme, délivrées par les autorités locales, donnaient comme cause du décès trois blessures par balle.⁴² Des photographies de son cadavre montraient en outre diverses autres blessures révélatrices de tortures.⁴³ Des rapports de la société civile indiquent par ailleurs que des membres de la communauté

batwa auraient riposté en attaquant deux gardes du parc, tuant l'un et blessant l'autre.⁴⁴

L'ultimatum

Quelques semaines après la découverte du corps de l'homme à proximité du parc, le directeur Bya'Ombe aurait⁴⁵ lancé un ultimatum public aux Batwa vivant à l'intérieur du PNKB.

Plusieurs gardes du parc interrogés par l'équipe chargée de l'enquête ont rappelé que le directeur Bya'Ombe avait annoncé des plans pour une campagne ciblant les campements batwa à l'intérieur du parc. L'objectif : faire savoir aux Batwa qu'ils subiraient des violences de grande envergure s'ils choisissaient de ne pas quitter le parc.⁴⁶ Un garde du parc a déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que le directeur du parc voulait faire passer un message aux Pygmées : « Si vous entrez dans le parc, vous cherchez la guerre. » Le même garde a ajouté que le parc avait commencé (avec l'armée congolaise) à planifier des mesures pour « attaquer et expulser les Pygmées ».⁴⁷

Une organisation internationale de défense des droits humains a résumé l'ultimatum dans une lettre adressée au parc en mai 2019, écrivant que « le directeur du PNKB a lancé un ultimatum aux Batwa pour qu'ils quittent leurs terres dans le PNKB. Il a dit qu'ils doivent se retirer immédiatement et qu'après le 30 avril (aujourd'hui), le PNKB utilisera tous les moyens, y compris la force, pour les déloger de l'intérieur du parc. »⁴⁸ Pour en savoir plus sur cette lettre, qui représentait un avertissement clé de la violence à venir pour les partisans internationaux du PNKB, consulter la section V ci-après.

Collaboration avec l'armée congolaise

Selon les gardes du parc interrogés,⁴⁹ c'est en avril 2019 que les opérations conjointes entre les autorités du parc et l'armée congolaise ont commencé à s'intensifier, l'objectif précis étant de chasser les Batwa du parc. Dès février 2019, le PNKB a reconnu publiquement sa collaboration avec l'armée congolaise et le rôle prépondérant joué dans ce partenariat par le général Charles Mundos, qui commandait alors la « 33e Région militaire » (qui englobe tout le Sud-Kivu).⁵⁰ Le parc a annoncé, via son site web officiel, des visites personnelles du général Mundos à son siège et a décrit la planification d'une « collaboration » entre l'armée congolaise et les gardes du parc en vue de « l'éradication totale » de ce qui a été décrit comme des « menaces armées » à l'intérieur du parc.⁵¹ Le partenariat étroit entre le général Mundos et le PNKB s'est encore resserré lorsque le directeur Bya'Ombe a « décoré » l'homme d'une « médaille du mérite écologique » pour son soutien opérationnel aux activités paramilitaires du parc.⁵²

Le général Mundos a été l'un des principaux partisans de la campagne visant à débarrasser le parc des populations batwa indésirables, se présentant lui-même comme « l'un des plus grands défenseurs des droits des animaux au Congo », tout en qualifiant les Batwa vivant à l'intérieur du parc de « terroristes ».⁵³ Vu le parcours personnel singulier du général, le choix de ce mot n'avait rien d'anodin.

Avant de prendre le commandement du Sud-Kivu, le général Mundos avait commandé des opérations dans une autre région de la RDC visant à combattre les Forces démocratiques alliées, un groupe armé qualifié d'organisation terroriste pour avoir perpétré des massacres de civils, et d'orientation ostensiblement islamiste.⁵⁴ En mai 2016, le Groupe d'experts des Nations Unies sur le Congo a découvert des éléments de preuve selon lesquels, alors qu'il dirigeait les opérations de lutte contre les Forces démocratiques alliées, le général Mundos avait personnellement organisé des unités de rebelles qui s'étaient rendus coupables de meurtres aveugles de civils. En même temps, le Groupe d'experts a constaté que le général Mundos avait *également* soutenu les membres des Forces démocratiques alliées en leur fournissant des armes, des munitions et des uniformes.⁵⁵ Au regard des preuves de sa participation à l'organisation de massacres de civils, le Conseil de sécurité de l'ONU a sanctionné le général Mundos en février 2018⁵⁶ en lui imposant des restrictions et en empêchant les acteurs internationaux comme la Mission de maintien de la paix des Nations Unies au Congo (MONUSCO) de collaborer directement avec lui ou de le soutenir.

La position adoptée publiquement par le PNKB était que la collaboration avec le général Mundos et les soldats sous son commandement avait pour but de mettre en déroute les groupes armés à l'intérieur du parc. En effet, le directeur Bya'Ombe, que l'équipe chargée de l'enquête a tenté en vain d'interroger à six reprises,⁵⁷ a reconnu publiquement l'existence des « opérations militaires » dans le parc, mais uniquement dans le contexte d'une action ciblée sur ce qu'il a appelé des « fermes » où, selon lui, se trouvaient des « hommes armés ».⁵⁸ Ces affirmations ont été contredites par les récits des gardes du parc,⁵⁹ des soldats de l'armée congolaise⁶⁰ et des membres de la communauté batwa,⁶¹ qui ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que les opérations conjointes avaient été précisément conçues et menées pour forcer les Batwa à quitter le PNKB et à démanteler leurs campements, contrairement à ce qu'indiquait le discours officiel.

Bien que le motif invoqué par le directeur Bya'Ombe pour collaborer avec l'armée congolaise ait été vivement contesté dans le cadre de cette enquête, ses déclarations montrent qu'il reconnaît ouvertement les opérations militaires dans le PNKB, opérations qui, selon plusieurs sources qui le connaissent personnellement,

l'enthousiasmaient énormément.⁶² Ainsi a-t-il confié, au sujet de ces opérations militaires : « J'ai fait ce que d'autres n'osaient pas faire. »⁶³

Évictions de Kabare et de Bunyakiri : de mai à juillet 2019

Lorsque l'ultimatum d'avril a expiré, une campagne de violence sans précédent a commencé. Les chefs batwa⁶⁴ et les acteurs de la société civile⁶⁵ ont décrit les opérations menées par les autorités du parc pendant deux semaines au mois de juin 2019 pour démanteler les campements batwa dans six à huit villages situés à l'intérieur du parc, dans le territoire de Kabare et aux alentours de Bunyakiri. Ils ont expliqué que les gardes du parc incendiaient les maisons, forçaient les Batwa à quitter leurs villages sous la menace d'armes à feu et en arrêtaient d'autres dans le cadre d'une vague de répression conforme à ce qu'avait annoncé le directeur Bya'Ombe dans son ultimatum.

Ces violences se sont poursuivies au mois de juillet, lorsqu'un autre campement du PNKB situé dans le village de Lulimbi, où vivaient environ 50 Batwa,⁶⁶ aurait été attaqué par un contingent conjoint de gardes et de soldats du parc. Des témoins⁶⁷ ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que les gardes du parc étaient arrivés dans l'après-midi, avaient ouvert le feu sur les membres de la communauté, blessé au moins trois personnes, dont un garçon âgé de 17 ans, et tué au moins un Mutwa.⁶⁸ L'équipe chargée de l'enquête s'est également entretenue avec 20 membres de la communauté qui, après l'incident violent, avaient fui et étaient retournés vivre dans des camps de fortune à l'extérieur du parc.⁶⁹ Ils ont raconté que, dans la panique causée par la fuite du village, l'accouchement d'une femme enceinte avait été déclenché prématurément, entraînant une fausse couche.⁷⁰ Alors que la communauté fuyait les violences, les maisons ont été incendiées par les gardes du parc qui ont également « volé » des chèvres, du bétail et des cochons appartenant à la communauté.

L'incident a été largement documenté par les organisations locales de la société civile,⁷¹ dont l'une a rapporté qu'un garde du parc avait « ouvert le feu sur [...] enfants »,⁷² ce qui correspond aux conclusions de l'équipe chargée de l'enquête. Les médias internationaux⁷³ ont également couvert l'incident, mais, citant un fonctionnaire du PNKB, l'ont présenté comme un « affrontement » entre des Batwa et des gardes du parc. Se souvenant de l'incident, l'un des Batwa interrogés a conclu : « Après ce jour, nous avons fui la forêt et nous ne sommes pas revenus, vivant comme des réfugiés. Cette vie est dure, nous manquons de nourriture, nous n'avons pas de maison qui nous appartienne, mais au moins nous ne sommes pas traqués par les soldats. »⁷⁴

La violente attaque de Lulimbi n'était que l'une des nombreuses attaques perpétrées contre les villages batwa pendant cette période. En juillet 2019, des gardes du parc, apparemment de concert avec des soldats de l'armée congolaise, ont procédé à plusieurs séries d'expulsions violentes dans le sud de sa région montagneuse.

À ce moment critique, Innocent Mburanumwe a pris le contrôle de l'unité d'intervention rapide du PNKB, une unité d'élite de gardes du parc prête au combat qui, d'après les soutiens internationaux du PNKB, assure une mission de « maintien de l'ordre » à l'intérieur et autour du parc.

Mburanumwe est arrivé au PNKB après avoir occupé le poste de directeur adjoint du Parc national des Virunga. Lorsqu'il travaillait à Virunga, Mburanumwe aurait violé et mis enceinte une jeune fille de 15 ans. Après l'avoir violée à plusieurs reprises pendant plusieurs années, il lui a tiré dessus « à bout portant », la blessant gravement. Elle a « à peine survécu » selon le rapport des médias, qui cite la jeune fille affirmant qu'il avait essayé de la tuer et qui note que plusieurs femmes, dont au moins une autre mineure, auraient fait l'objet d'agressions sexuelles par Mburanumwe.⁷⁵ Une plainte officielle a été déposée auprès du procureur militaire du Nord-Kivu,⁷⁶ qui a ouvert une enquête, et Mburanumwe a été démis de ses fonctions de directeur adjoint à Virunga. Après son licenciement, Mburanumwe a été recruté presque immédiatement⁷⁷ pour diriger l'unité d'intervention rapide du PNKB, alors même que l'enquête sur ses crimes présumés par le procureur militaire de la province du Nord-Kivu était en cours. Son recrutement est intervenu quelques semaines avant que l'unité d'intervention rapide, désormais sous son commandement, mène l'opération de grande envergure à Kalehe en juillet-août 2019 décrite ci-après.

En juillet 2019, les autorités du parc et l'armée congolaise travaillaient main dans la main sous la houlette du directeur Bya'Ombe, de Mburanumwe et du général Mundos et avaient déjà à leur actif plusieurs expulsions violentes de Batwa dans le territoire de Kabare et aux alentours de Bunyakiri à l'intérieur du parc. Bien que de nombreux Batwa touchés par cette campagne de violence aient décidé de fuir, à l'instar des civils de Lulimbi, les communautés batwa des principaux villages du territoire de Kalehe (qui avaient été les premières à revenir dans le parc, qui s'opposaient sans relâche et de la manière la plus visible qui soit au PNKB et à ses politiques, et qui n'avaient pour la plupart pas encore été touchées directement par la violence) n'étaient pas disposées à abandonner les villages qu'elles avaient construits quelques mois auparavant.

En réponse, les autorités du parc ont commencé à planifier et à s'entraîner en vue d'une opération encore plus importante visant à démanteler les campements batwa

dans le territoire de Kalehe. Voici ce qu'en a dit un garde du parc interrogé : « Le message était clair pour les Pygmées vivant dans le territoire de Kabare, qui ont commencé à quitter leurs villages. Mais à Kalehe, ils ne voulaient pas partir. [...] C'est ce qui nous a amenés à cette horrible guerre à Kalehe, où tant de gens sont morts. »⁷⁸

« La guerre » : la violence organisée à Kalehe en juillet-août 2019

*« Je me souviens de la guerre. Nous avons vu les soldats et les gardes du parc affluer dans le parc. Les explosions de bombes, les tirs de fusils qui retentissaient et les Pygmées qui fuyaient dans notre village, terrorisés. »*⁷⁹

– membre de la communauté, village non batwa en périphérie du parc

*« Ils sont venus pour purger la forêt par la force. »*⁸⁰
– membre mutwa de la communauté ayant fui le village et ciblé par une opération

*« Nous sommes comme des soldats. Nous devons exécuter les ordres. »*⁸¹

– garde du parc ayant participé à l'opération

Pour décrire les frappes coordonnées contre les villages batwa à Kalehe qui ont eu lieu en juillet-août 2019, quasiment toutes les sources interrogées (notamment les gardes du parc,⁸² les soldats,⁸³ les membres de la communauté,⁸⁴ les chefs et les membres de la communauté non batwa⁸⁵ qui ont été témoins de la violence) ont employé l'expression « *hii vita* » (« la guerre ») pour désigner l'ampleur de la campagne de violence et la destruction totale qui la caractérisait.

L'opération Kalehe, qui, selon la plupart des sources, a duré près d'une semaine, a impliqué des contingents conjoints de gardes du parc et de soldats lançant des attaques répétées et meurtrières sur au moins trois des villages les plus peuplés à l'intérieur du parc : Bugamanda, Buhoyi et Masiza. Les gardes du parc⁸⁶ ont déclaré qu'eux-mêmes et les soldats soutenant l'opération avaient utilisé des armes lourdes telles que des mortiers et des mitrailleuses PKM à chargement par ceinture et avaient réduit en cendres toutes les structures des campements, tandis que les Batwa fuyaient par centaines. L'un d'entre eux raconte : « Lorsque nous arrivions dans un village, nous commençons à tirer des balles, si bien que de nombreux Pygmées fuyaient vers un autre de leurs villages. Le lendemain, nous arrivions là-bas [dans le village où ils avaient fui] et nous ouvrons à nouveau le feu. »⁸⁷

L'opération conjointe de Kalehe se distingue des expulsions à plus petite échelle qui ont eu lieu dans le territoire de Kabare et aux alentours de Bunyakiri au cours des semaines et des mois précédents. L'opération de Kalehe en juillet-août 2019 a nécessité de recourir à une force écrasante pour détruire les campements et bombarder les communautés. Les gardes du parc ont estimé que les forces combinées totalisaient plus de 60 hommes⁸⁸ et ont expliqué que l'unité d'intervention rapide avait envoyé 24 gardes du parc qui avaient été rejoints en renfort par deux sections de commandos d'élite de l'armée congolaise (soit 24 soldats au total)⁸⁹ et des soldats d'infanterie standard. Les soldats qui ont participé à l'opération⁹⁰ ont confirmé que l'opération s'était déroulée dans plusieurs villages batwa du parc, qu'elle avait nécessité l'utilisation d'armes telles que des mortiers et des mitrailleuses PKM à chargement par ceinture, qu'elle avait entraîné la destruction de maisons et qu'elle avait fait plusieurs victimes civiles, bien que les estimations des soldats varient.⁹¹

En général, les gardes du parc interrogés par l'équipe chargée de l'enquête ont confié avoir eu une crise de conscience à propos de la violence. L'un d'eux a déclaré : « En mon âme et conscience, je savais que c'était mal. Mais c'est notre travail. Nous sommes comme des soldats. Nous devons exécuter les ordres. »⁹² Cependant, eux et les soldats ont également exprimé des idées racistes et paternalistes à l'égard des Batwa. Un soldat a fait remarquer que « les Pygmées sont comme des enfants »,⁹³ tandis que, selon un garde du parc, « leur intelligence est largement inférieure ». ⁹⁴

Victimes Batwa de l'opération de Kalehe de juillet-août 2019

Les récits des membres de la communauté, qui ont dit avoir été pris pour cible par des tirs de fusils et d'armes lourdes, correspondent aux blessures présentées à l'équipe chargée de l'enquête par plusieurs membres de la communauté.

Sur trois sites du PNKB, sept Batwa⁹⁵ interrogés présentaient des blessures visibles causées par les armes utilisées par les gardes du parc et/ou les soldats lors des attaques de juillet-août 2019, dont deux avaient été amputés d'une partie de leur corps,⁹⁶ tandis que plusieurs avaient été gravement blessés d'une autre manière.

Quinze autres personnes⁹⁷ ont été interrogées et présentaient des blessures visibles subies lors de leur fuite dans la nature dans l'obscurité, ce qui corrobore les récits selon lesquels le contingent a frappé avant l'aube à certains endroits, compliquant la fuite pour les civils.

Les personnes interrogées ont affirmé qu'il y avait eu beaucoup plus de blessés dans l'opération, mais l'équipe chargée de l'enquête n'a pas pu tous les interroger.

Batwa tués dans l'opération Kalehe de juillet-août 2019

Au total, dans les différents endroits ciblés, 12 membres de la communauté⁹⁸ ont déclaré qu'un parent proche avait été tué lors de l'offensive. Tous ont nommé les membres de leur famille tués et certains ont identifié leurs tombes. L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur six de ces tombes à deux endroits du parc.⁹⁹

En outre, trois membres de la communauté¹⁰⁰ ont déclaré que des êtres chers (des enfants et une personne âgée) étaient morts de faim ou avaient disparu en fuyant dans la forêt. La plupart des membres de la communauté interrogés ont indiqué que leur nombre total était en réalité bien plus élevé ; il ne s'agissait que du nombre total de personnes ayant indiqué à l'équipe qu'un de leurs proches était décédé dans ces conditions.

Il est important de noter que, compte tenu de la portée géographique globale de l'enquête, il a été uniquement possible de mener des travaux de terrain dans les villages clés touchés par l'opération de juillet-août 2019 pendant une durée allant de trois à cinq jours. Les chiffres ci-dessus ne doivent donc pas être considérés comme des totaux exhaustifs, mais plutôt comme des illustrations de la portée, de l'ampleur et de l'impact de la violence.

Le nombre total de Batwa tués lors de l'offensive est difficile à déterminer et les estimations varient considérablement. Certains gardes du parc et soldats qui ont participé à l'opération ont estimé qu'il y avait eu beaucoup de morts, tandis que d'autres ont indiqué qu'un petit nombre avait été tué. Un garde du parc a déclaré : « Beaucoup de Pygmées sont morts. Je connais cinq tombes de Pygmées [morts pendant l'opération], mais d'autres n'ont pas été inhumés. Beaucoup sont donc morts de leur côté », ¹⁰¹ tandis qu'un autre garde du parc a estimé que seulement trois Batwa au total étaient morts pendant l'opération. ¹⁰² Les chefs et les membres de la communauté batwa de différents endroits ont également avancé des estimations très variables du bilan total de l'opération, allant de trois à 25 morts ou plus. ¹⁰³

Cette divergence est probablement imputable à divers facteurs, le plus important étant que, selon toutes les descriptions, les décès ont eu lieu dans un contexte de chaos dans lequel des centaines de Batwa fuyaient, paniqués, dans la forêt, parfois dans l'obscurité. En outre, la plupart des sources individuelles (à l'exception des gardes du parc et des soldats interrogés) n'ont été témoins de la violence qu'à l'un des nombreux endroits touchés. Quant aux désaccords entre les gardes du parc, il est probable que certains d'entre eux souhaitent minimiser le coût humain d'une opération à laquelle ils ont participé. Il est également difficile pour chaque participant à une opération de savoir combien de personnes au total ont été

tuées, plus particulièrement lorsque la plupart des sources indiquent que plus de 60 soldats et gardes du parc ont participé à l'assaut.

Plutôt que de tenter de parvenir à une estimation globale, l'équipe chargée de l'enquête a cherché à recueillir autant de preuves que possible concernant des personnes spécifiques tuées au cours de l'opération.

Attaque de la « ville-capitale » de Bugamanda

Bugamanda se compose d'un ensemble de structures s'étendant sur environ cinq kilomètres à partir d'une aire où les communautés se réunissent et qui accueille souvent des délégations de Batwa d'autres régions de l'Est de la RDC. Des membres de la communauté batwa¹⁰⁴ ont appelé le village leur « ville-capitale » dans le territoire de Kalehe, le décrivant comme le siège des structures de gouvernance et le centre commercial, culturel et politique des Batwa de Kalehe.

L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 300 membres de la communauté batwa qui se trouvaient à Bugamanda lorsque l'opération de juillet-août 2019 a commencé. Ceux-ci ont décrit une embuscade lors de laquelle un important contingent de gardes du parc et de soldats a ouvert le feu avec des fusils, bombardé le village avec une vingtaine de projectiles de mortier, ¹⁰⁵ puis incendié une grande partie du village alors que les membres de la communauté s'enfuyaient.

Plus de 100 Batwa ont déclaré que leurs maisons avaient été incendiées, ¹⁰⁶ mais l'équipe chargée de l'enquête n'a pas interrogé tous les habitants de Bugamanda, ce qui signifie qu'il est probable que le nombre de personnes directement touchées soit beaucoup plus élevé. D'autres personnes dont les maisons n'ont pas été détruites vivaient dans les collines entourant le centre de Bugamanda, dans des zones moins accessibles, de l'autre côté de collines escarpées et de chemins étroits et sinueux traversant une forêt dense, difficile à atteindre rapidement pour un contingent important de gardes du parc et de soldats.

Des membres de la communauté¹⁰⁷ ont déclaré qu'après avoir fui, certains étaient retournés à Bugamanda pour découvrir que le village serait à nouveau attaqué le jour suivant. Ils ont précisé que le contingent conjoint était revenu chaque jour pendant quatre jours ou plus, ouvrant le feu sur ceux qui étaient revenus, les obligeant à fuir à nouveau plus profondément dans la forêt ou dans des communautés hôtes à l'extérieur du parc. Plusieurs chefs ¹⁰⁸ et membres de la communauté¹⁰⁹ ont estimé qu'au moins trois Batwa avaient été tués à Bugamanda et l'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur la tombe de

quatre personnes qui auraient été tuées lors de l'attaque de plusieurs jours.¹¹⁰

Des membres de la communauté¹¹¹ qui étaient présents à Bugamanda ont déclaré que la résistance s'était organisée au moyen de bâtons et de machettes, mais sans armes à feu. Des témoins¹¹² ont ajouté que ceux qui n'avaient pas pu fuir et qui n'avaient pas été abattus avaient été passés à tabac par les gardes du parc et que des dizaines d'entre eux avaient été rassemblés, arrêtés et conduits dans des centres de détention où ils avaient été victimes de graves discriminations et de conditions inhumaines, comme expliqué plus en détail ci-après.

Certaines des circonstances de l'assaut à Bugamanda (notamment la mort frappante d'un Mutwa dont l'inhumation est décrite ci-après, les noms de quatre personnes gravement blessées par balles lors de l'assaut et d'autres aspects généraux de l'attaque documentée par l'équipe chargée de l'enquête) ont été corroborées par les récits recueillis par les acteurs de la société civile.¹¹³

Attaque des cortèges funèbres

Après l'embuscade initiale à Bugamanda, le contingent conjoint a quitté le village, faisant croire à certains membres de la communauté que l'offensive était terminée. De nombreux Batwa sont retournés dans le village en grande partie détruit, se rassemblant pour organiser l'inhumation traditionnelle d'un Mutwa qui avait été tué par balle.

Alors que les membres de la communauté creusaient une tombe et commençaient à inhumér le corps, ils auraient entendu des tirs de fusil et des explosions de mortier en approche, signalant le retour du contingent conjoint. Un membre de la communauté ayant assisté à l'incident se souvient : « Nous avons déjà commencé à l'inhumer, puis nous avons commencé à entendre des explosions de bombes. Alors nous l'avons rapidement mis en terre et avons commencé à fuir. D'autres ont dit "Partons vite pour qu'ils ne nous tuent pas !" »¹¹⁴

Les témoins ont ensuite rapporté que les gardes du parc avaient exhumé le corps partiellement inhumé, l'avaient déshabillé et l'avaient mutilé en tirant sur le visage du défunt jusqu'à ce qu'il soit méconnaissable.

L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 90 membres de la communauté¹¹⁵ qui ont déclaré avoir assisté à son inhumation et avoir été témoins de l'incident, dont deux parents directs de l'homme.¹¹⁶ Un garde du parc interrogé se rappelle également avoir été présent lors de cet incident et avoir vu d'autres gardes tirer sur le visage du cadavre.¹¹⁷

Le corps serait resté étendu, nu et mutilé, pendant plusieurs heures avant que des Batwa puissent revenir l'inhumer en toute sécurité.¹¹⁸ Le père du défunt a déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que lorsque le

cadavre a été inhumé une deuxième fois, « je n'ai pas pu reconnaître le visage de mon propre fils »¹¹⁹ à cause de l'ampleur des mutilations.

L'utilisation d'armes lourdes à Bugamanda

Bien que des témoins aient décrit l'utilisation d'armes lourdes dans tous les villages ciblés par l'opération, c'est à Bugamanda que l'équipe chargée de l'enquête a trouvé certaines des preuves matérielles les plus solides de l'utilisation de ces armes.

Les Batwa qui ont fui ont expliqué que le village avait été bombardé par des projectiles de mortier provenant des collines environnantes et qu'au moins deux membres de la communauté avaient été mutilés à cause de ces projectiles.¹²⁰ Un membre de la communauté se souvient : « Ils nous ont tiré dessus avec leurs bombes comme si nous étions des rebelles. Nous n'étions pas armés. »¹²¹

L'équipe chargée de l'enquête a interrogé un homme¹²² dont la jambe avait été arrachée par un tir de mortier (voir figure 2), qui a expliqué avoir vu des gardes du parc tirer dans sa direction depuis les collines avant de perdre sa jambe.

À un endroit situé à flanc de colline où des témoins ont rapporté avoir vu des gardes du parc et des soldats se rassembler pour commencer à tirer sur le village en contrebas avec des mortiers, l'équipe chargée de l'enquête a retrouvé un objet métallique à même le sol (voir figure 1) que deux sources expertes ont identifié comme étant un couvercle d'un projectile de mortier.¹²³

Des soldats et des gardes du parc ont également déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que des armes lourdes avaient été utilisées lors de l'opération.¹²⁴ En outre, plus de dix habitants du village de Bugamanda se rappellent avoir entendu des dizaines d'explosions de bombes,¹²⁵ tout comme plus de 200 membres de la communauté batwa qui ont fui Bugamanda lors de l'opération.¹²⁶

Précisons que, selon les gardes du parc qui ont participé à la formation,¹²⁷ l'utilisation de mortiers à



Figure 1 : Un objet métallique identifié comme un couvercle de bombe de mortier de 60 mm, récupéré par l'équipe de recherche sur une colline d'où les gardes du parc auraient bombardé un village Batwa



Figure 2 : Un homme avec une jambe en moins, touché par un tir de mortier.

Bugamanda a eu lieu quelques semaines après une formation dispensée par des entrepreneurs militaires privés étrangers à l'unité d'intervention rapide, qui incluait des instructions sur l'utilisation d'armes lourdes. Comme expliqué ci-après, cette formation a conduit à l'offensive sur Bugamanda.

L'effet domino

Cette opération de grande envergure a poussé des Batwa à fuir, paniqués, vers les villages voisins en périphérie du parc, ce qui a eu des conséquences sur ces villages non batwa.

Dans un village voisin de Bugamanda, l'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 15 membres de la communauté¹²⁸ et a vu un camp informel de personnes déplacées où vivent encore des Batwa qui ont fui lors de l'opération.

Les membres de la communauté ont été directement témoins du début de l'attaque à Bugamanda. Le chef du village a partagé ses souvenirs avec l'équipe chargée de l'enquête :

Les gardes du parc sont arrivés et ont essayé de forcer les Pygmées à fuir. Quand ils ont refusé, les gardes du parc ont commencé à tirer. On pouvait entendre leurs bombes exploser d'ici. Cela a continué tous les jours pendant presque toute la semaine. [...] Et nous, notre population, cette guerre nous a mis dans une situation très difficile. Nous avons reçu un nombre écrasant de Pygmées dans notre village.¹²⁹

Les habitants du village voisin se souviennent d'avoir vu arriver une vague de Batwa qui fuyaient le PNKB. Après l'assaut, de nombreux Batwa sont retournés dans le parc, mais d'autres sont restés sur place et ont vécu dans des familles d'accueil et dans un camp informel pour personnes déplacées dans des conditions déplorables, craignant des représailles s'ils retournaient dans le parc.

Le chef d'une des communautés voisines a également déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que les Batwa déplacés étaient devenus dépendants de la nourriture de la communauté, mettant sérieusement à l'épreuve les réserves alimentaires du village, même plus d'un an après les attaques. Il n'existe pas de programme officiel pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans ce village ou dans les villages voisins et le chef a estimé que des dizaines de familles (c'est-à-dire des centaines de personnes) ayant fui les villages batwa du parc résident actuellement dans ce petit village et dépendent de la nourriture qui s'y trouve.

Le chef et les membres de la communauté¹³⁰ se sont également souvenus que, lors de l'opération, les soldats s'étaient nourris des produits cultivés par la communauté. Lorsqu'ils sont partis, après environ une semaine d'attaques à l'intérieur du parc, les champs étaient presque vides. Les membres de la communauté à Bogamanda se souviennent également d'avoir été chassés de leurs champs (situés à l'extérieur du parc) par des soldats et des gardes du parc afin de dégager la voie pour le contingent conjoint qui se déplaçait à pied vers Bugamanda, à l'intérieur du parc.

« Nos champs sont à l'extérieur du parc. Mais maintenant, même nous avons commencé à craindre d'aller sur nos terres », raconte un membre de la communauté. « Je pense que, vu ce qui est en train de se passer, tant que les Pygmées n'auront pas obtenu de solution et que le dialogue ne pourra pas commencer avec l'État, nous, qui vivons à l'extérieur du parc, n'aurons pas la paix. Puisque cette guerre continue, nous devons aussi vivre avec l'insécurité et dans la peur. »¹³¹

Buhoyi en flammes

Au sud de Bugamanda se trouve Buhoyi, un autre campement batwa important à l'intérieur du PNKB, dans le territoire de Kalehe, au pied d'une colline escarpée

surplombant une vallée verdoyante qui mène hors du parc. On estime que les nombreuses structures de Buhoyi abritent plus de 450 Batwa,¹³² qui passent le plus clair de leurs journées à travailler dans des champs situés davantage à l'intérieur du parc avant de retourner dormir dans leurs maisons à flanc de colline, à cheval sur un petit ruisseau où les enfants jouent et se lavent de temps à autre.

D'après les membres de la communauté,¹³³ les gardes du parc¹³⁴ et les chefs batwa,¹³⁵ Buhoyi a été le prochain village ciblé par l'offensive conjointe après l'embuscade initiale à Bugamanda. L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 100 membres de la communauté batwa au sujet de l'attaque de Buhoyi.¹³⁶ Ils se souviennent que l'attaque a commencé tôt le matin : certains habitants déjà réveillés ont vu un important contingent de soldats et de gardes du parc progresser rapidement dans la vallée, à pied, en direction du village.¹³⁷

Certains membres de la communauté ont réveillé les autres dans un mouvement de panique et la plupart ont pris la fuite vers le fin fond du parc pendant que le contingent ouvrait le feu. Les membres de la communauté ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que le village entier avait été incendié alors que les habitants fuyaient, bien que personne n'ait été tué dans l'attaque.¹³⁸ L'une des raisons était que la plupart des habitants avaient déjà fui avant l'arrivée du contingent.

Bien que des témoins aient déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que toutes les structures de Buhoyi avaient été

incendiées, la plupart auraient été reconstruites par les membres de la communauté qui ont décidé de revenir après l'attaque.¹³⁹ Néanmoins, certaines structures n'ont jamais été reconstruites.

L'équipe chargée de l'enquête a visité et compté plus de 15 structures détruites qui portaient des signes visibles d'incendie, tels que du bois carbonisé et des murs noircis.¹⁴⁰ Celles-ci incluaient 14 maisons, un centre culturel et un *baraza*, une structure où se réunissent les chefs et les membres de la communauté (voir figure 3).

L'équipe a également interrogé deux membres de la communauté qui vivaient dans certaines des structures incendiées et jamais reconstruites. L'un d'eux¹⁴¹ a expliqué que, avant la première expulsion des Batwa dans les années 1970, ses parents vivaient dans la zone du parc où se trouve maintenant Buhoyi. Lui-même né en dehors du parc après la première expulsion, il a vécu avec sa famille dans des communautés hôtes non batwa et témoigne : « Nous avions du mal à trouver de quoi manger, nous étions victimes de discrimination et devions vivre comme des exilés. Lorsque j'étais enfant, nous étions refoulés par d'autres communautés d'un village à l'autre, en perpétuel déplacement. Nous avons vraiment souffert. »¹⁴² Par la suite, il se souvient de la fierté qu'il a ressentie en revenant avec sa communauté dans le parc et en construisant la maison où il vivrait avec sa femme et ses jeunes enfants.

Quand lui et d'autres Batwa ont eu fini de construire des maisons dans tout Buhoyi, des rumeurs selon



Figure 3 : Vestiges d'une maison incendiée à Buhoyi.

lesquelles les autorités du parc viendraient les forcer à partir ont commencé à circuler. Il se souvient : « Personne ne peut s'empêcher de ressentir de la peur. Mais j'étais rassuré à l'idée que nous étions sur la terre de nos ancêtres. »¹⁴³

Il raconte ensuite qu'un matin, lui et sa famille ont été réveillés par d'autres membres de la communauté qui couraient dans le village en criant : « Ils viennent incendier les maisons ! »

J'ai attrapé mes enfants et j'ai couru avec eux et ma femme. Les enfants criaient, pleuraient. Nous avons commencé à entendre des tirs de fusils alors que nous nous enfuyions, puis les explosions de bombes. En regardant derrière moi, je pouvais voir les gardes du parc au loin, et je pouvais voir qu'ils avaient des armes d'épaule.

Après des jours à se cacher dans la nature, il est revenu dans le village incendié avec sa femme et ses enfants, pour constater que leur maison avait été brûlée et que tous leurs biens avaient été dérobés. « Je me souviens que mes enfants pleuraient en entrant dans notre maison détruite, ils étaient anéantis. [...] Mais il n'y avait pas que notre maison. Ils ont incendié toutes les maisons ici à Buhoyi, ils n'en ont pas laissé une seule. »¹⁴⁴

L'équipe chargée de l'enquête a également interrogé un garde du parc¹⁴⁵ et lui a montré des photos des maisons incendiées qu'elle avait vues à Buhoyi. Le garde a confirmé que ces structures avaient bien été détruites par des gardes du parc et des soldats lors de cette offensive.

Si, comme des membres de la communauté l'ont indiqué, *toutes* les structures ont été incendiées dans ce village, on peut estimer ce que sont plus de 50 structures qui ont été détruites, compte tenu du nombre de structures qui se trouvent actuellement dans le campement et de celles qui n'ont jamais été reconstruites. Plusieurs centaines de personnes ont probablement été affectées.¹⁴⁶

À Buhoyi comme dans les autres sites visés par l'offensive, l'équipe chargée de l'enquête a entendu des récits sporadiques de membres de la communauté qui avaient tenté de défendre le village contre le contingent conjoint à l'aide de lances et de machettes,¹⁴⁷ bien que cette résistance semble avoir été beaucoup plus limitée à Buhoyi que dans les autres villages du parc.

Attaque avant l'aube au dernier refuge des Batwa : Masiza

« Les cadavres. Ce dont je me souviens, c'est d'avoir vu les cadavres de notre peuple alors que nous fuyions. »¹⁴⁸
— membre de la communauté batwa ayant fui Masiza

Dans la partie la plus septentrionale de la zone montagneuse du PNKB se trouve le village de Masiza, qui est niché sous la canopée de la jungle et abrite plusieurs centaines de membres de la communauté.¹⁴⁹

Après l'attaque de la « ville-capitale » batwa de Bugamanda, qui aurait été en grande partie détruite à côté de Buhoyi, ce site éloigné, situé à l'extrême nord du PNKB, a été l'un des seuls villages importants du territoire de Kalehe à avoir été épargnés lors de l'opération.

Les gardes du parc ont expliqué à l'équipe chargée de l'enquête qu'ils avaient conduit les camions du PNKB jusqu'à la ville commerciale multiethnique voisine de Katasomwa, qui se trouve en bordure du parc. Le PNKB dispose d'un poste avancé dans la ville, où les gardes ont indiqué dormir avant de partir à pied tôt le lendemain matin pour surprendre les membres de la communauté batwa qui dormaient à Masiza.

Les membres de la communauté ont décrit l'attaque, qui a commencé avant l'aube.¹⁵⁰ Les gardes du parc et les soldats sont arrivés à pied et ont ouvert le feu sur le village en utilisant d'abord des fusils automatiques, puis des armes lourdes. Les membres de la communauté se rappellent avoir entendu plus d'une douzaine d'explosions de tirs de mortier.¹⁵¹

L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 170¹⁵² résidents batwa de Masiza, qui ont décrit des scènes de carnage et de destruction. À Masiza, les membres de la communauté batwa ainsi que les gardes du parc ont estimé que de nombreuses personnes avaient été tuées, bien plus que dans les autres villages ciblés par l'opération.

Plusieurs habitants de Masiza¹⁵³ et un garde du parc¹⁵⁴ ont également indiqué que les Batwa avaient opposé une résistance relativement plus forte à Masiza que dans les autres villages ciblés par l'offensive. Un habitant de Masiza a raconté à l'équipe chargée de l'enquête qu'un de ses proches parents avait utilisé un fusil pour repousser les assaillants,¹⁵⁵ bien que toutes les sources ayant commenté l'attaque aient indiqué qu'un seul Mutwa, pas plus, avait résisté avec des tirs de fusil.¹⁵⁶ La majorité de ceux qui ont cherché à repousser les attaquants, principalement pour « gagner du temps » afin que les femmes, les enfants et les Batwa âgés puissent s'enfuir, l'ont fait, selon les témoignages, à l'aide de lances et de machettes.

Bilan humain

Alors que les Batwa, et plus particulièrement les personnes âgées et les enfants, tentaient de s'enfuir dans la nuit, avant l'aube, dans la nature, les habitants de Masiza ont affirmé que de nombreuses personnes avaient été blessées et que beaucoup d'enfants et de personnes âgées avaient été séparés de leurs familles.¹⁵⁷ Des membres de la communauté ont dit à l'équipe chargée de l'enquête que plusieurs enfants

et personnes âgées batwa avaient disparu dans la forêt, certains ayant été découverts plus tard, morts de faim.¹⁵⁸

Selon les témoins, les gardes du corps et les soldats ont incendié environ la moitié des maisons qui se trouvaient sur leur chemin et ont détruit l'autre moitié par d'autres moyens (par exemple en les démolissant à coups de pied). Lors des entretiens, 41 membres de la communauté ont dit à l'équipe chargée de l'enquête que leurs maisons avaient été incendiées et 20 autres que leurs maisons avaient été physiquement détruites.¹⁵⁹

À Masiza, 11 membres de la communauté batwa¹⁶⁰ ont affirmé à l'équipe chargée de l'enquête qu'un de leurs proches parents avait été tué lors de l'offensive. Tous ont donné le nom de leur proche et certains ont montré leur lieu de sépulture. L'équipe s'est rendue sur deux tombes de ce type à Masiza. Elle s'est également entretenue avec trois personnes¹⁶¹ qui ont déclaré que des êtres chers, des enfants et une personne âgée, étaient morts de faim ou avaient disparu en fuyant dans la forêt, ce qui signifie qu'au total, l'équipe s'est entretenue avec 14 habitants de Masiza qui ont déclaré qu'un parent proche était mort à la suite de l'opération.

Il est important de noter que la plupart des membres de la communauté interrogés ont indiqué que le nombre total d'enfants et de personnes âgées qui avaient disparu ou étaient morts de faim dans la forêt était bien plus élevé que les trois personnes dont les proches ont parlé à l'équipe chargée de l'enquête.¹⁶²

Certains membres de la communauté batwa ont dit avoir été blessés par des tirs de fusil lors de l'opération. Quatre personnes¹⁶³ ont montré des blessures corporelles, telles que des cicatrices visibles de blessures par balle.

Plusieurs autres habitants de Masiza ont expliqué avoir été blessés alors qu'ils fuyaient désespérément dans la forêt obscure au milieu des assaillants. Certains ont dit avoir trébuché sur des arbres, avoir dégringolé une colline, s'être cassé des membres, avoir été coupés par des branches pointues, avoir trébuché dans des feux servant à cuire de la nourriture ou à brûler du charbon de bois ou s'être blessés d'une autre manière alors qu'ils fuyaient, à l'aube, sur le terrain impraticable de la forêt. Quinze personnes¹⁶⁴ ont montré ces blessures, des cicatrices visibles caractéristiques de blessures par balle, à l'équipe chargée de l'enquête, ce qui correspond aux récits indiquant que Masiza a été attaqué par surprise dans les heures précédant l'aube. Selon les témoignages, d'autres personnes qui n'ont pas été tuées ou blessées et qui n'ont pas fui à temps ont été rassemblées par les gardes du parc et conduites dans des centres de détention.¹⁶⁵

Migration dans la panique

L'opération conjointe de juillet-août 2019 a engendré un déplacement massif de la population batwa de

Kahuzi-Biega. À court terme, elle a contraint des villages entiers à fuir au fin fond de la forêt ou dans des villages non batwa situés à la périphérie du parc. À long terme, elle a entraîné la réinstallation permanente de plusieurs centaines de personnes¹⁶⁶ en dehors du PNKB, où elles sont à nouveau confrontées à la discrimination, à la pauvreté et à la privation perpétuelle de terres. Dans les faits, l'opération de grande envergure a fait replonger beaucoup d'entre elles dans l'état de précarité dans lequel elles avaient vécu pendant des décennies avant de revenir dans la forêt en 2018.

Un élément déterminant, déjà décrit ci-dessus, est que les gardes du parc ont affirmé à l'équipe qu'il s'agissait précisément de l'objectif principal de l'opération : repousser les communautés batwa et les dissuader de revenir et de reconstruire. L'équipe chargée de l'enquête a visité quatre villages à l'extérieur du parc, où elle a parlé avec des communautés batwa qui se qualifiaient fréquemment de « *bakimbizi* », un terme kiswahili couramment traduit par « réfugiés », mais qui signifie plus littéralement « personnes en fuite » ou « personnes qui ont fui ».

L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec plus de 100 membres déplacés de la communauté, qui ont décrit avoir laissé derrière eux les villages qu'ils avaient construits dans le parc après la campagne de violence organisée dans le PNKB en 2019.¹⁶⁷ Plus particulièrement, les conditions de vie dans ces villages (où les Batwa vivent dans des camps de fortune, sans terres, en étant entièrement dépendants des communautés hôtes non batwa qui les discriminent fréquemment) ont été qualifiées de misérables. Les Batwa déplacés ont dit être vulnérables à l'exploitation, vivre dans des conditions sordides et lutter pour obtenir des moyens de survie de base.¹⁶⁸

Les personnes interrogées ont expliqué avoir fui, terrorisées, quand la nouvelle de l'attaque sur Bugamanda a commencé à se répandre de village en village. Elles ont ajouté qu'il en était allé de même dans plusieurs autres villages batwa qui n'étaient pas ciblés par l'opération. L'une d'elles a déclaré à l'équipe : « Nous avons entendu parler de la violence dans les autres villages, alors nous avons commencé à fuir. Nous avons compris qu'ils voulaient terroriser tous les Batwa pour les faire sortir de la forêt avec ces attaques. »¹⁶⁹

Il est important de noter que ces entretiens indiquent que l'opération a provoqué une migration massive hors du PNKB dans un mouvement de panique, même depuis des villages qui n'étaient pas visés par l'offensive.

L'équipe chargée de l'enquête n'a pas pu déterminer si la majorité des personnes qui avaient fui ces villages (c'est-à-dire celles qui n'étaient pas réellement visées) l'avaient fait à titre temporaire (par exemple en se cachant au fin fond de la forêt ou dans des communautés hôtes pendant quelques semaines avant de retourner dans leurs

campements) ou si une partie importante avait fui de manière permanente.

Au total, l'équipe chargée de l'enquête estime qu'au moins 1 900 membres de la communauté batwa ont vraisemblablement été *immédiatement* déplacés par l'opération¹⁷⁰ et ont été contraints de quitter leur village.

Selon un recensement de 2017, le nombre de Batwa de Kahuzi-Biega vivant dans la région élargie s'élève à environ 9 600 personnes,¹⁷¹ soit la quasi-totalité de la population de ce clan batwa. À supposer que l'estimation de l'équipe chargée de l'enquête quant au nombre minimal de Batwa forcés de fuir pendant l'offensive soit correcte, ce sont environ 20 % de la population *totale* des Batwa de Kahuzi-Biega qui ont vu leur vie violemment et soudainement déracinée dans les jours qui ont suivi les violences de juillet-août 2019.

Après l'opération, bien que plusieurs centaines de membres de la communauté aient décidé de revenir et de reconstruire leurs villages, plusieurs centaines d'autres au moins ne sont jamais revenus, préférant vivre dans des conditions sordides et discriminatoires plutôt que dans la terreur à l'intérieur du parc. L'opération a donc provoqué un déplacement à grande échelle, à court et à long terme, a fait plusieurs morts et a aggravé la marginalisation et le désespoir de la communauté dans son ensemble.

Ce déplacement étant un objectif spécifique de la campagne, on peut dire que l'existence sans terre de ces communautés leur a une fois de plus été imposée par la direction du parc, qui cherchait apparemment à les chasser par tous les moyens et à n'importe quel prix. Un Mutwa a décrit en ces termes la vie à l'extérieur du parc : « Nous sommes congolais. Chaque tribu ici a sa maison. Nous n'avons pas de terre, pas de maison, nous vivons comme des réfugiés dans notre propre pays. »¹⁷²

Résistance des Batwa et représailles

Dans les trois principaux villages visés par l'offensive de juillet-août 2019, certains Batwa ont tenté de résister à l'avancée des forces combattantes, le plus souvent à l'aide de bâtons, de lances et de couteaux.

Cette résistance a été décrite¹⁷³ comme spontanée : une réaction immédiate à l'embuscade, par opposition à une réaction planifiée et/ou bien organisée. Certains ont indiqué que ceux qui résistaient avaient essayé de gagner du temps pour que les femmes et les enfants puissent fuir les villages attaqués.¹⁷⁴

Tous les gardes du parc interrogés par l'équipe chargée de l'enquête ont noté que, dans la vaste majorité des cas, la résistance prenait la forme de petits groupes de Batwa brandissant des « armes traditionnelles »,¹⁷⁵ comme des

lances, des couteaux ou des machettes dans une tentative désespérée de repousser l'offensive. Les gardes du parc ont indiqué que la résistance *avec des armes à feu* était extrêmement sporadique et tous ont déclaré savoir qu'il n'y avait que cinq ou six armes à feu en possession des plus de 1 000 membres de la communauté batwa vivant sur le territoire de Kalehe à l'intérieur du parc.¹⁷⁶

Cela démontre de manière décisive que la résistance des Batwa à l'offensive se limitait, comme l'ont décrit les membres de la communauté, à des armes rudimentaires et ne représentait donc pas une menace sérieuse pour la force de combat lourdement armée et bien entraînée, composée de dizaines de soldats d'élite et de gardes du parc.

Des gardes du parc¹⁷⁷ ont en outre déclaré à l'équipe chargée de l'enquête qu'ils n'étaient pas gravement menacés par les Batwa qui résistaient avec des armes simples ou par des tirs sporadiques de fusils depuis les collines, notant que chaque soldat et garde du parc du contingent conjoint de plus de 60 hommes¹⁷⁸ était armé d'un fusil automatique et que plusieurs membres de la force de combat étaient équipés de mitrailleuses à chargement par ceinture, de mortiers et de RPG.

Les gardes du parc interrogés ont exprimé leur malaise face au fait qu'une opération composée de soldats d'élite et de paramilitaires hautement entraînés et équipés d'armes lourdes devait affronter tout au plus six Batwa portant des fusils et un petit nombre d'autres personnes maniant des armes rudimentaires. Un garde du parc a déclaré : « De nombreux gardes ne voulaient vraiment pas attaquer les Batwa. Même les Pygmées qui se sont défendus n'utilisaient que des lances ou des couteaux. Nous, nous avons nos fusils. »¹⁷⁹

Un témoin de l'attaque à Bugamanda (dont les habitants, selon les témoignages rapportés à l'équipe chargée de l'enquête, se sont défendus avec des bâtons, des machettes et des lances, mais pas avec des armes à feu)¹⁸⁰ s'est souvenu que « ceux qui essayaient de résister utilisaient des bâtons et des machettes. Nous étions horrifiés de voir qu'ils essayaient de les faire sauter avec des bombes. »¹⁸¹ En effet, un soldat interrogé qui dit avoir participé à l'opération se souvient que « lorsque les Pygmées venaient attaquer avec des bâtons, nous tirions tout simplement sur eux et les tuions »,¹⁸² un commentaire qui a fait rire les autres soldats présents au lieu de l'entretien.

Cette résistance minime n'enlève rien au fait que, selon la grande majorité des rapports, l'opération a principalement touché des civils batwa non armés et que l'opération a été décrite comme *visant* les villages eux-mêmes et non les personnes armées qui s'y trouvaient, ce qui signifie qu'il s'agissait en fait d'une opération visant des sites civils, indépendamment de la résistance accessoire et limitée des Batwa.

En plus de la résistance sporadique à l'avancée des contingents conjoints, le meurtre largement médiatisé¹⁸³ d'un garde du parc le 1er août 2019 a retenu l'attention nationale.¹⁸⁴ Lors de cet incident, un poste de patrouille du PNKB a été attaqué par des assaillants équipés de diverses armes.

Les rapports officiels varient considérablement au sujet de l'incident et des responsables de la violence, les sources officielles du PNKB affirmant que les « Maï-Maï » (c'est-à-dire les membres des milices dites « Maï-Maï » et non les Batwa) ont mené l'attaque.¹⁸⁵ Il est important de noter que les sources officielles, citées par les médias congolais, n'ont fait aucune mention de l'implication des Batwa dans l'attaque.

Cependant, contrairement à la version officielle, les gardes du parc¹⁸⁶ et les membres de la communauté Batwa qui connaissent bien l'incident¹⁸⁷ affirment que l'attaque a été *principalement* menée par des membres de la communauté batwa armés de machettes, de lances et de bâtons¹⁸⁸ en représailles à l'escalade des expulsions violentes menées par le PNKB.¹⁸⁹ Le garde du parc qui a été témoin de l'attaque a déclaré qu'un supérieur du PNKB au poste avait crié avec enthousiasme « Tuons tous ces Pygmées ! », mais que les gardes avaient refusé d'exécuter l'ordre parce qu'ils étaient mal à l'aise à l'idée de tirer sur des personnes brandissant des armes rudimentaires. La source a également déclaré à l'équipe chargée de l'enquête qu'un garde du parc basé au poste était sorti seul et sans son arme pour tenter d'engager un combat au corps à corps avec les Batwa avant d'être tué.¹⁹⁰

Tous les gardes du parc interrogés ont déclaré que ce poste avait été détruit « pendant la guerre »¹⁹¹ (l'expression utilisée pour décrire la vague d'expulsions violentes dans tout le territoire de Kalehe) bien que la séquence des événements ne soit pas tout à fait claire, pas plus que la raison pour laquelle le compte rendu officiel du PNKB ne fait aucune mention des Batwa.

Au total, l'équipe de recherche a obtenu des informations relatives à trois cas de membres de la communauté batwa ayant commis de violentes attaques de représailles contre les gardes du parc. Ces attaques ont été dans tous les cas menées en réponse directe à un concours de violence organisé à grande échelle par des gardes du parc et des soldats contre des membres de la communauté et ne justifient donc pas la violence organisée. Certains membres de la communauté ont fomenté des attaques contre les gardes du parc et les soldats¹⁹² parce qu'ils avaient été attaqués, et non l'inverse. En d'autres termes, les membres de la communauté batwa ne représentaient aucune menace pour les gardes du parc et les soldats jusqu'à ce que leurs communautés soient directement attaquées. Dans tous les cas, les représailles semblent avoir été organiques, spontanées, mal organisées et menées avec

des armes rudimentaires telles que des bâtons, des lances, des couteaux et des machettes et ne sauraient donc être sérieusement considérées comme une mobilisation armée.

Arrestations, discrimination dans le système judiciaire et violence carcérale

Alors que de nombreux Batwa visés par les attaques de juillet-août 2019 fuyaient dans la forêt, d'autres auraient été rassemblés par des gardes du parc et des soldats, battus et détenus avant d'être conduits dans des centres de détention du Sud-Kivu, où ils ont subi des traitements déshumanisants et des conditions misérables.

Les personnes arrêtées lors de l'opération en ont rejoint d'autres qui croupissaient déjà dans les centres de détention du Sud-Kivu. Plusieurs autres finiront dans ces prisons après les vagues d'arrestation de l'année à venir, en particulier au vu de la poursuite et de l'intensification des efforts déployés par les autorités du parc pour réprimer les communautés batwa qui leur résistent (voir sections VI et VII ci-après).

En 2019 et 2020, l'équipe chargée de l'enquête a constaté que plus de 50 Batwa avaient été arrêtés à l'intérieur et autour du PNKB, principalement pour des accusations telles que « occupation illicite du parc ». La plupart ont été arrêtés directement par les gardes du parc avant d'être remis au système judiciaire.¹⁹³

L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec quatre Batwa actuellement détenus dans une grande prison,¹⁹⁴ six qui avaient été précédemment détenus dans plusieurs établissements de la région,¹⁹⁵ deux membres de la famille de détenus,¹⁹⁶ un agent d'un centre de détention de la région,¹⁹⁷ deux avocats spécialisés en droits humains travaillant avec des Batwa dans des centres de détention de la région¹⁹⁸ et trois sources de la société civile qui s'attachent à documenter les conditions de détention des Batwa.¹⁹⁹

De nombreux Batwa, comme ceux qui ont été détenus lors de l'opération de Kalehe en juillet-août 2019, ont été arrêtés parce qu'ils vivaient à l'intérieur du parc ou pour des motifs tels que « destruction du parc ».²⁰⁰ D'autres, vivant à l'extérieur du parc, sont punis de manière disproportionnée pour des délits mineurs ou accusés de crimes qu'ils n'ont la plupart du temps pas commis. Les organisations de la société civile ont documenté des exemples d'arrestations arbitraires, notamment des cas de Batwa vivant à l'extérieur du parc qui ont été arrêtés et incarcérés pendant des mois sans qu'on leur présente un mandat d'arrêt ou qu'on les informe du motif de leur arrestation.²⁰¹

Un avocat des droits humains qui travaille avec des Batwa détenus a déclaré à l'équipe chargée de l'enquête

que les membres de la communauté étaient « fréquemment arrêtés pour des infractions mineures. Ils sont gravement appauvris et cela conduit les membres de la communauté à se livrer à de menus larcins, de petits actes de vol de nourriture et autres, pour lesquels ils sont punis de manière disproportionnée. »²⁰²

Pour cette raison, beaucoup ont confié se sentir pris au piège entre deux formes de persécution,²⁰³ traités comme des criminels à l'intérieur et à l'extérieur du parc, faisant face dans les deux cas à la menace réelle d'une arrestation et de mauvais traitements dans des centres de détention où ils sont brutalisés en raison de leur identité.

Tous les détenus batwa, qu'ils aient été arrêtés en raison de leur présence dans le parc ou à l'extérieur du parc, ont décrit des expériences de détention similaires : des traitements dégradants et violents qui peuvent aller jusqu'à relever de la torture. La plupart d'entre eux ont décrit les traitements et les conditions particulièrement épouvantables subis pendant leur détention, ainsi que la discrimination dont ils ont été victimes en raison de leur identité.

Bien que les détenus non batwa des prisons du Sud-Kivu soient également soumis à de graves privations et à des conditions difficiles, les gardiens de prison ont apparemment cherché à infliger des souffrances mentales et physiques extrêmes aux détenus batwa, précisément en raison de leur identité. Des détenus batwa,²⁰⁴ des acteurs de la société civile et un avocat spécialisé dans les droits humains²⁰⁵ ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que les gardiens de prison infligeaient aux Batwa des punitions qui leur étaient spécialement réservées et que les membres d'autres groupes ethniques ne subissaient pas aussi sévèrement, voire pas du tout. Un tel traitement discriminatoire peut constituer une torture au regard des normes internationales.²⁰⁶

Des détenus batwa ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête qu'ils avaient été enduits d'excréments humains et battus par les gardiens de prison,²⁰⁷ avaient souffert de maladies violentes pour lesquelles ils n'avaient pas reçu de soins médicaux adéquats,²⁰⁸ avaient été privés de nourriture pendant des jours par des gardes qui mangeaient leurs repas,²⁰⁹ n'avaient eu que de l'eau fétide pour se laver²¹⁰ au point d'utiliser parfois leur propre salive²¹¹ et avaient été réduits à dormir à même le sol.²¹²

L'équipe chargée de l'enquête a interrogé des détenus batwa visiblement émaciés et gravement malades qui ont indiqué que, la plupart du temps, ils mangeaient uniquement lorsque des organisations de la société civile leur apportaient de la nourriture. Ils ont également fait remarquer qu'ils tombaient souvent gravement malades lorsqu'on leur donnait de la nourriture en prison.

Un Mutwa a dit à l'équipe chargée de l'enquête que son frère était mort en détention à cause des conditions déplorables²¹³ et un acteur de la société civile a également

documenté le décès d'un autre Mutwa en prison.²¹⁴ Les acteurs de la société civile ont également documenté les privations générales graves et potentiellement mortelles subies par la plupart des Batwa incarcérés, notamment le manque d'accès à des soins médicaux adéquats, la privation de nourriture et l'obligation de dormir à même le sol.²¹⁵

Un ancien détenu mutwa a fait la remarque suivante par rapport à un autre groupe ethnique : « Ils ne traiteront jamais les Bashi de la même manière qu'ils nous ont traités en prison. »²¹⁶ Un autre Mutwa incarcéré par le passé se souvient que les gardiens de prison criaient régulièrement « Crève, Pygmée ! » avant de le rouer de coups. Il se souvient également que des gardiens de prison trempaient de vieux t-shirts dans des excréments humains et les utilisaient pour fouetter les détenus batwa.²¹⁷

Un autre ancien détenu raconte : « Nous dormions sur des briques, nous n'avions rien à manger, [...] nous vivions littéralement dans la merde et nos vêtements portaient en lambeaux au point que nous nous retrouvions complètement nus. »²¹⁸ D'autres ont témoigné : « Nous n'étions presque jamais nourris en prison. Nous pensions que nous allions mourir de faim »²¹⁹ et « On vivait dans la merde et on s'endormait affamés toutes les nuits, c'était notre vie en prison. »²²⁰

Une personne détenue au moment de l'entretien avec l'équipe chargée de l'enquête lui a dit : « Nous souffrons constamment ici. »²²¹ « J'ai vieilli à cause de la maladie, de la faim et de la souffrance ici en prison »,²²² a raconté un autre détenu avant d'ajouter : « Regardez-moi. Je suis dégoûtant. Je dois me laver avec ma propre salive. »²²³ Un autre détenu mutwa a confié à l'équipe : « Je ne peux pas continuer à vivre ainsi. Tout ce que je veux, c'est la liberté. »²²⁴

Contrairement aux membres de la communauté batwa, dont beaucoup croupissent encore en prison, les gardes du parc qui commettent des violences à l'encontre des Batwa font rarement l'objet de poursuites pénales ou de procédures judiciaires.²²⁵ En effet, après avoir interrogé des centaines de victimes et de témoins, l'équipe chargée de l'enquête n'a pas eu connaissance d'un seul cas où l'un des abus documentés dans ce rapport a fait l'objet de poursuites pénales ou d'une procédure judiciaire formelle.

Le rôle des acteurs internationaux dans la période précédant immédiatement l'opération de juillet-août 2019

Juste avant l'opération de Kalehe en juillet-août 2019, les soutiens internationaux du PNKB ont apporté une aide

essentielle à l'unité d'intervention rapide sous la forme d'équipements et de formations, alors même que les autorités du parc collaboraient publiquement²²⁶ avec le général Mundos, sanctionné par les Nations Unies, et que l'unité se trouvait sous le commandement du défenseur de l'environnement défrqué Mburanumwe. Comme expliqué plus haut, l'équipe chargée de l'enquête a constaté que plusieurs semaines après avoir bénéficié de ce soutien, l'unité d'intervention rapide avait mené une offensive de grande envergure contre des villages situés à l'intérieur du parc, bombardés à l'arme lourde et réduits en cendres lors d'attaques qui avaient tué et mutilé plusieurs membres de la communauté batwa et déplacé des centaines de personnes.

Formation paramilitaire en prévision de l'opération de juillet-août 2019

Les gardes du parc interrogés par l'équipe chargée de l'enquête²²⁷ ont expliqué avoir participé à des séances de formation de plusieurs semaines avant l'opération de Kalehe. Ces sessions, organisées conjointement avec l'armée congolaise, étaient soutenues par des entrepreneurs militaires privés étrangers que les gardes du parc ont appelés « mercenaires blancs ». ²²⁸ Elles comprenaient une formation aux techniques de combat et à l'utilisation d'armes telles que les mortiers de l'unité, les lance-roquettes et les mitrailleuses PKM à chargement par ceinture. Les gardes du parc ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que, bien que les instructeurs de l'armée congolaise aient pris la tête des opérations, les entrepreneurs militaires privés avaient directement participé à la formation sur l'utilisation d'armes lourdes telles que les mortiers.²²⁹

Les gardes du parc ont énuméré les noms de plusieurs formateurs individuels, présentés comme des ressortissants européens,²³⁰ qui ont participé à plusieurs séances de formation entre mai et juillet 2019.²³¹ Ils n'ont pas pu préciser avec certitude l'affiliation de ces entrepreneurs militaires privés, mais ont suggéré que les formateurs pourraient avoir travaillé pour Maisha, une entreprise de sécurité privée israélienne qui a travaillé dans le PNKB au moins jusqu'en 2017,²³² et apparemment plus récemment encore.²³³

Bien que l'affiliation de ces entrepreneurs militaires privés soit difficile à confirmer avec certitude, il est important de noter que cette formation, comme d'autres formations dispensées dans le PNKB avant et après juillet-août 2019, constituait une violation probable de l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU, comme expliqué dans la section IX ci-après.

Ces premières constatations exigent une enquête de suivi urgente et indépendante afin de déterminer l'identité

et l'affiliation exactes des formateurs, d'autant plus que ces techniques ont été mises en application des semaines plus tard lors d'une campagne extrêmement violente visant des civils batwa.

Soutien matériel substantiel de la Wildlife Conservation Society

En plus de la formation dispensée par des entrepreneurs militaires privés non identifiés, les autorités du parc ont reçu un soutien direct bien documenté pour leurs activités paramilitaires, surtout dans la période précédant immédiatement l'opération de grande envergure décrite plus haut.

La principale ONG internationale soutenant le parc, la Wildlife Conservation Society, qui encadre les activités paramilitaires du PNKB au titre d'activités de « maintien de l'ordre », a spécifiquement soutenu l'unité d'intervention rapide d'élite de 40 personnes en versant une aide salariale, en fournissant des équipements militaires non létaux et en soutenant sa formation.²³⁴ La Wildlife Conservation Society a commencé à fournir un soutien matériel à cette unité en juillet 2019, notamment en livrant des uniformes, des tentes, des radios, des rations, des systèmes GPS, des lits de camp et d'autres équipements militaires non létaux.²³⁵ En outre, la Wildlife Conservation Society a soutenu la formation des gardes du parc pendant les années qui ont précédé et les mois qui ont suivi les violences de grande envergure de juillet-août 2019.

La lettre d'avertissement

De nombreux acteurs internationaux ont été *précisément avertis* de la violence à venir dans une lettre envoyée par une organisation internationale de défense des droits humains ayant fait ses preuves en matière de plaidoyer en faveur des Batwa de Kahuzi-Biega.²³⁶ La lettre, datée du 1er mai 2019, a été transmise par courriel aux principaux partisans du PNKB, notamment aux représentants des principaux soutiens du parc (USAID et KfW) et à plusieurs représentants de la Wildlife Conservation Society.²³⁷

La lettre décrit « l'ultimatum » susmentionné :

Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations qui nous parviennent aujourd'hui, selon lesquelles les communautés batwa de Kahuzi-Biega sont la cible de tirs et de menaces de la part des écogardes du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB). Nous considérons qu'il s'agit d'un développement extrêmement malheureux, injuste et inutile. [...]

Au lieu d'attendre d'emprunter la voie du dialogue, le 3 avril, le directeur du PNKB a lancé un ultimatum aux Batwa pour qu'ils quittent leurs terres à

*l'intérieur du PNKB. Il a déclaré qu'ils devaient se retirer immédiatement et que, après le 30 avril (aujourd'hui), le PNKB utiliserait tous les moyens, notamment la force, pour les déloger du parc.*²³⁸

La Wildlife Conservation Society n'a pas tenu compte de cet avertissement et a commencé à fournir un soutien matériel à l'unité d'intervention rapide en juillet 2019, deux mois après avoir reçu la lettre.

De même, l'USAID et la KfW, tous deux bailleurs de fonds actifs du PNKB, ont maintenu leur financement et leur soutien des mois après avoir reçu la lettre,²⁴⁰ ignorant ou minimisant l'avertissement explicite de graves violences contre les civils batwa.

Malgré cet avertissement clair et précis selon lequel le PNKB emploierait la « force » pour « déloger » les civils batwa de leurs villages à l'intérieur du parc, les acteurs

internationaux ont continué de financer les activités du PNKB, notamment celles de l'unité d'intervention rapide, de manière ininterrompue, alimentant ainsi directement la culture de l'impunité pour les violations de droits humains qui a permis au PNKB de déloger violemment les Batwa de leurs terres ancestrales dans la forêt en quelques mois, au mépris du droit international.

Malgré des indicateurs troublants d'une détérioration rapide de la situation en matière de respect des droits humains, notamment le recrutement de Mburanumwe, sa collaboration opérationnelle avec les forces commandées par le général Mundos, sanctionné par les Nations Unies, et les premières expulsions violentes signalées en juin 2019, ces soutiens internationaux ont appuyé ouvertement et avec enthousiasme²⁴¹ le PNKB et ses activités paramilitaires, favorisant directement les violences à grande échelle qui ont immédiatement suivi.

VI. Septembre 2019-février 2021 : abus, intimidation et manipulation continus

Exode, aucune terre promise

En septembre 2019, un mois après que la vie de centaines de personnes a été déracinée par la violence organisée de l'opération Kalehe, les chefs batwa de l'ensemble du territoire de Kabare ont entamé des négociations avec les autorités du PNKB. Plusieurs d'entre eux ont officiellement accepté que leurs communautés quittent entièrement les villages de la forêt, apparemment en échange de plusieurs hectares de terres que leur fournirait le gouvernement congolais. Pourtant, alors que de nombreuses communautés batwa ont rempli leur part du contrat et quitté le parc, le gouvernement ne leur a rien donné en contrepartie,²⁴² si bien que les Batwa se sont retrouvés sans terres et sans autre choix que de retourner vivre dans des camps de fortune.

De même, de nombreux Batwa du territoire de Kalehe, plus particulièrement ceux qui vivaient dans les villages ciblés par l'opération, ont choisi de se réinstaller définitivement à l'extérieur du parc, adoptant un mode de vie de plus en plus sédentaire dans les communautés hôtes ou vivant dans des sites informels pour personnes déplacées.

D'autres membres de la communauté de Kalehe ne se sont pas laissés décourager par la violence et ont décidé de rester dans la forêt, retournant reconstruire les structures détruites pendant près d'un mois.²⁴³ Les chefs batwa de Kalehe ont réaffirmé leur engagement à vivre dans le parc, quitte à être exposés aux menaces violentes des paramilitaires et des soldats. Pour eux, cette situation relève d'une lutte existentielle entre le PNKB et une communauté vouée à une pauvreté extrême, une discrimination profondément enracinée et une perte culturelle plus importante si elle devait quitter sa terre ancestrale.²⁴⁴

De nombreux membres de la communauté vivant à l'intérieur du PNKB, interrogés par l'équipe chargée de l'enquête en 2020 et 2021, partageaient ces sentiments. Lors d'un groupe de discussion, un Mutwa s'est levé et s'est exclamé avec verve :

Une personne qui n'a nulle part où élever son enfant n'est pas traitée comme un citoyen à part entière.

Notre gouvernement ne nous traite pas comme des citoyens égaux. Nous n'avons pas de toit officiellement reconnu. Mais nous vivons ici dans la forêt, et c'est chez nous, qu'on le reconnaisse ou non. Je me fiche de

*ce qu'il adviendra, même si le diable en personne sort de l'enfer pour prendre nos terres, nous ne partirons pas. Nous sommes chez nous.*²⁴⁵

Manipulation, cooptation et intimidation des chefs Batwa

Des stratégies distinctes ont été employées par la direction du PNKB pour capitaliser sur les gains réalisés à la suite des violences organisées de juillet-août 2019. Les autorités du PNKB ont négocié des accords avec certains chefs batwa, ont lancé une répression sans cesse plus intense contre les membres de la communauté batwa et ont cherché à délégitimer et à intimider les autres chefs. Certains chefs et membres de la communauté batwa sont employés par le PNKB et auraient reçu des incitations ou des privilèges de la part des autorités du PNKB²⁴⁶ ou soutiendraient le parc d'une autre manière. Une source interrogée a décrit cette dynamique comme le produit d'une stratégie plus large du « diviser pour mieux régner » vis-à-vis des Batwa de Kahuzi-Biega.²⁴⁷

D'autres dirigeants batwa ont été la cible d'actes d'intimidation, de harcèlement et d'arrestations. C'est le cas d'un chef mutwa et d'autres membres de la communauté arrêtés en février 2020. Les organisations internationales de défense des droits humains ont dénoncé les poursuites militaires à leur encontre, invoquant une « absence totale de procédure judiciaire régulière » et ajoutant qu'elles étaient « remplies d'irrégularités et d'illégalités ».²⁴⁸ Ces personnes ont été jetées en prison, où elles ont subi des traitements dégradants et brutaux, comme d'autres Batwa arrêtés lors des violences organisées de 2019 (voir section V plus haut). L'arrestation d'un autre chef mutwa en novembre 2020 a déclenché des manifestations pacifiques dans la ville de Kabamba. Alors que les manifestations s'intensifiaient, les soldats ont tiré sur trois manifestants batwa et les ont tués.²⁴⁹ Trois autres ont été grièvement blessés par balle, mais ont survécu.²⁵⁰ Des Batwa armés de couteaux et de machettes ont également tué un soldat.²⁵¹

Quelques jours plus tard, des soldats ont pris d'assaut Bugamanda, ouvrant le feu sur des civils et incendiant des maisons lors d'une attaque marquant le début d'une campagne de plusieurs jours visant au moins trois villages

Batwa à Kalehe. L'équipe chargée de l'enquête s'est entretenue avec des membres de la communauté et des chefs ayant assisté à ces attaques.²⁵² Un acteur de la société civile a également documenté l'opération, notant que l'offensive avait duré trois jours et ciblé trois villages dans le parc, que des maisons avaient été incendiées et que

certaines Batwa avaient été « grièvement blessés », qu'au moins quatre avaient été arrêtés et que plusieurs avaient disparu dans la forêt en fuyant.²⁵³ Il a notamment été rapporté que cette attaque avait été menée uniquement par l'armée congolaise, par opposition à une opération conjointe avec les gardes du PNKB.²⁵⁴

VII. Les opérations brutales de juillet et de novembre-décembre 2021

« *Nous vivons dans la forêt. Quand ils nous affrontent, ils nous violent. Ceux d'entre nous qui mourront, mourront, mais nous resterons dans la forêt.* »

– Jeune femme mutwa violée par des gardes du parc et des soldats lors de l'attaque de juillet 2021²⁵⁵

« *Ils ont commencé à nous tuer en 2019. C'est alors qu'ils ont commencé à organiser leurs attaques pour nous assassiner. Jusqu'à aujourd'hui, en 2021, nous souffrons toujours. Nous ne sommes pas des rebelles, nous sommes juste des civils comme n'importe quelle autre communauté. [...] Nous avons été expulsés de tous les endroits qui nous appartenaient. Nous n'avons pas d'autre endroit où vivre. Si nous devons être exterminés, qu'on nous extermine sur notre terre.* »

– Survivant des attaques de novembre-décembre 2021²⁵⁶

Introduction

Pendant la rédaction de ce rapport, qui visait initialement à documenter les violences commises par le PNKB à l'encontre des communautés batwa en 2019 et les dynamiques connexes, l'équipe chargée de l'enquête a reçu des informations faisant état de violences à grande échelle contre les communautés batwa vivant à l'intérieur du PNKB en juillet 2021, puis en novembre et décembre 2021. Les premiers rapports indiquaient que ces attaques étaient plus graves que les précédentes, notamment l'opération conjointe de grande envergure et savamment orchestrée à Kalehe en juillet-août 2019. Les vagues d'attaques de 2021 ont notamment donné lieu à de nombreux viols collectifs perpétrés par des gardes du parc et des soldats sur des femmes batwa à l'intérieur du PNKB, à des mutilations de cadavres de Batwa, dont des parties ont été emportées comme trophées de guerre, et d'autres formes de violence gratuite.

D'autres travaux de terrain menés en juillet-août 2021 et en novembre-décembre 2021 ont également confirmé la similitude remarquable entre ces attaques et les violences organisées de juillet-août 2019. Les preuves matérielles recueillies corroborent les récits des Batwa ayant survécu aux attaques de juillet et de novembre-décembre 2021, ainsi qu'à la précédente attaque de juillet-août 2019. Elles appuient spécifiquement les témoignages de Batwa selon

lesquels des gardes du parc et des soldats avaient utilisé des mortiers, des roquettes, des fusils automatiques et des mitrailleuses PKM à chargement par ceinture lors de l'attaque des villages batwa.

Cela indique un schéma constant d'abus systématiques et de comportement violent de la part des autorités du parc tout au long de la période de trois ans s'étendant de 2019 à 2021. Cela démontre aussi clairement qu'en l'absence d'une surveillance accrue et d'une responsabilité internationale, le PNKB continuera d'organiser des actes de violence à grande échelle contre les communautés batwa, avec l'appui des partisans internationaux du parc.

L'attaque dévastatrice de juillet 2021

Les rapports de plusieurs sources²⁵⁷ indiquent qu'un assaut majeur a été mené sur au moins trois villages batwa situés sur le territoire de Kalehe (Muyange,²⁵⁸ Tchibwisa, et Maruti) par un contingent conjoint de gardes du parc et de soldats le 23 juillet 2021. Selon ces rapports, l'opération a créé un mouvement de panique et poussé tous les Batwa à migrer hors de ces villages. Beaucoup ont disparu dans la forêt au cours de cet exode.²⁵⁹

Le lendemain de la vague d'attaques, l'auteur a mené des entretiens téléphoniques avec des chefs batwa, une source de la société civile,²⁶⁰ ainsi que des Batwa déplacés qui avaient fui Muyange, qui ont corroboré les rapports.²⁶¹ Les Batwa déplacés ont raconté que des soldats et des gardes du parc étaient arrivés tôt le matin, avaient ouvert le feu sur des civils non armés au moyen de fusils et d'armes lourdes pour forcer les communautés à fuir, tuant deux d'entre eux, et avaient incendié des dizaines de maisons.²⁶²

Un homme a décrit la violence et son impact sur la communauté touchée à Muyange :

Nous avons donc fui et maintenant nous sommes ici en tant que personnes déplacées. Vous pouvez entendre juste ici derrière moi, nos enfants pleurent. Nous avons faim, nous avons été chassés de notre maison. Nous vivons dehors, nous n'avons rien maintenant. [...] Ça a duré toute la journée. Dès le matin, et pendant toute la journée, nous avons entendu le bruit terrible de leurs armes. Le matin, nous avons commencé à fuir,

tout le monde essayait de retrouver ses enfants et sa famille et, après notre fuite, ça a continué, toute la journée. [...] Maintenant, ici, il n'y a pas de nourriture, il n'y a nulle part où dormir. Certains d'entre nous dorment dehors, d'autres ailleurs. [...] Et ils ont brûlé des maisons. Toutes les maisons. Toutes en même temps. [...] Et deux des nôtres sont morts. Ils leur ont tiré dessus et ils sont morts sur-le-champ, à même le sol, sans même être amenés à l'hôpital.²⁶³

Lorsqu'on lui a demandé si des habitants, en particulier ceux qui avaient été abattus, étaient armés, le Mutwa a répondu : « Nous sommes tous des civils ! Nous n'avons pas d'armes, nous sommes des agriculteurs et des gens ordinaires ! »

Étant donné la gravité des attaques, l'équipe chargée de l'enquête s'est redéployée pour enquêter et documenter les preuves physiques des violences dans les deux jours qui ont suivi l'opération. Elle s'est concentrée sur le village de Muyange, situé dans le territoire de Kalehe, à plusieurs kilomètres du village principal de Buhoyi et de la « capitale » batwa de Bugamanda. Avant l'assaut, c'était un village dynamique, relativement petit, où vivaient 100 à 200 Batwa.²⁶⁴ Contrairement à Buhoyi et Bugamanda, Muyange se trouve dans les terres profondes du PNKB, accessibles uniquement après plusieurs heures de randonnée à pied, en partie dans la forêt tropicale.

L'équipe a choisi de ne pas visiter les autres villages attaqués le 23 juillet 2021, en raison de contraintes de temps et de ressources. Les chefs batwa et les témoins ont néanmoins constamment évoqué la destruction des deux autres villages (Tchibwisa et Maruti). Tous les indicateurs montrent que Muyange formait l'épicentre de l'opération et la cible de l'attaque la plus féroce.

Muyange ayant été entièrement détruit, le village était complètement abandonné à l'arrivée de l'équipe chargée de l'enquête. Témoins et survivants ont donc été interrogés parmi les membres dispersés de la communauté qui avaient fui l'attaque et s'étaient cachés. Certains s'étaient cachés dans les profondeurs de la forêt (au-delà des zones d'habitation proprement dites, dans des étendues de forêt non aménagée, en attendant de pouvoir retourner dans une zone d'habitation), d'autres avaient fui à l'extérieur du parc vers des villages non batwa et d'autres encore s'étaient réinstallés dans d'autres villages batwa à l'intérieur du parc.

Au total, 14 Batwa, témoins et survivants de l'attaque de Muyange, ont été interrogés. Ces entretiens ont eu lieu à Buhoyi, parmi les Batwa déplacés à l'extérieur du parc, et dans la forêt inhabité entourant la colline où se trouvait autrefois Muyange. Les membres de la communauté batwa interrogés au cours de cette enquête ont raconté les violences du 23 juillet 2021 avec une cohérence remarquable.



Figure 4 : Sandales brûlées parmi les cendres.

Pilonnage aveugle et massacre sous forme d'exécution

À son arrivée à Muyange, l'équipe a constaté que le village avait été rasé. Elle y a découvert des dizaines de structures détruites : des maisons, un marché et des zones de réunion communautaires, entre autres. S'y trouvaient aussi des parcelles de terre brûlée de plus de 30 mètres de long, encore fumantes après l'incendie du village quelques jours plus tôt. L'équipe a trouvé des vêtements en lambeaux, des jouets et des sacs à dos d'enfants déformés par les flammes, de la verdure maculée de sang et des centaines de douilles de fusils automatiques éparpillées dans tout le village.²⁶⁵

Des témoins batwa ont expliqué qu'un contingent conjoint de gardes du parc et de soldats (qu'ils avaient différenciés grâce à leurs vêtements) était arrivé dans la matinée à Muyange et avait mis en place une mitrailleuse avant d'ouvrir le feu sur le village avec des fusils automatiques et des mitrailleuses.

Les témoins²⁶⁶ ont expliqué qu'après avoir ouvert le feu sur le village avec la mitrailleuse qu'ils avaient installée, les



Figure 5 : Traces d'incendie et maison brûlée.

gardes du parc et les soldats avaient avancé vers le village à pied, incendiant toutes les structures qu'ils croisaient sur leur chemin, en commençant par le grand marché à l'entrée du village, avant de se diriger vers les maisons. Ils



Figure 6 : Ruines d'une maison détruite.

ont également commencé à brûler les arbustes, sachant que des Batwa pouvaient s'y cacher, dans le but manifeste de les forcer à sortir ou de les brûler vifs.

Des témoins ont rapporté que deux hommes avaient été tués par balle lors de l'attaque. L'un a été exécuté par des gardes du parc et des soldats qui lui ont lié les bras, lui ont enfoncé une baïonnette dans l'estomac, ont placé le canon d'un AK-47 dans sa bouche et l'ont assassiné sous les yeux de son neveu âgé de 15 ans. L'équipe a obtenu des images explicites du cadavre de l'homme prises avec un téléphone portable, qui correspondent aux récits de témoins de son exécution.

Le neveu de 15 ans a déclaré à l'équipe : « Après l'avoir vu mourir, je me suis enfui du parc. Je me suis allongé sur le sol et je pouvais entendre les explosions de bombes et les tirs de fusils. Je me suis dit, en pleurant, "oh mon Dieu, tout le monde à Muyange a été tué !" »²⁶⁷ Son père était l'autre victime de l'attaque. Deux jours plus tard, le jeune garçon est retourné à Muyange pour découvrir le village détruit et le cadavre de son père. « Le cadavre de mon père était là, en train de se décomposer. Je ne pouvais rien faire d'autre que pleurer. [...] Je voulais lui donner une sépulture digne de ce nom, mais nous étions terrifiés parce que nous avions entendu dire qu'il y avait encore des gardes du parc et des soldats dans la forêt. Alors on a rapidement creusé un trou et jeté son corps dans la terre. »²⁶⁸

Retenant ses larmes, le jeune garçon a déclaré :

Ces attaques ont pour but de voler nos terres. Les soldats et les gardes du parc disent que nous n'avons

pas le droit de vivre sur nos terres. Mais c'est notre terre. Nous n'avons pas d'autre endroit où vivre.

*Je ne quitterai jamais cette forêt. Ce n'est pas un parc, c'est notre forêt. Les Batwa ont été les premiers à vivre dans cette forêt. Mon arrière-grand-père est mort dans cette forêt. Le père de mon père est mort dans cette forêt. Et maintenant mon père a été tué dans cette forêt. Je mourrai dans cette forêt. Même s'ils nous tuent tous, s'ils veulent nous anéantir. Laissez-les faire. Je préférerais mourir que partir. Nous ne quitterons jamais l'endroit où ils ont enterré mon père. Nous nous trouvons maintenant devant la tombe de mon père. Je ne quitterai jamais la terre où il a été enterré.*²⁶⁹

Un autre survivant a rappelé la brutalité des agresseurs, faisant remarquer : « Nous en sommes arrivés à nous demander : sommes-nous des êtres humains ou des animaux ? »²⁷⁰

Le viol collectif comme arme contre les femmes Batwa à Muyange

Selon tous les témoins interrogés, des gardes du parc et des soldats ont violé à plusieurs reprises au moins neuf femmes batwa à Muyange.²⁷¹ Deux d'entre elles sont mortes du traumatisme dans les jours qui ont suivi²⁷² et une autre a fait une fausse couche après l'agression.²⁷³ La plupart des membres de la communauté interrogés ont



Figure 7 : Une photo aérienne de Muyange, réduite à de longues étendues de terre brûlée.

estimé qu'une vingtaine de gardes du parc et de soldats étaient impliqués dans ce viol collectif, qui aurait duré pas moins d'une heure et qui s'est produit sous la menace d'une exécution (plus précisément, ils ont dit aux femmes qu'elles seraient exécutées si elles fuyaient ou appelaient à l'aide). Au total, six femmes batwa ont expliqué avoir été agressées sexuellement, brutalement et à plusieurs reprises, par des soldats et des gardes du parc lors de l'attaque du 23 juillet 2021.

Certaines des femmes violées ont déclaré qu'elles avaient été violées *parce qu'elles* étaient batwa. Une femme a indiqué qu'on lui avait dit que les gardes du parc et les soldats les violaient pour soigner leur dos,²⁷⁴ un commentaire qui renvoie à une croyance raciste très répandue selon laquelle avoir des rapports sexuels avec une femme mutwa peut guérir les blessures et les maux.²⁷⁵ D'autres femmes pensent que les gardes du parc et les soldats les ont violées comme « butin de guerre » ou pour terroriser la communauté afin d'atteindre l'objectif consistant à les forcer à quitter leur terre ancestrale.²⁷⁶ « Ils m'ont suivie dans la forêt, ils m'ont attrapée et violée. Trois soldats et des gardes du parc m'ont violée », a raconté une survivante de 19 ans. « Ils nous attaquent parce qu'ils veulent prendre notre terre. »²⁷⁷

Une jeune fille de 17 ans s'est souvenue que, lorsque les tirs ont commencé, elle pensait que le contingent conjoint n'attaquerait que les hommes, supposant que les assaillants laisseraient les femmes tranquilles. Elle a ensuite expliqué avoir vu environ 20 soldats et gardes du parc s'approcher d'elle et d'autres femmes autour d'elle. Elle a raconté avoir été violée par deux gardes du parc et deux soldats. « Ils m'ont arraché mes vêtements, m'ont maintenue par les bras et m'ont violée. Quand l'un avait fini, le suivant prenait la relève. »²⁷⁸

Une femme qui a fait une fausse couche après avoir été brutalement violée par un garde du parc et deux soldats a déclaré : « Ils nous ont attrapées comme des animaux qu'on abat. [...] Quand l'un se retirait, un autre me pénétrait. Ils m'ont violée pendant une heure. » À la fin de l'entretien, elle a ajouté d'un ton ferme : « Nous ne quitterons pas notre terre. S'ils veulent en finir avec nous, ils en finiront avec nous. Mais c'est notre terre. »²⁷⁹

Une femme de 20 ans²⁸⁰ a raconté s'être cachée des gardes du parc et des soldats avec son enfant en bas âge, mais que celui-ci s'était mis à pleurer. Elle se souvient qu'un groupe de gardes du parc et de soldats l'ont trouvée, ont jeté le bébé au sol, lui ont attaché les bras et les jambes à des branches d'arbre et l'ont violée pendant plus d'une heure, alors que son bébé était allongé à côté d'elle.

Une autre survivante a déclaré : « Nous avons très peur, mais nous avons une chose à dire : s'ils doivent venir nous tirer dessus, qu'ils viennent nous tirer dessus et nous tuer là où ils ont tué nos frères et nos pères. Nous

mourrons là-bas, nous ne quitterons plus notre terre. [...] Nous vivons dans la forêt. Quand ils nous attaquent, ils nous violent. Ceux d'entre nous qui mourront, mourront, mais nous resterons dans la forêt. »²⁸¹

Les preuves physiques

Les preuves physiques recueillies corroborent les récits des témoins sur la nature et l'ampleur des violences perpétrées à Muyange et la force écrasante déployée par les gardes du parc et les soldats lors de l'assaut, selon un *modus operandi* effroyablement semblable à celui de l'opération de juillet-août 2019.

L'équipe a trouvé des boîtes de munitions laissées sur place, un conteneur pour une charge utilisée par un RPG GP7 (le conteneur récupéré est celui d'une charge propulsive GP7) et une boîte de cartouches de mortier de 60 mm entièrement intacte.²⁸² L'équipe a également récupéré des douilles de 7,62 x 39 mm (provenant de balles utilisées dans des fusils automatiques AK-47) et des douilles de 7,62 x 54 mmR (provenant de balles utilisées dans des mitrailleuses PKM)²⁸³ (voir Figure 8 ci-dessous, montrant des douilles de mitrailleuses AK et PKM abandonnées au sol).²⁸⁴

De plus, l'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur quatre tombes fraîchement creusées de Batwa tués lors de l'assaut.²⁸⁵ Sur deux des tombes, les proches des défunts ont déposé des douilles et des boîtes de munitions abandonnées par les assaillants pour rappeler que les victimes avaient été ciblées et tuées par une force paramilitaire bien équipée (voir Figure 9 et Figure 10).

L'urgente lettre de condamnation internationale

Alors que l'on rassemblait les preuves au lendemain de l'attaque du 23 juillet 2021, les chefs batwa observaient avec inquiétude les mouvements des gardes du parc et des soldats dans les aires adjacentes à Buhoyi et Bugamanda, d'importants villages batwa qui avaient été épargnés lors de l'attaque la plus récente.²⁸⁶ Divers rapports indiquant qu'une nouvelle vague d'attaques était prévue ont commencé à circuler.

Le 29 juillet 2021, une lettre (non rendue publique) a été cosignée par 12 organisations congolaises et internationales de défense des droits humains et envoyée aux dirigeants du PNKB et de l'ICCN. La correspondance a également été transmise par courriel à plusieurs représentants des principaux soutiens internationaux du parc, notamment la Wildlife Conservation Society, la KfW, la GIZ, GFA Consulting Group, l'USAID et le US Fish and Wildlife Service.²⁸⁷ Tous les principaux soutiens internationaux du parc ont été explicitement informés des



Figure 8 : Douilles AK et PKM abandonnées au sol.

graves abus documentés dans les jours qui ont suivi l'attaque. La lettre indiquait :

*Les organisations soussignées vous écrivent pour vous faire part de leur profonde inquiétude et de leur consternation face aux informations selon lesquelles des contingents constitués de gardes du Parc National de Kahuzi-Biega (« PNKB ») et de soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (« FARDC ») ont récemment attaqué des villages à l'intérieur du PNKB et commis de graves violations des droits humains, notamment le meurtre de deux civils Batwa. [...] Il est rapporté que, à partir du vendredi 23 juillet 2021 ou aux alentours de cette date, des dizaines de gardes du PNKB et de soldats des FARDC se sont avancés sur les villages du groupement de Mabingu et près de Kayeye et ont ouvert le feu sur les civils Batwa avec un arsenal constitué de fusils et d'armes lourdes. [...] Les enfants Batwa auraient été séparés de leurs familles et n'auraient toujours pas été réunis. Les gardes du parc et les soldats ont incendié des dizaines de maisons, faisant des centaines de sans-abri, ce qui aurait contraint certains Batwa à dormir dehors ou à chercher refuge auprès de communautés non-Batwa.*²⁸⁸

Aucun des soutiens internationaux du PNKB n'a condamné publiquement les violences ou mené d'enquête

indépendante sur les allégations énoncées dans la lettre et corroborées ultérieurement par le présent rapport. Ils n'ont pas non plus revu leur appui au PNKB.

L'arrivée de l'ambassadeur d'Allemagne

Le 4 août, onze jours après l'horrible attaque perpétrée par le PNKB contre les civils batwa au mois de juillet, l'ambassadeur d'Allemagne en RDC, Oliver



Figure 9 : Pierre tombale improvisée tenant une boîte de munitions ouverte.



Figure 10 : Une pierre tombale ornée de douilles et d'une cartouche de charge propulsive d'un lance-roquettes (RPG).

Schnakenberg, s'est rendu en visite officielle au PNKB, affichant publiquement son soutien au parc sans que cette visite soit liée de quelque manière que ce soit aux violences tout juste commises contre les communautés batwa. L'ambassadeur a été accueilli par le directeur Bya'Ombé et par un représentant de la GIZ.

Cette visite s'inscrivait vraisemblablement dans le cadre du soutien, notamment financier, que le gouvernement allemand apporte depuis longtemps au PNKB. Bien qu'il semble que l'ambassadeur d'Allemagne, dont le gouvernement a contribué à financer les opérations du PNKB pendant des décennies, n'avait pas connaissance des horribles actes de violence qui s'étaient produits quelques jours plus tôt, il convient de souligner que les représentants de la GIZ avaient reçu la lettre susvisée cinq jours avant cet événement très médiatisé dans le parc. Lors de sa visite, l'ambassadeur aurait exprimé sa reconnaissance envers le travail des autorités du parc et promis d'encourager les touristes allemands à visiter le PNKB avant de se prêter à une séance photos avec les dirigeants et les gardes.²⁸⁹

Le PNKB a profité de cette expression publique de soutien pour publier sur son site web un article vantant la sécurité du parc pour les visiteurs et soulignant le soutien apporté par le gouvernement allemand. Il n'a fait aucune

mention de la violence qui avait eu lieu quelques jours plus tôt.²⁹⁰

Des actes isolés de destruction et d'intimidation préfigurant d'autres violences

Fin août 2021, les membres de la communauté et les chefs²⁹¹ ont signalé de nouveaux mouvements des gardes du parc à proximité des villages de Buhoyi et Bugamanda. De nombreux gardes du parc auraient menacé les Batwa, leur disant que s'ils ne partaient pas, leurs villages seraient incendiés et qu'ils seraient abattus.²⁹²

Les Batwa ont également signalé que des gardes du parc avaient installé un camp au sommet d'une colline près du village de Buhoyi. Toutes les femmes batwa auraient été évacuées du village (notamment les survivantes de viols qui avaient fui de Muyange à Buhoyi en juillet) de peur que les gardes du parc récidivent lors d'une attaque imminente.²⁹³ Le 25 août, des gardes du parc ont brûlé quelques maisons aux abords du village de Buhoyi (pas plus de cinq), menaçant de revenir le lendemain pour brûler le reste du village. Cette menace ne s'est toutefois pas immédiatement concrétisée (voir ci-



Figure 11 : Une des nombreuses maisons incendiées et détruites lors d'une attaque majeure visant des villages batwa en juillet 2021.

après). La destruction isolée de ces maisons a été documentée par un chef mutwa qui a photographié les habitations en feu.²⁹⁴ Commentant les actes de destruction isolés et la stratégie plus large du parc, le chef a déclaré : « C'est clair. Leur objectif est de nous expulser comme ils ont expulsé nos ancêtres. »²⁹⁵

La suite lui a donné raison. Le 20 septembre 2021, après une réunion entre les représentants du PNKB et les organisations de la société civile locale pour discuter des inquiétudes croissantes concernant la situation des Batwa, le directeur Bya'ombe a déclaré aux représentants de la société civile qu'ils devaient trouver un moyen de convaincre les Batwa vivant dans le territoire de Kalehe à l'intérieur du parc de partir, sinon il n'aurait d'autre choix que de recourir à la force.²⁹⁶

Au cours de cette même période, l'équipe chargée de l'enquête a également reçu des informations selon lesquelles le PNKB cherchait à coopter des chefs batwa qui résistaient à l'expulsion forcée du parc. Un chef a déclaré avoir reçu une offre des autorités du parc qui lui promettaient un appartement dans la ville de Bukavu s'il s'engageait à forcer les Batwa se trouvant sous son autorité à abandonner leurs villages à l'intérieur du parc.²⁹⁷ L'équipe de recherche n'a pas été en mesure de confirmer que de telles offres avaient été faites et s'est appuyée sur les

témoignages directs des chefs batwa. Ces offres auraient été refusées par plusieurs figures d'autorité batwa.

Dans un renversement spectaculaire de situation, à la fin du mois de septembre 2021, des rapports ont fait état de tentatives d'arrestation des chefs batwa auxquels le parc aurait tenté de faire des offres quelques semaines plus tôt et qui les auraient repoussées. Trois grands chefs batwa basés à Kalehe auraient été contraints de se cacher, les gardes du PNKB les pourchassant dans les villages de toute la région et harcelant les membres de la famille d'au moins l'un d'entre eux pour tenter de le retrouver. Au moment de la rédaction de ce rapport, certains des trois chefs se cachent toujours.

Opération de novembre-décembre 2021

Après des mois de calme relatif, les gardes du parc et les soldats ont lancé une nouvelle vague d'attaques à partir du 11 novembre 2021, visant cette fois sept villages batwa à l'intérieur du parc (Muyange, Bugamanda, Maruti, Tchibwisa, Buhoyi, Kayeye I et Kayeye II), qui ont été entièrement incendiés.²⁹⁸ Ces attaques, qui se sont étalées sur plusieurs semaines, se classent parmi les plus macabres

et les plus dévastatrices depuis 2019. D'après des témoins, deux enfants batwa ont été brûlés vifs, au moins trois membres de la communauté ont été abattus avant que leurs cadavres ne soient mutilés et exposés afin de terroriser les membres de la communauté batwa et plus de 20 femmes batwa ont été soumises à des viols collectifs par des gardes du parc et des soldats. Ces abus ont été documentés par l'équipe chargée de l'enquête pendant plusieurs jours au début du mois de décembre, soit deux semaines après les premières attaques du 11 novembre 2021. Alors que l'équipe était sur le terrain, les communautés batwa (toujours éparpillées, dispersées et sans-abri après les attaques des semaines précédentes) ont été attaquées une deuxième fois le 3 décembre 2021, ce qui a entraîné de nouvelles violences flagrantes. Au total, plus de 20 témoins et survivants ont été interrogés au cours des attaques de novembre-décembre 2021, dont sept femmes qui ont dit avoir été victimes de viols collectifs commis par des gardes du parc et des soldats lors des attaques.²⁹⁹ L'équipe chargée de l'enquête s'est également rendue sur les tombes de quatre Batwa tués³⁰⁰ et a constaté la destruction massive de quatre villages anéantis lors des attaques.³⁰¹

Attaques de novembre

Des témoins ont expliqué que des gardes du parc et des soldats avaient commis des attaques successives qui avaient rasé les villages batwa à partir du 11 novembre 2021. Les 11 et 12 novembre, les villages de Muyange et Tchibwisa, qui avaient tous deux été détruits lors de l'opération de juillet 2021 avant d'être progressivement reconstruits et lentement repeuplés, ont été attaqués par des gardes du parc et des soldats qui ont ouvert le feu et les ont incendiés une seconde fois, forçant leurs habitants batwa à fuir.

Des témoins ont décrit un important contingent de gardes du parc et de soldats arrivant à Bugamanda le 13 novembre 2021. Le village avait été entièrement incendié lors des attaques de juillet-août 2019, mais reconstruit et repeuplé par des centaines de Batwa depuis plus de deux ans.

Conformément au *modus operandi* documenté par l'équipe chargée de l'enquête pour de nombreuses attaques sur des villages batwa à partir de 2019, les témoins ont expliqué que les gardes du parc et les soldats avaient ouvert le feu avec des fusils automatiques et des armes lourdes, forçant les Batwa à fuir, avant d'incendier entièrement le village et d'en détruire presque toutes les maisons et les structures, dont une grande école.

Des témoins ont rapporté que, alors que de nombreux membres de la communauté avaient déjà fui Bugamanda, deux enfants de la même famille s'étaient cachés dans leur maison. Plusieurs témoins³⁰² et la mère des enfants³⁰³ ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que, lorsque les assaillants étaient arrivés dans cette maison, ils y avaient



Figure 12 : Capture d'écran d'une vidéo prise par un membre de la communauté batwa au cours de laquelle des maisons ont été incendiées par des gardes du parc à la suite de l'opération de juillet 2021 ciblant les villages batwa.

mis le feu et avaient maintenu la porte fermée pendant qu'à l'intérieur, les enfants essayaient, affolés, d'échapper aux flammes. Selon les témoins, les enfants ont été brûlés vifs avant que leurs corps calcinés gisent pendant plusieurs jours dans le village abandonné.³⁰⁴

Un témoin a raconté son retour dans le village deux jours plus tard : « Lorsque nous avons vu les enfants, il ne restait que leurs squelettes. Des squelettes gisant parmi les cendres où ils avaient été brûlés vifs. »³⁰⁵ Un autre témoin a déclaré : « Au début, j'ai pensé que les soldats et les gardes du parc avaient fait cuire un animal dans l'une des maisons. Puis je me suis approché et j'ai vu que c'étaient les squelettes des enfants qu'ils avaient brûlés vifs. »³⁰⁶ L'équipe chargée de l'enquête a visité la maison incendiée³⁰⁷ et s'est également rendue sur la tombe des enfants.³⁰⁸

Des membres de la communauté,³⁰⁹ dont un parent proche des enfants,³¹⁰ ont déclaré qu'après avoir brûlé vifs les enfants et détruit Bugamanda, des gardes du parc et des soldats avaient tiré sur un adolescent et l'avaient tué avant de lui couper un doigt pour le garder comme trophée. L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur la tombe de cet adolescent mutwa.³¹¹

Des membres de la communauté ont également déclaré qu'au cours de cette période de trois jours (du 11 au 13 novembre), deux femmes batwa qui s'étaient rendues dans la forêt pour faire du charbon de bois s'étaient retrouvées nez à nez avec des gardes du parc et des soldats qui les avaient kidnappées, amenées à un poste d'où ils coordonnaient les attaques contre les villages batwa et violées à plusieurs reprises en leur infligeant de graves sévices physiques. Bien que l'équipe n'ait pas été en mesure de mener directement des entretiens avec ces femmes, l'incident a été décrit par de nombreux membres de la communauté.³¹²

Au moment où l'équipe a commencé à mener des entretiens le 2 décembre 2021, des centaines d'habitants de Bugamanda et du petit village voisin de Maruti étaient dispersés et sans-abri. Les quelques personnes qui sont retournées à Bugamanda dormaient dehors, à même le sol, tandis que beaucoup étaient toujours portées disparues et/ou se cachaient dans la forêt.

S'interrogeant sur les attaques, un membre de la communauté a déclaré : « Ils ont incendié quatre de nos villages en trois jours. Pendant trois jours : incendier des maisons, incendier des maisons, tuer des gens, tuer des gens, et violer des femmes ? Que puis-je dire d'autre ? »³¹³

Un autre membre de la communauté a déclaré : « Ce que nous avons vu nous a interloqués. [Lorsque les soldats et les gardes du parc sont arrivés] ils ont commencé à brûler les maisons et les Batwa. Ils nous ont brûlés vifs, ils ont assassiné beaucoup d'entre nous, ils ont violé beaucoup de nos femmes. Ils ont tout détruit. Toutes les bonnes choses, ils les ont détruites par le feu. Notre école, nos maisons, notre peuple. Tous brûlés. »³¹⁴

Attaques de décembre

Alors qu'elle se rendait à Bugamanda pour poursuivre ses entretiens dans la matinée du 3 décembre 2021, l'équipe chargée de l'enquête a entendu des tirs de fusils automatiques provenant d'un village voisin. L'équipe a également commencé à recevoir des appels de membres de la communauté indiquant que des gardes du parc et des soldats organisaient de nouvelles attaques contre les populations dispersées qui se cachaient autour du village détruit. Après plusieurs jours, l'équipe est retournée dans le parc pour documenter les violences liées à l'attaque du 3 décembre 2021.

Des membres de la communauté ont expliqué que des gardes du parc et des soldats étaient revenus attaquer les personnes qui s'étaient cachées près de Bugamanda et avaient tué au moins deux Batwa. Un survivant a décrit comme suit le moment de l'attaque du 3 décembre 2021 : « Après les premières attaques [de novembre], ils ont cessé. Ils ont arrêté de nous attaquer pour pouvoir nous chasser là où nous nous cachions dans la forêt. Ils ont fait leurs patrouilles, ils ont surveillé, puis une fois qu'ils nous ont trouvés, nous et nos enfants, ils ont continué à nous attaquer et à nous tuer. Quand ils nous ont trouvés, ils ont de nouveau ouvert le feu sur nous et il y a eu plus de morts. »³¹⁵

Les membres de la communauté ont décrit un épisode macabre au cours duquel un adolescent qui brandissait une lance pour repousser les assaillants avait été abattu par des gardes du parc et des soldats qui avaient ensuite découpé son corps à la machette, emporté l'une de ses mains comme trophée, lui avaient ouvert le dos et y avaient fourré le cadavre d'un autre Mutwa qui avait été

tué.³¹⁶ Des témoins qui ont observé les cadavres mutilés ont déclaré qu'au moins l'un d'entre eux avait été décapité et que sa tête avait été placée sur un morceau de bois tranchant planté dans le sol.³¹⁷

Un survivant de l'attaque du 3 décembre raconte :

*Ils ont commencé à nous tuer en 2019. C'est alors qu'ils ont commencé à organiser leurs attaques pour nous assassiner. Jusqu'à aujourd'hui, en 2021, nous souffrons toujours. Nous ne sommes pas des rebelles, nous sommes juste des civils comme n'importe quelle autre communauté. Et nous sommes brûlés vifs dans nos maisons, nous sommes assassinés. L'autre jour, ils ont tué deux autres membres de notre communauté. Ils en ont ouvert un et ont mis l'autre dans son corps. Ils ont fait ça pour nous terroriser. Pour que nous voyions tous les cadavres qu'ils ont massacrés, pour que nous fuyions. Mais nous n'avons nulle part où aller. Nous avons été expulsés de tous les endroits qui nous appartenaient. Nous n'avons pas d'autre endroit où vivre. Si nous devons être exterminés, qu'on nous extermine sur notre terre.*³¹⁸

Un autre survivant a également commenté l'épisode des cadavres mutilés : « Ils ont ouvert le premier comme s'ils avaient abattu une vache ou un cochon. Puis ils l'ont décapité et mis sa tête sur un bâton pour terroriser le reste d'entre nous. Et ils ont pris sa main et sont partis avec. Je ne vous l'ai pas déjà dit ? C'est un génocide ! »³¹⁹

Les membres de la communauté³²⁰ et les victimes directes³²¹ ont également rapporté que les gardes du parc et les soldats avaient soumis plusieurs femmes batwa à des viols collectifs lors de cette attaque. L'équipe chargée de l'enquête a interrogé sept femmes qui ont décrit avoir été violées sous la menace d'une arme par plusieurs gardes du parc et soldats.³²² Toutes les sources interrogées qui ont décrit l'incident, notamment les sept femmes interrogées elles-mêmes, ont déclaré que plus de 20 femmes au total avaient été violées lors de cette attaque.

Dans des témoignages conformes aux descriptions de viols collectifs perpétrés lors des attaques de juillet 2021, les femmes batwa ont déclaré que, pendant que les gardes du parc et les soldats tiraient sur les hommes, ils encourageaient les femmes à ne pas fuir. Les femmes batwa ont raconté qu'après avoir dispersé les hommes, ils les avaient violées sous la menace d'une arme pendant plus d'une heure, certaines pendant que leurs enfants en bas âge étaient allongés sur le sol à côté d'elles.³²³ Toutes les femmes interrogées ont décrit avoir été violées par plusieurs gardes du parc et soldats. Une femme a subi des blessures si graves qu'elle était incapable de s'asseoir, préférant rester debout pour l'entretien.³²⁴ La plupart des sources, notamment les victimes elles-mêmes, ont déclaré

que des enfants batwa âgés d'à peine 10 ans avaient également été violés, bien que l'équipe n'ait pas interrogé d'enfants qui auraient été soumis à un viol collectif.³²⁵

Une femme mutwa victime de ces viols a évoqué un sujet récurrent au cours des entretiens : « Ils font cela pour nous forcer à quitter notre terre. C'est la terre de nos ancêtres. [...] Ils tuent nos hommes, mais quand ils nous retrouvent, ils nous disent de ne pas fuir. Une fois que les hommes se sont enfuis, ils nous violent. C'est pour nous expulser de notre terre. Mais nous avons déjà refusé. Nous ne quitterons pas notre terre. »

Des informations sporadiques reçues par l'équipe suggéraient que, en représailles apparentes à l'attaque du 3 décembre 2021, certains membres de la communauté batwa avaient organisé un acte de vengeance contre des gardes du parc au cours duquel un garde avait été attaqué à l'arme contondante et gravement blessé. L'équipe n'a pas été en mesure de vérifier cette information.

À la fin du travail de terrain en décembre 2021, les membres de la communauté batwa vivant à l'intérieur du parc se trouvaient toujours dans une situation d'extrême vulnérabilité et précarité. Certains étaient portés disparus au moment où l'équipe a effectué son travail de terrain. Tous les membres de la communauté interrogés par l'équipe chargée de l'enquête ont supposé que, entre les attaques précédentes de novembre 2021 et la nouvelle attaque du 3 décembre, au moins plusieurs des personnes disparues étaient mortes de faim alors qu'elles se cachaient dans la forêt.

D'autres ont connu des difficultés évidentes et extrêmes à la suite de ces attaques vicieuses. Une femme victime d'un viol collectif a déclaré qu'elle n'avait rien mangé depuis plusieurs jours, la vague d'attaques récentes ayant complètement bouleversé leur vie : « Il n'y a rien à manger. Nous vivons cachés dans la forêt, nos villages ont été réduits en cendres. Nous n'avons rien à nous mettre sur le dos, nulle part où vivre, rien. Nous n'avons rien. Ils ont tout détruit. »³²⁶

La réponse du directeur Bya'Ombe aux graves allégations de violations des droits humains

Le 10 août 2021, le directeur Bya'Ombe a publié un démenti officiel des allégations spécifiques formulées par les organisations nationales et internationales de défense des droits humains dans une lettre envoyée au parc et à ses partisans le 29 juillet concernant l'attaque du 23 juillet 2021.³²⁷

Au fond, le démenti officiel du PNKB s'articule autour d'une affirmation simple : l'armée congolaise a mené seule, sans les gardes du parc, les opérations du 23 juillet 2021

visant des rebelles, à prédominance ethnique hutue, associés aux groupes dits Nyatura. Le directeur Bya'Ombe a donc soutenu que les gardes du parc n'avaient joué aucun rôle dans les attaques de juillet 2021 et que les Batwa n'étaient pas visés. Ces deux affirmations sont manifestement fausses.

Il est important de noter que *tous* les témoins et les survivants batwa interrogés ont spécifié que Muyange avait été attaqué le 23 juillet 2021 par un contingent *conjoint* de soldats et de gardes du parc et qu'ils avaient différencié les unités par leurs uniformes, reconnaissables même à distance. Les sources batwa ont décrit correctement les uniformes des gardes du PNKB et les survivants, par exemple les femmes violées et l'adolescent qui a assisté à l'exécution de son oncle, ont vu les agresseurs de près pendant de longues périodes.

Pour corroborer les récits des témoins, l'équipe a interrogé plusieurs gardes du parc, dont un qui avait directement participé à l'attaque du 23 juillet 2021. Ils ont déclaré que l'opération avait été menée par les autorités du parc en collaboration avec l'armée congolaise, faisant état des préparatifs et décrivant l'opération menée à la fois par des gardes du parc et des soldats.³²⁸ Fait déterminant, le garde du parc qui avait participé à l'attaque contre le village civil batwa de Muyange a précisé qu'elle était entièrement distincte de l'opération menée par le contingent conjoint contre les rebelles hutus des groupes Nyatura. Selon le garde du parc, l'objectif explicite de l'attaque sur Muyange était de détruire le village afin « d'enlever les Pygmées de là ». ³²⁹

L'affirmation du directeur Bya'Ombe selon laquelle les Batwa n'étaient pas visés est en outre contredite par les faits documentés dans ce rapport, à savoir la destruction massive d'un village batwa : maisons, marché et aires de jeux pour les enfants. Les tombes vues par l'équipe n'étaient pas celles de rebelles hutus, mais de membres de la communauté batwa, notamment deux femmes mortes après avoir été sauvagement violées par des gardes du parc et des soldats, apparemment *parce qu'elles étaient batwa*. L'équipe n'a trouvé aucune preuve reliant le village batwa détruit aux rebelles hutus et aucune indication que l'attaque du 23 juillet 2021 avait un autre objectif que l'expulsion violente des Batwa de leur terre ancestrale, conformément au *modus operandi* du parc depuis le début de l'année 2019.

En juillet, les médias congolais ont fait état d'opérations de l'armée (c'est-à-dire d'opérations n'impliquant pas le PNKB) visant des rebelles du groupe armé à prédominance ethnique hutue connu sous le nom de CNRD (le soi-disant Conseil national pour le renouveau et la démocratie, une ramification des tristement célèbres FDLR, composées des forces qui ont perpétré le génocide rwandais en 1994 avant d'organiser

une retraite stratégique dans l'Est de la RDC).³³⁰ Le démenti du directeur Bya'Ombe semble faire référence à ces opérations (bien que le CNRD ne soit pas un groupe Nyatura en tant que tel), qui, selon lui, se sont déroulées autour de Mugezi, à l'intérieur du parc.³³¹ Précisons que Mugezi se trouve à plusieurs kilomètres de Muyange.³³²

L'auteur n'a aucune raison de mettre en doute l'affirmation officielle selon laquelle une opération de l'armée congolaise visant le CNRD, à prédominance hutue, a bien eu lieu fin juillet 2021. Elle a pu être menée exclusivement par les FARDC ou impliquer des gardes du parc. Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'au cours de la même période, peut-être sous le couvert d'opérations visant à mettre en déroute les rebelles hutus, des soldats et des gardes du parc ont rasé au moins un village batwa, exécuté des civils batwa et violé plusieurs femmes batwa. Le fait que les rebelles hutus de Nyatura ou du CNRD aient également été attaqués à un autre endroit est sans importance pour la véracité des faits documentés.

Aucune preuve découverte n'indique la présence d'éléments armés parmi les Batwa vivant à Muyange et, contrairement à ce qu'il en était dans les villages visés lors de la campagne de l'été 2019, l'équipe chargée de l'enquête n'a trouvé aucune preuve d'une quelconque résistance à cette attaque. Bref, tous les indicateurs confirment qu'il s'agissait d'une attaque *visant des civils*.

Les autorités du PNKB ont fait preuve d'une obstruction et d'un déni similaires en ce qui concerne les attaques de novembre-décembre 2021. Le 17 novembre 2021, le directeur Bya'Ombe a répondu à une communication de suivi envoyée par MRG concernant de nouvelles attaques qui auraient eu lieu entre le 12 et le 14 novembre 2021 à Kalehe (voir plus haut).

Comme pour le démenti précédent, le directeur Bya'Ombe a rejeté toute suggestion d'implication du PNKB dans des opérations militaires contre des civils batwa, attribuant toute violence potentielle à des opérations de l'armée congolaise visant à mettre en déroute les milices qui avaient fui vers le PNKB à la suite d'attaques sur la ville de Bukavu dans la soirée et tôt le matin du 9-10 novembre. Il a également mentionné une attaque présumée du poste de patrouille de Tshibati par des milices armées le 6 novembre 2021, sans préciser en quoi elle pourrait être liée aux allégations d'attaques généralisées contre des civils batwa.³³³ Les attaques qui ont eu lieu à Bukavu les 9 et 10 novembre ont en particulier été menées par un important mouvement sécessionniste sans aucun lien avec les communautés batwa. Des éléments de ce mouvement sécessionniste ont même mené

des attaques visant les Batwa, ce qui prouve que ces incidents ne sauraient être utilisés pour justifier les attaques menées par le parc. En bref, cette référence est un *non sequitur*.

Dans sa réponse, le directeur du parc a contesté l'existence de tout village civil batwa à l'intérieur du PNKB, laissant entendre que tout Batwa vivant dans le parc s'était allié à des milices armées engagées dans l'extraction illégale de minerais.³³⁴ Or, l'équipe a travaillé pendant plusieurs mois à l'intérieur et autour des villages batwa situés dans le parc et aucun n'est une exploitation minière. Ils ne peuvent donc être considérés autrement que comme des sites batwa.

La lettre conclut en suggérant à tort que « certaines ONG internationales et nationales contribuent à la déstabilisation de l'Est du pays en conseillant aux Batwa d'être des boucliers humains pour les groupes armés, afin d'empêcher les opérations pour cause de violation des droits ». ³³⁵ Cette allégation remarquable n'est accompagnée d'aucune preuve et l'équipe n'a découvert aucun élément indiquant que les Batwa avaient à un moment donné servi de « boucliers humains » aux groupes armés dans le parc. Au cours de centaines d'entretiens avec des membres de la communauté batwa dans des contextes très divers, pas la moindre insinuation n'a été formulée en ce sens.

Les démentis officiels du PNKB cherchent donc à nier que le parc a ciblé les Batwa le 23 juillet 2021 et les 12-14 novembre 2021. Bien que le contenu de ces lettres de démenti contradictoires soit aisément réfutable, il a contribué à ce que certains des principaux soutiens du parc abandonnent, dans un premier temps, leur travail d'enquête sur l'attaque du 23 juillet. Ainsi des représentants de la KfW ont-ils indiqué ce qui suit dans un courriel : « Nous avons reçu en copie la réponse [du directeur Bya'Ombe] en date du 10 août 2021, [...] sur la base des informations dont nous disposons, nous n'avons trouvé aucune preuve suggérant une participation des [gardes du PNKB] dans ce cas précis. » ³³⁶

Bien que les représentants de la KfW soient revenus sur leur position par la suite, exprimant leur inquiétude et demandant un complément d'information sur les abus documentés, la première impulsion de l'organisation a été de rejeter entièrement les allégations d'abus graves et organisés perpétrés par les gardes du parc, en se basant au moins partiellement sur le texte d'une lettre contenant d'importantes inexactitudes factuelles. Cela démontre la volonté de certains des partisans internationaux du PNKB de protéger le parc, même face à des rapports crédibles de graves violations des droits humains.

VIII. Le négationnisme du PNKB et de ses partisans

Obscurcissement et manque de volonté politique d'enquêter sur les allégations crédibles d'abus

Bien que les dirigeants du PNKB n'aient pas répondu aux tentatives répétées d'obtenir des commentaires sur les conclusions de ce rapport,³³⁷ le PNKB ne reconnaît pas publiquement la violence directe contre les communautés batwa. Son appareil médiatique crée des récits publics sur la violence dans le parc en présentant les paramilitaires du PNKB comme des personnes qui ne font qu'appliquer la loi, maintenir la paix, sauvegarder la biodiversité et « sécuriser le parc pour les touristes ».³³⁸ Néanmoins, le présent rapport documente les preuves d'une opération dont l'intention explicite était de démanteler les campements batwa en juillet-août 2019 et de deux opérations ultérieures comparables en juillet et novembre-décembre 2021, qui ont donné lieu à des violences bien organisées et hautement préméditées contre les civils batwa. Cette section du rapport se penche sur le négationnisme du PNKB et de ses partisans et sur les raisons avancées pour justifier la violence contre les communautés batwa.

Présence de groupes armés dans le PNKB

Les déclarations publiques du PNKB brossent un tableau dans lequel les *seules* opérations de type militaire menées visent des groupes armés plutôt que des communautés batwa. En discutant des opérations de type militaire à l'intérieur du PNKB, les autorités du parc ont évoqué la présence de « groupes armés »³³⁹ tels que les groupes Nyatura et Maï-Maï, dont plusieurs ont effectivement pris part à des hostilités actives à l'intérieur et autour du PNKB.

Bien que plusieurs de ces groupes armés soient en conflit avec l'armée congolaise et, dans une certaine mesure, avec les forces paramilitaires du PNKB, ils ne sont pas directement liés à la lutte menée depuis des décennies par les Batwa pour retourner dans la forêt. Les gardes du parc ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête que, en interne, les dirigeants du PNKB justifiaient les opérations visant les villages batwa dans le parc en prétendant que les

Batwa de Kalehe avaient établi des alliances avec des groupes armés et collaboraient activement avec eux à l'intérieur du parc.³⁴⁰ À l'exception d'une alliance de complaisance limitée conclue en 2019 avec un groupe armé dirigé par un rebelle dénommé Cisayura, qui aurait garanti aux Batwa leur protection face à l'État, aucune preuve de ces allégations n'a été trouvée par l'équipe de recherche. Il est important de noter que cette alliance de convenance n'a entraîné aucune mobilisation armée réelle des communautés batwa à l'intérieur du parc et s'est achevée en 2020 bien avant que d'autres opérations visent les Batwa en 2021.

Indépendamment de la véracité de l'affirmation liant les communautés batwa de Kalehe à des groupes armés, celle-ci ne constitue pas une justification plausible pour les opérations de Kalehe en juillet-août 2019, juillet 2021 et novembre-décembre 2021, dans lesquelles les *cibles elles-mêmes* n'étaient pas des militants individuels ou des camps d'entraînement de groupes armés, mais les villages batwa. Ces opérations, qui n'ont même pas perturbé l'activité des groupes armés à l'intérieur et aux alentours du parc, ont consisté en des frappes coordonnées sur des villages batwa afin de faire fuir par la force des civils non armés de leurs terres ancestrales. Pourtant, les médias se sont fait le relais du discours du PNKB sur la lutte contre les groupes armés pour justifier les opérations militaires visant les villages batwa.³⁴¹

Aucune preuve suggérant que les villages batwa abritaient des groupes armés, servaient de base ou étaient liés de quelque manière que ce soit au conflit entre les autorités congolaises et les groupes armés n'a été découverte. À supposer même que des liens fortuits existent, il ne s'agirait toujours pas d'un critère raisonnable pour considérer ces villages comme des cibles légitimes d'une opération militaire visant à mettre en déroute des groupes armés.

De plus, les participants à l'opération de juillet-août 2019 ont expliqué que son objectif principal consistait à exclure les communautés batwa de la forêt par la force, principalement pour instiller un message de terreur, conformément à l'ultimatum lancé par le directeur Bya'Ombe plusieurs mois auparavant.³⁴² Bien que le

directeur Bya’Ombe ait nié avoir lancé un tel ultimatum,³⁴³ des gardes du parc, ayant eu connaissance des conversations internes et des expulsions qui ont suivi, ont confirmé qu’il avait bel et bien été lancé.³⁴⁴ Les attaques à grande échelle qui ont suivi en novembre-décembre 2021 auraient également été précédées d’un autre ultimatum lancé par le directeur Bya’Ombe aux organisations de la société civile locale en septembre 2021, leur demandant de convaincre les Batwa de quitter le PNKB, faute de quoi les autorités du parc les expulseraient par la force (voir section VII ci-dessus).

Ces ultimatums confirment ce qu’occulte un examen des opérations de style militaire menées dans le parc centré sur les groupes armés : un plan concerté visant à cibler les sites civils à l’intérieur du PNKB pour en expulser violemment les Batwa. Dans les deux mois qui ont suivi le 30 avril 2019, date à laquelle l’ultimatum initial était censé prendre effet, des expulsions à grande échelle dans près de dix villages du parc ont été signalées, ce qui démontre clairement que le PNKB employait la violence dans l’intention expresse d’expulser les communautés batwa et non de combattre les groupes armés. Cela montre en outre que l’opération de juillet-août 2019 a été planifiée longtemps à l’avance (au moins dès le 3 avril 2019, date de l’annonce de l’ultimatum initial, mais probablement encore plus tôt) et approuvée au plus haut niveau par les autorités du PNKB.

Ainsi, la présence de groupes armés dans le parc, telle qu’elle est systématiquement utilisée par le PNKB, est un prétexte injustifiable pour commettre des violences à grande échelle à l’encontre des hommes, des femmes et des enfants batwa vivant dans des villages sur leurs terres ancestrales dans la forêt.

Absence d’enquête sur les allégations crédibles de violations des droits humains dans le PNKB

Malgré de nombreuses violations des droits humains non résolues contre les Batwa, remontant à plusieurs

années, aucune enquête indépendante n’a été menée dans le PNKB à ce jour. À partir de 2019, les partisans internationaux du parc ont été informés par écrit à de multiples reprises du risque spécifique de violence à grande échelle et ont reçu des rapports sur des violations flagrantes des droits humains commises par les gardes du parc qu’ils soutiennent. Pourtant, ces organisations n’ont pas réussi à user de leur pouvoir financier et politique pour diligenter une enquête sur des allégations crédibles de graves violations des droits humains.

Le 24 décembre 2021, à la suite de multiples échanges avec la KfW (la banque de développement allemande) détaillant les preuves accablantes recueillies au cours de l’enquête, le MRG a reçu une communication du directeur de l’unité des droits humains de l’ICCN indiquant qu’il envisageait de mener une enquête « mixte et indépendante » sur les allégations de violations des droits humains dans le PNKB.³⁴⁵ À l’heure où nous bouclons ce rapport, cette enquête mixte et indépendante n’en est toujours qu’à un stade préliminaire et on ne sait toujours pas si ses conclusions seront rendues publiques. On peut également se demander si, si l’enquête sous-tendant ce rapport n’avait pas été menée, les allégations soulevées par la société civile auraient suffi à inciter l’ICCN à enquêter.

Ces éléments soulignent l’incapacité du PNKB et de ses partisans à répondre de manière adéquate aux graves allégations de violations des droits humains et à fournir des réparations, une incapacité aggravée par l’absence de mécanismes de doléances ou de suivi adéquats au sein du PNKB et par le manque manifeste de volonté politique des partisans internationaux du parc d’enquêter de toute urgence sur ces allégations de violations des droits humains, bien qu’ils en aient connaissance. Il incombe donc à la société civile et aux organisations de défense des droits humains d’enquêter sur ces abus et de les corroborer, comme nous l’avons fait dans ce rapport. Le financement dont ces organisations disposent pour mener ces enquêtes est dérisoire par rapport aux millions de dollars que les partisans internationaux versent au PNKB. Cette dynamique contribue à une culture institutionnelle de l’impunité qui se nourrit de l’aveuglement volontaire et du déni plausible et qui permet, en fin de compte, aux abus de se perpétuer indéfiniment.

IX. L'embargo des Nations Unies sur les armes

Violations du droit international par les partisans du PNKB

La RDC est soumise à un embargo obligatoire et juridiquement contraignant du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les armes, qui oblige les États membres soutenant le gouvernement congolais avec des armes et du matériel³⁴⁶ connexe ou « toute fourniture d'une aide, de conseils ou de formation en rapport avec des activités militaires en RDC » à notifier ce soutien au Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la RDC.³⁴⁷ L'apport d'une telle aide sans en notifier le Comité constitue une violation de l'embargo sur les armes. Tout soutien apporté par des acteurs privés au gouvernement congolais doit également être notifié au Comité des sanctions.³⁴⁸ Ainsi, si des gouvernements ou des acteurs privés (comme des organisations internationales de conservation ou des sociétés de sécurité privées) soutiennent des activités militaires ou paramilitaires en RDC sans le notifier, cela constitue une violation de l'embargo des Nations Unies sur les armes.³⁴⁹

La plupart du temps, ces embargos, qui font généralement partie d'un régime de sanctions plus large imposé par le Conseil de sécurité, sont imposés dans les pays où il existe un conflit armé ou lorsque les acteurs armés exercent des violences contre les civils. Ces régimes ont été décrits comme étant conçus pour « contraindre les États et les acteurs non gouvernementaux à améliorer leur comportement dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales », ³⁵⁰

Trois sources bien placées ayant connaissance de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de sécurité des Nations Unies en RDC ont indiqué que le soutien majeur à l'appareil paramilitaire du PNKB, plus particulièrement le soutien à la formation des gardes du parc, fourni au cours des cinq dernières années ou plus l'avait été en violation de cet embargo.

Plus précisément, les sources en question ont affirmé à l'équipe chargée de l'enquête que certains des partisans internationaux du parc avaient fourni un soutien à la formation ou à l'équipement militaire non létal des gardes du parc du PNKB sans le notifier au Comité des sanctions de l'ONU.³⁵¹ Ces affirmations ont été corroborées par de nombreux documents reçus et analysés par l'équipe de recherche.

Parmi les organismes qui ont dispensé ou soutenu une formation au cours de cette période, en violation présumée de l'embargo des Nations Unies sur les armes, figurent le US Fish and Wildlife Service (une agence du gouvernement des États-Unis), la Wildlife Conservation Society, la KfW (une banque de développement allemande), GFA Consulting Group et Maisha Group Ltd. GFA Consulting Group soutient le parc dans le cadre d'un projet de biodiversité financé par la KfW.³⁵² La Wildlife Conservation Society a soutenu le parc grâce à des projets financés, notamment, par le US Fish and Wildlife Service et l'USAID.

Dans leurs réponses écrites à ce rapport, la Wildlife Conservation Society et GFA Consulting Group reconnaissent que leur formation et leur soutien aux gardes du parc ont été effectués sans notification préalable au Comité des sanctions de la RDC du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais soutiennent qu'il ne s'agit pas d'une violation de l'embargo sur les armes de l'ONU. Au lieu de cela, ils affirment que l'exigence de notification ne s'applique pas au soutien et/ou à la formation fournis aux entités gouvernementales congolaises, telles que l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature), en invoquant le paragraphe 2 de la résolution 1807 du Conseil de sécurité de l'ONU.³⁵³ Cette interprétation est contredite par une simple lecture de la résolution elle-même, en particulier des dispositions de son paragraphe 5 (tel que renouvelé par des résolutions successives), qui exige explicitement que tout soutien lié à toute activité militaire au Congo (y compris « tout envoi d'armes et de matériel connexe, [...] toute disposition d'assistance, de conseil ou de formation ») doit faire l'objet d'une notification préalable spécifique au Conseil de sécurité.³⁵⁴ Cela s'applique au soutien fourni aux entités gouvernementales en RDC, comme indiqué dans les directives applicables du Conseil de sécurité.³⁵⁵

Il est important de noter que les formes spécifiques de formation et de soutien à la formation fournies aux gardes du parc comprenaient une formation aux « tactiques de combat » et au « maniement des armes » et que les gardes de parc ont indiqué à l'équipe chargée de l'enquête qu'une séance de formation spécifique avait eu lieu immédiatement avant l'opération de juillet-août 2019. Cette formation avait

été dispensée par des entrepreneurs militaires privés étrangers et comprenait des instructions spécifiques sur l'utilisation d'armes lourdes telles que des mortiers, utilisés quelques semaines plus tard pour bombarder des villages batwa (voir section V ci-dessus). Bien que l'équipe chargée de l'enquête n'ait pas pu identifier les acteurs internationaux spécifiques ayant dispensé cette formation quelques semaines avant les opérations de juillet/août 2019, des sources crédibles³⁵⁶ ont indiqué que la mise en place de cette formation pendant la période en question n'avait fait l'objet d'aucune notification, ce qui constituerait également une violation de l'embargo sur les armes.

Les violations de l'embargo sur les armes, imposé par des résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité, constituent des infractions importantes en soi. En outre, à la lumière des conclusions de ce rapport selon lesquelles l'unité paramilitaire spécifiquement concernée par ces probables violations a mené une campagne de violence organisée contre des sites civils, il est crucial et urgent que des mesures soient prises pour enquêter davantage sur les violations spécifiques présumées et faire en sorte que les parties responsables rendent des comptes.

Projets spécifiques et soutien des bailleurs de fonds internationaux qui ont violé l'embargo sur les armes

US Fish and Wildlife Service

En 2015, le US Fish and Wildlife Service s'est associé à la Wildlife Conservation Society pour un projet dans le PNKB visant à « améliorer l'application de la loi et la sécurité de la faune ».³⁵⁷ Dans le cadre de ce projet, Maisha a été chargé de fournir des services de sécurité au PNKB et à ses gardes paramilitaires, notamment un « soutien à la formation ». Les sources interrogées ont indiqué que les activités de formation menées pendant cette période n'avaient fait l'objet d'aucune notification, ce qui signifierait que les projets du US Fish and Wildlife Service soutenus par Maisha et la Wildlife Conservation Society ont tous été conduits en violation de l'embargo sur les armes.

Wildlife Conservation Society

Dans le cadre du projet susmentionné, la Wildlife Conservation Society s'est associée à Maisha pour « fournir des services de formation » aux gardes du PNKB jusqu'en 2017, date à laquelle la Wildlife Conservation Society a cessé son travail contractuel avec Maisha.³⁵⁸ Par

la suite, la Wildlife Conservation Society a assumé un rôle de soutien plus direct aux paramilitaires du PNKB, et plus précisément à partir de 2019. Environ deux mois après les attaques à grande échelle de juillet-août 2019 à Kalehe, la Wildlife Conservation Society a fait venir un « conseiller en application de la loi » au PNKB pour soutenir la formation des gardes du parc de l'unité d'intervention rapide. Cette formation comprenait, entre autres, le « maniement correct des armes », les « techniques de patrouille » et les tactiques de combat.³⁵⁹ L'équipe de recherche a découvert que le Comité des sanctions n'avait pas été informé de ces activités, ce qui signifie que la Wildlife Conservation Society a agi en violation de l'embargo sur les armes en soutenant le PNKB.

Maisha Group Ltd.

Maisha, dont le nom signifie « vie » en kiswahili, est une société de sécurité privée fondée par un ancien membre des forces spéciales israéliennes qui commercialise et vend des services de sécurité aux services de protection de la nature et aux ONG en Afrique, soutenant la protection militarisée de la nature (souvent en partenariat avec la Wildlife Conservation Society)³⁶⁰ sur tout le continent, notamment en République centrafricaine où elle a dû faire face à des allégations de soutien à un groupe rebelle malveillant.³⁶¹

La Wildlife Conservation Society a sous-traité à Maisha la mission de « soutenir [...] la formation » dans le cadre d'un projet du US Fish and Wildlife Service visant à « améliorer l'application de la loi et la sécurité de la faune » et Maisha a « fourni des services de formation aux écogardes » jusqu'en 2017, en collaboration avec la Wildlife Conservation Society.

Maisha pourrait avoir soutenu le PNKB avant 2017, des rapports récents de 2020 faisant état de son rôle dans la formation des gardes du parc.³⁶² Selon les sources de l'équipe chargée de l'enquête, les activités de formation dispensées au cours de la période pendant laquelle le soutien de Maisha à la formation des gardes est avéré (au moins 2016-2017) et lors de la période suivante, pendant laquelle certains rapports attestent encore de la présence de Maisha (2017-2020), n'avaient pas été notifiées au Comité des sanctions et représenteraient donc des violations de l'embargo de l'ONU sur les armes.

KfW

La KfW a financé la formation et l'appui à la formation des gardes du PNKB assurée par GFA Consulting Group entre 2014 et 2016 dans le cadre du programme Biodiversité et Forêt, un projet de la KfW qui soutient six aires protégées en RDC, dont le PNKB.³⁶³

L'équipe de recherche a constaté que les activités de formation organisées au cours de cette période n'avaient

fait l'objet d'aucune notification, ce qui signifierait que le programme Biodiversité et Forêt de la KfW, soutenu par GFA Consulting Group, a été mené en violation de l'embargo sur les armes.

GFA Consulting Group

Dans le contexte du projet précédemment cité, GFA Consulting Group, une société de conseil allemande, a

commencé à soutenir la formation des gardes du PNKB au moins en 2014 en construisant un camp d'entraînement pour les gardes afin de faciliter leur formation au « combat anti-braconnage », ³⁶⁴ puis en appuyant leur formation aux tactiques de combat en 2016. ³⁶⁵ Selon les sources de l'équipe chargée de l'enquête, le soutien à la formation des gardes fourni pendant cette période n'a pas été notifié au Comité des sanctions, ce qui signifie qu'il constituait une violation de l'embargo sur les armes.

X. Droit international

Violations potentielles et responsabilité

Droit international en matière de droits humains

Les preuves recueillies et corroborées pendant plusieurs mois démontrent que les autorités du PNKB ont commis de graves violations des droits humains contre des membres de la communauté batwa. Le gouvernement congolais est le premier responsable de ces violations. Il peut faillir à ses obligations en matière de droits humains par action directe ou par omission, notamment par l'intermédiaire de ses institutions ou agences aux niveaux national et local.³⁶⁶ Il s'ensuit que les agences et les unités du gouvernement, notamment l'ICCN et l'armée congolaise, sont directement liées par les engagements internationaux de la RDC en matière de droits humains.

Les abus documentés dans ce rapport décrivent de nombreuses violations des obligations de l'État en matière de droits humains, notamment des privations des droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne, à la propriété, au logement et à un recours effectif, ainsi que des atteintes à leur droit de ne pas être soumis à la torture, à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à des déplacements forcés, à la détention arbitraire et à la discrimination. La RDC est signataire de plusieurs instruments contraignants qui interdisent les violations de ces droits humains fondamentaux. Parmi ces instruments figurent le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Charte africaine des droits humains et des peuples, entre autres. En outre, en vertu de la Constitution de la RDC, les traités internationaux, dûment ratifiés par l'État, priment sur les lois nationales.³⁶⁷

Les normes internationales relatives aux droits humains qui précèdent imposent à la RDC des obligations positives et négatives pour garantir les droits humains des Batwa. En premier lieu, l'État doit respecter les droits humains des Batwa en s'abstenant d'interférer avec leur jouissance des droits humains. Ainsi, les actes d'homicides illégaux, de viols, de lésions corporelles graves, de détentions

arbitraires, de torture et de destruction de biens commis par les gardes du parc et les soldats violent directement les obligations de la RDC en matière de droits humains. La RDC a en outre le devoir de protéger les Batwa contre les violations des droits humains commises par des acteurs non étatiques (y compris les groupes armés et d'autres communautés non batwa), ainsi que de garantir le droit des Batwa à un recours en vertu du droit international pour les violations flagrantes, notamment « une réparation adéquate, efficace et rapide du préjudice subi » ainsi que l'accès à la justice et aux informations pertinentes.³⁶⁸

En tant que peuples autochtones, les Batwa bénéficient d'autres protections spécifiques en vertu du droit international en matière de droits humains. En 2007, la RDC a voté en faveur de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), qui énonce les normes minimales de protection dues en vertu du droit applicable aux droits humains pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones, tels que les Batwa.³⁶⁹ L'UNDRIP garantit le droit des autochtones à « la vie, à l'intégrité physique et mentale, à la liberté et à la sécurité de la personne » et le droit à titre collectif des autochtones à « vivre dans la liberté, la paix et la sécurité en tant que peuples distincts et [à ne faire] l'objet d'aucun acte de génocide ou autre acte de violence ». ³⁷⁰ Au-delà des atteintes à l'intégrité physique, l'UNDRIP interdit également le déplacement forcé des peuples autochtones de leurs terres et territoires et garantit leurs droits à la terre, aux territoires, aux ressources naturelles et au consentement préalable, libre et éclairé en ce qui concerne toute mesure législative ou administrative pouvant les affecter.³⁷¹ Bien que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ne soit pas contraignante, son approbation quasi universelle et répétée reflète le consensus des États sur la portée et le contenu des droits des peuples autochtones tels que les Batwa en vertu des instruments de droits humains existants, notamment ceux ratifiés par la RDC.

Crimes contre l'humanité

Les actes de violence perpétrés par les autorités du parc et l'armée congolaise contre les communautés batwa vivant à l'intérieur du PNKB en juillet-août 2019, juillet 2021 et novembre-décembre 2021 correspondent

potentiellement à des crimes contre l'humanité en vertu du droit pénal international applicable. Il n'existe pas de convention internationale sur les crimes contre l'humanité, mais il est largement admis que l'interdiction de ces crimes est une norme impérative du droit international, à laquelle aucune dérogation n'est permise et qui est applicable à tous les États, quelles que soient leurs obligations contractuelles.³⁷² La RDC a ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (« Statut de Rome »), qui énonce la définition la plus claire et la plus communément acceptée des crimes contre l'humanité. En vertu du Statut de Rome, les crimes contre l'humanité constituent certains actes énumérés commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre toute population civile en application ou dans la poursuite de la politique d'un État ou d'une organisation visant à commettre une telle attaque.³⁷³

Il n'est pas nécessaire qu'une telle attaque soit à la fois généralisée et systématique ; la présence de l'un ou l'autre de ces deux éléments suffit. Le terme « généralisé » a été interprété comme signifiant une attaque à grande échelle avec une « multiplicité de victimes ». ³⁷⁴ Il n'est pas nécessaire d'atteindre un seuil numérique ; c'est la taille de la population civile qui a été attaquée qui est déterminante.³⁷⁵ Le terme « systématique » a été défini comme signifiant « la nature organisée des actes de violence et l'improbabilité de leur survenue aléatoire ». ³⁷⁶ Cela peut être établi en apportant la preuve d'un plan ou d'une politique visant à commettre une attaque.³⁷⁷

En vertu du Statut de Rome, plusieurs crimes énumérés peuvent constituer un crime contre l'humanité, notamment les crimes de meurtre, de viol ou de persécution, dès lors qu'ils sont commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre toute population civile, en connaissance de cette attaque.³⁷⁸ De multiples exécutions illégales (meurtres), viols et actes de persécution ont été commis par des gardes du parc et des soldats contre des membres de la communauté batwa. Le meurtre est le fait de tuer une ou plusieurs personnes.³⁷⁹ Le viol est l'invasion du corps d'une autre personne par la force, la menace ou la coercition, entraînant une pénétration.³⁸⁰

La persécution est définie par le Statut de Rome comme le déni intentionnel et grave de droits fondamentaux en violation du droit international, pour des motifs liés à l'identité du groupe ou de la collectivité.³⁸¹ La privation grave des droits fondamentaux nécessaire pour dénoncer un crime de persécution comprend des actes de meurtre, de viol et de torture, mais aussi la destruction de biens, comme l'incendie et le pillage des villages et des habitations des Batwa.³⁸² Cependant, tous les actes individuels ne doivent pas nécessairement atteindre ce niveau ; les actes de persécution sous-jacents

peuvent plutôt être considérés ensemble.³⁸³ Il y a persécution lorsque les membres d'un groupe (racial, ethnique, culturel, de genre, etc.) sont la cible de violences en raison de leur appartenance à ce groupe. Pour cette raison, la preuve de la discrimination à l'encontre d'un groupe est un élément important d'une demande de persécution.

Les preuves apportées par ce rapport démontrent que les Batwa vivant à l'intérieur du PNKB ont été la cible de violences parce qu'ils étaient batwa, un peuple autochtone ethniquement et culturellement distinct ayant des liens spirituels et culturels forts avec la forêt de Kahuzi-Biega. C'est en raison de leur identité en tant que peuple autochtone habitant la forêt que les Batwa sont ciblés de manière disproportionnée par les politiques de conservation militarisées entreprises sur leurs terres ancestrales dans la région des Grands Lacs (lesquelles incluent, sans s'y limiter, le PNKB, le Parc national des Virunga (RDC), le Parc national de la forêt impénétrable de Bwindi (Ouganda) et le Parc des volcans (Rwanda)). Conséquence directe de ces politiques, les Batwa ont été violemment dépossédés de leurs terres et persécutés par les autorités du parc lorsqu'ils y sont retournés. Sans accès à leurs terres, ils ont des difficultés à pratiquer leur culture et à transmettre leur mode de vie et leur identité distincte aux générations futures. Les Batwa ont ainsi été soumis aux politiques violentes et militarisées de dissuasion mises en œuvre par les autorités du parc pour contrôler les limites des parcs nationaux créés sur les terres ancestrales de ces autochtones sans leur consentement libre, préalable et éclairé. Dans le PNKB, ces politiques visent les Batwa en raison de leurs liens culturels et spirituels avec la forêt de Kahuzi-Biega, dont dépend leur identité individuelle et collective.

La discrimination qui sous-tend la grave privation des droits fondamentaux des Batwa transparaît dans l'objectif spécifique du PNKB d'expulser les Batwa du parc, dans les attitudes racistes et paternalistes exprimées par les gardes du parc et les soldats interrogés (voir section V),³⁸⁴ dans le traitement disparate des détenus batwa (voir sections V et VII), et dans les viols collectifs de femmes batwa qui seraient fondés sur la croyance raciste selon laquelle les rapports sexuels avec des Batwa peuvent guérir certains maux par magie (voir section VII). Cette discrimination profondément enracinée sous-tend toutes les violences physiques, structurelles et culturelles subies par les Batwa du Kahuzi-Biega depuis leur première expulsion de la forêt dans les années 1970.

Comme expliqué en détail dans la section V ci-dessus, l'opération de juillet-août 2019 a été menée conformément à un ultimatum lancé par le directeur Bya'Ombe début 2019, menaçant de déloger par la force les communautés batwa qui refusaient de quitter

volontairement les villages qu'elles avaient construits dans la forêt. L'objectif clair de l'opération conjointe était de déplacer les communautés batwa hors de leurs villages par une démonstration de force écrasante et la cible de cette opération était donc les sites civils, c'est-à-dire les villages eux-mêmes.

Les mois de préparation et d'escalade de la violence démontrent que les attaques de juillet-août 2019 menées par le PNKB ont été planifiées longtemps à l'avance et le fait que plus de 1 000 Batwa auraient été déplacés de force (voir section V ci-dessus) démontre l'ampleur des répercussions de l'offensive sur les communautés batwa. En outre, le fait que l'opération se soit étendue sur plusieurs jours et ait ciblé au moins trois villages sur des dizaines de kilomètres, attaqués à plusieurs reprises par un contingent conjoint formé de plus de 60 soldats et gardes du parc environ, illustre encore davantage le caractère généralisé et écrasant de la violence infligée aux communautés batwa en juillet-août 2019.

Bien que les objectifs spécifiques et la planification des opérations de juillet 2021 et de novembre-décembre 2021 soient moins évidents, les gardes du parc et les soldats ont perpétré des attaques étonnamment similaires en juillet et en novembre-décembre 2021, pilonnant les villages batwa à l'arme lourde et ouvrant le feu sur les communautés, selon un *modus operandi* constant. Ces violences se sont déroulées sur plusieurs jours et des dizaines de Batwa ont été tués, mutilés ou violés par les gardes du parc et les soldats, autant de faits qui indiquent la présence du type d'attaque à grande échelle avec une multiplicité de victimes pouvant sous-tendre une plainte pour crimes contre l'humanité.

Pour les raisons détaillées dans ce rapport, les campagnes violentes orchestrées par les dirigeants du PNKB et menées par les gardes du parc et les soldats contre les membres de la communauté batwa à l'intérieur du parc répondent probablement à la définition d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre une population civile en application ou dans le cadre d'une politique d'État ou d'organisation visant à commettre une telle attaque.

En 2015, la RDC a adopté une loi qui transpose expressément le Statut de Rome dans son droit interne.³⁸⁵ Cela permet, entre autres, de garantir la conformité de la loi de la RDC avec le consensus international concernant les crimes contre l'humanité. Ainsi, la RDC est obligée de poursuivre les responsables de crimes contre l'humanité et

d'autres crimes internationaux graves dans le cadre de son régime juridique national, notamment les crimes commis par les membres de ses forces de sécurité. La première étape de ce processus consiste à mandater une enquête indépendante et impartiale sur les abus commis par le PNKB à l'encontre des Batwa afin de déterminer si des crimes contre l'humanité ont été commis et d'établir la responsabilité individuelle de ces crimes.

Droit international humanitaire

Les preuves recueillies dans le cadre de cette enquête ne permettent pas d'affirmer qu'un conflit armé a existé entre les Batwa du Kahuzi-Biega et une quelconque autorité gouvernementale, notamment le PNKB. La Chambre d'appel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (« TPIY ») a formulé un critère visant à déterminer la présence d'un conflit armé : « Un conflit armé existe chaque fois qu'il y a recours à la force armée entre États ou un conflit armé prolongé entre les autorités gouvernementales et des groupes armés organisés ou entre de tels groupes au sein d'un État ».³⁸⁶ Afin de déterminer l'existence d'une violence armée prolongée entre les autorités gouvernementales et les groupes armés organisés, le TPIY a établi deux critères : (1) l'intensité du conflit ; et (2) l'organisation des parties au conflit.³⁸⁷ Ces critères sont utilisés pour distinguer les conflits armés prolongés du « banditisme, des insurrections non organisées et de courte durée, ou des activités terroristes, qui ne sont pas soumis au droit international humanitaire ».³⁸⁸ Le conflit entre les Batwa et le PNKB ne satisfait ni au critère d'intensité ni à celui d'organisation.

Comme expliqué en détail dans la section V ci-dessus, la résistance armée des Batwa à l'opération de juillet-août 2019 était limitée, mal organisée et, selon toutes les indications, constituait une réponse organique à l'offensive qui n'atteignait pas le niveau d'une organisation, le critère nécessaire pour constituer un groupe armé. Les violences de juillet 2021 et de novembre-décembre 2021 ont rencontré encore moins de résistance armée des Batwa, voire pas du tout. En d'autres termes, rien ne permet d'affirmer qu'il y a eu des affrontements armés prolongés entre le PNKB et les groupes batwa, ou des affrontements présentant le niveau d'intensité et le degré d'organisation requis pour être qualifiés de conflit armé. Par conséquent, le droit international humanitaire ne s'applique pas au cas présent.

XI. Conclusion

La violence organisée depuis 2019 est le point culminant d'un processus de brutalité, de marginalisation et d'appauvrissement qui dure depuis des décennies et qui a entraîné une immense destruction culturelle, sociétale, spirituelle et, dans certains cas, physique du peuple batwa et de son mode de vie traditionnel.

La brutalisation des communautés batwa par le PNKB s'inscrit dans une idéologie intrinsèquement violente qui impose de débarrasser les paysages naturels de leurs populations afin de réaliser le mythe d'une « nature sauvage non peuplée », destinée en partie au bon plaisir des riches touristes étrangers. Bien que les projets de conservation, comme le PNKB, affirment généralement que leur travail vise principalement à préserver la biodiversité, un objectif vital dans un monde qui connaît une perte de biodiversité irréparable, cet objectif ne peut être accompli sans le soutien des communautés vivant à l'intérieur et autour desdits projets, en particulier les peuples autochtones comme les Batwa, qui façonnent et protègent leur environnement naturel depuis des siècles.

L'idéologie de la « conservation érigée en forteresse » sur laquelle s'appuie le PNKB en tant que projet le rend, dans sa forme actuelle, incompatible avec l'existence des Batwa du Kahuzi-Biega dans la forêt, un droit qui leur revient pourtant en vertu du droit international. Les Batwa sont une communauté dont la survie culturelle et matérielle dépend de l'accès à leurs terres ancestrales et le fait de leur nier (en exerçant, comme le montre ce rapport, une force écrasante contre des civils) leur droit d'accéder à ces terres ainsi que de les gouverner et de les posséder revient à les priver d'une série de droits interdépendants essentiels à leur survie en tant que peuple.

Après avoir été chassés de la forêt pour ouvrir la voie à la création du PNKB, les Batwa ont été soumis à des conditions de vie qui ont directement engendré la destruction lente et dévastatrice de vastes parties de leur communauté sous l'effet de la violence de membres d'autres groupes ethniques, de la malnutrition, de la famine et de la maladie. Ainsi qu'Albert Barume l'a expliqué, ce déclin précipité de la population batwa signifie qu'elle « se dirigeait littéralement vers l'extinction ».³⁸⁹ Cette situation, causée par l'expulsion des Batwa hors du territoire qui deviendrait le PNKB, les a plongés dans un état de désespoir qui les a finalement conduits à leur acte de défi : leur retour dans le parc en 2018. De retour

sur leurs terres ancestrales, les Batwa ont subi de plein fouet la force de l'appareil paramilitaire du PNKB, financé et soutenu par ses partisans internationaux. Leurs villages ont été pris pour cible par les gardes du parc et les commandos de l'armée, pilonnés à l'arme lourde et réduits en cendres.

Le PNKB en tant que projet est incompatible avec l'existence des Batwa du Kahuzi-Biega *en tant que tels* et les autorités du parc ont fait preuve d'une violence extrême à l'encontre des communautés batwa afin de leur refuser l'accès à leur terre ancestrale.

La militarisation par le haut

Le soutien des partisans internationaux du PNKB n'est pas accessoire à la violence systématique contre les Batwa. Au contraire, il a joué un rôle essentiel dans la promotion d'approches agressives de la conservation et dans la transformation du parc en un appareil paramilitaire soucieux de « l'application de la loi ».

Qu'il s'agisse d'Adrien Deschryver, qui a profité de la connaissance intime que les Batwa avaient de la forêt avant d'accompagner personnellement les soldats et les gardes du parc lorsqu'ils ont forcé les communautés à quitter les lieux sous la menace des armes, ou des « mercenaires blancs » qui sont arrivés dans le PNKB pour former les paramilitaires d'élite à l'utilisation d'armes lourdes quelques semaines avant qu'elles soient utilisées pour soumettre les villages batwa, à chaque étape de l'histoire de la violence contre les communautés liée au PNKB, les acteurs internationaux, en tant que principaux soutiens du PNKB et de ses opérations, ont été complices de cette violence.

Bien que le PNKB soit géré par le gouvernement congolais et que sa campagne contre les Batwa ait été soutenue par l'armée congolaise, ce processus en cours depuis des décennies ne saurait être réduit à un simple exemple de violence exercée par un État du Sud. Il va en effet bien au-delà d'une simple violence d'État. Le PNKB est un projet dont l'impulsion, l'initiative et les fondements idéologiques ont été et continuent d'être soutenus par des acteurs internationaux.

Ces acteurs internationaux soutiennent directement et de manière constante la militarisation des gardes du

PNKB depuis au moins six ans, notamment par des formations, des équipements et des financements. Lorsqu'ils ont été spécifiquement avertis de l'imminence de violences à grande échelle en 2019, ces partisans extérieurs ont ignoré l'avertissement, maintenu leur assistance et, dans certains cas, intensifié leur soutien à des activités paramilitaires spécifiques qui ont été utilisées quelques semaines plus tard lorsque les Batwa ont été expulsés de leurs villages dans le cadre de l'opération de Kalehe en juillet-août 2019. Une grande partie du soutien à la formation des gardes du parc a probablement été fournie en violation de l'embargo des Nations Unies sur les armes, ce qui démontre un mépris total du droit international dans cette course à la militarisation du parc.

Ces acteurs se sont montrés incapables de placer les droits humains au centre de leur stratégie de conservation. Au contraire, ils représentent certains des plus ardents défenseurs des approches militarisées qui ont directement entraîné les violences contre les communautés batwa. C'est pourquoi il est impératif de rejeter catégoriquement toute mesure de contrôle des violations des droits humains dans le PNKB reposant sur le transfert de la gestion et du contrôle directs du parc à ces acteurs internationaux (une approche adoptée dans d'autres aires protégées et qu'on appelle « partenariat public-privé » [PPP]).

Ces pressions pour militariser le parc trouvent leur origine dans l'idéologie importée par les acteurs internationaux de la conservation et sont soutenues par ces mêmes acteurs, qui financent la force paramilitaire du parc, l'approvisionnent en équipement et font venir par avion des sociétés militaires privées étrangères chargées d'assurer sa formation de combat. Le fait que des soldats

congolais et des gardes du parc portent des fusils et mènent des opérations n'est qu'une partie du problème.

Alors que les acteurs internationaux présentent leur soutien à la militarisation comme une « amélioration de l'application de la loi », les Batwa le vivent comme un acte de brutalité et d'agression qui a pour seul but de les empêcher d'accéder à leurs terres ancestrales et d'y vivre. Bien que la loi congolaise interdise techniquement l'accès au parc,³⁹⁰ la plupart des Batwa n'acceptent tout simplement pas l'idée qu'ils enfreignent la loi. Plus précisément, la plupart d'entre eux considèrent toute loi qui les prive de leurs terres ancestrales comme fondamentalement injuste, une relation de pouvoir maintenue sous la menace des armes, au service d'un projet créé en les délogeant de force dans le but de satisfaire les désirs d'écologistes étrangers et en criminalisant le mode de vie batwa au passage. De nombreux Batwa considèrent donc qu'il ne peut y avoir de justice sur des terres volées.

De plus, les lois et règlements congolais qui ont entraîné l'expulsion des Batwa de leurs terres ancestrales sans leur consentement libre, préalable et éclairé et qui les empêchent depuis d'exercer leur droit à l'autodétermination (notamment en ce qui concerne leurs terres) violent le droit international.

Les récits d'horreur et de dévastation documentés dans ce rapport sont des exemples du bilan humain incommensurable d'une approche de la conservation fondée sur la dépossession violente des terres des peuples autochtones. Dans le PNKB, cette approche a déclenché des conflits pour les terres, les ressources et l'identité, et dévalorise et détruit activement la vie des Batwa sous l'étendard du conservationnisme.

XII. Recommandations

Au gouvernement de la RDC, notamment à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

S'agissant des droits des peuples autochtones :

- Respecter les engagements en matière de droits humains visant à reconnaître, à respecter et à protéger les droits des peuples autochtones et veiller à ce que les normes internationales en matière de droits humains, notamment celles entrant dans le cadre du PNKB, soient pleinement intégrées dans les politiques de conservation et les plans de gestion du PNKB et dans toutes les autres aires protégées de la RDC ;
- Adopter toutes les mesures politiques, juridiques et administratives nécessaires pour garantir la pleine reconnaissance des droits des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources, tels qu'ils sont inscrits dans le droit international des droits humains, notamment prendre toutes les mesures nécessaires pour promulguer et mettre en œuvre la proposition de loi portant sur la protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées ;
- Fournir des mécanismes efficaces de recours et des actions adéquates, efficaces et équitables en relation avec toutes les injustices passées et actuelles perpétrées contre les peuples autochtones en RDC, notamment en leur restituant leurs terres ancestrales ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre efficacement le système UNDRIP, y compris en harmonisant les lois nationales existantes avec les dispositifs de protection du système UNDRIP.

S'agissant de la politique de conservation dans le PNKB :

- Reconnaître, respecter et protéger légalement le droit collectif des Batwa à l'autodétermination, les droits au consentement préalable libre et éclairé et la propriété coutumière de leurs terres, territoires et ressources ancestraux sur le territoire du PNKB et mettre la priorité sur la propriété, la gestion et la participation des Batwa comme élément central de la politique de conservation du PNKB ;

- Soutenir et faciliter la propriété collective et la gestion des terres ancestrales des Batwa par ces derniers au moyen de mécanismes appropriés coconçus ;
- Protéger et soutenir le droit des Batwa à déterminer, à développer et à mettre en œuvre leurs propres initiatives de conservation dans le PNKB, notamment à travers les programmes d'assistance prévus à l'article 29 de l'UNDRIP ;
- Mandater une enquête indépendante sur l'efficacité environnementale des politiques et stratégies actuelles employées dans le PNKB, en assurant une consultation significative et une participation efficace d'un échantillon représentatif de la communauté batwa et en documentant l'étendue et la responsabilité des activités extractives non durables à l'intérieur du parc ;
- Consulter un échantillon représentatif de la communauté batwa pour trouver des solutions innovantes aux problèmes d'extraction des ressources non durables dans le PNKB et s'engager à s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la perte de biodiversité ;
- Reconnaître, respecter et protéger les connaissances traditionnelles des Batwa sur les forêts, reconnaître leurs contributions positives à la conservation et les promouvoir comme les meilleurs gardiens de leurs milieux naturels ;
- En tant que membre d'organisations internationales et intergouvernementales, promouvoir les programmes de conservation des droits des autochtones, exiger notamment l'inclusion de garanties solides dans le cadre mondial de la biodiversité post-2020 du CDB concernant les droits des peuples autochtones sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources ;
- S'abstenir de conclure tout accord de PPP qui conférerait une autorité de gestion ou de cogestion dans le PNKB à toute entité, étrangère ou nationale, notamment toute ONG internationale de conservation, qui n'a pas prouvé son respect des droits des peuples autochtones et des autres communautés locales marginalisées en matière de conservation, s'engager plutôt à soutenir la gouvernance du PNKB par les Batwa, notamment à travers une assistance financière et technique, en consultation avec un échantillon représentatif de la communauté batwa.

S'agissant des enquêtes sur les droits humains, des mécanismes de réparation et des actions correctives :

- Conjointement, et en consultation avec un échantillon représentatif de la communauté batwa, mener une enquête indépendante, impartiale, approfondie et transparente sur les violations des droits humains commises par les gardes du PNKB à l'intérieur et autour du parc, lesquelles incluent, sans s'y limiter, les abus documentés dans « *Purger la forêt par la force* » ;
- Divulguer publiquement et communiquer (tout en assurant la sécurité des témoins et des victimes) les résultats de toutes les enquêtes internes et externes sur les violations des droits humains liées à la conservation à l'intérieur et autour du PNKB à toutes les parties prenantes concernées, notamment les partenaires du PNKB, les bailleurs de fonds, la société civile locale, le gouvernement provincial du Sud-Kivu et la communauté batwa ;
- En collaboration et en consultation avec un représentant de la communauté batwa, prendre toutes les mesures nécessaires pour fournir un recours adéquat, efficace et équitable aux Batwa ayant été délogés de la forêt de Kahuzi-Biega et dont les droits ont été violés, notamment :
 - La restitution complète des terres ancestrales grâce à des mécanismes coconçus, notamment la mise à disposition de ressources financières pour restaurer, réhabiliter et réparer tout dommage causé à l'environnement ;
 - L'élimination de toutes les restrictions sur les droits d'utilisation des territoires et des ressources appartenant aux Batwa ;
 - Une compensation financière calculée en fonction de divers facteurs, lesquels incluent, sans s'y limiter, les coûts des possibilités perdues, les revenus provenant du PNKB depuis sa création et tout préjudice physique, mental, moral ou matériel subi par la communauté ;
 - Des soins médicaux, psychologiques et sociaux pour les victimes ;
 - Des excuses publiques reconnaissant la responsabilité des expulsions illégales et des violations constantes des droits humains ;
- Promouvoir et faciliter un accès accru à la justice pour les membres de la communauté batwa afin de leur permettre de former des recours et de demander des réparations pour les violations passées ou actuelles des droits humains liées au PNKB, notamment en soutenant et en collaborant avec la société civile locale ;
- Établir et soutenir un mécanisme de règlement des griefs indépendant, in situ et culturellement approprié au sein du PNKB afin de promouvoir la transparence et d'offrir un accès à la justice aux membres concernés

de la communauté batwa et d'autres communautés locales marginalisées ;

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter le signalement des abus commis par les gardes du parc, notamment à travers la sensibilisation, le transfert d'informations à la communauté et une collaboration étroite et productive avec la société civile locale.

S'agissant de la démilitarisation du PNKB :

- S'engager à un processus de démilitarisation dans le PNKB, notamment en :
 - Engageant un processus de désarmement progressif afin de réduire et d'abolir l'utilisation d'armes létales par les gardes du PNKB ;
 - Transmettant des directives claires et cohérentes concernant les protocoles et les conditions des interventions des FARDC à l'intérieur du PNKB, notamment des patrouilles conjointes avec des gardes du parc ;
 - Formant tous les membres du personnel du PNKB, notamment les gardes du parc, aux droits humains et en les sensibilisant aux populations autochtones ;
 - Engageant un processus de vérification et de lustration au sein du PNKB afin de déterminer dans quelle mesure la direction du parc et les gardes individuels devraient être démis de leurs fonctions en raison de leur non-respect des droits humains ;
 - Engageant et soutenant des poursuites contre les gardes du PNKB, les soldats des FARDC et toutes les autres personnes accusées de manière crédible de diriger ou de commettre des actes de violence illégaux contre les membres de la communauté batwa, notamment ceux documentés dans « *Purger la forêt par la force* » ;
- Lors du processus de démilitarisation, s'engager à utiliser du personnel non armé du PNKB pour mener des consultations et maintenir des relations communautaires avec les Batwa ;
- Renoncer aux déclarations incendiaires qui accusent faussement les membres de la communauté batwa d'être des terroristes ou des membres de groupes armés pour justifier des interventions militarisées dans le PNKB.

S'agissant de la résolution des conflits :

- Réaffirmer et respecter les divers engagements pris lors des dialogues préalables sur la résolution des conflits entre les Batwa, les autorités du parc et d'autres parties prenantes, notamment le dialogue de Whakatane ;
- Engager un nouveau processus de dialogue authentique avec un échantillon représentatif des membres de la communauté batwa et disposer de médiateurs et de

mécanismes indépendants pour veiller au respect et à la mise en œuvre des accords ;

- Cesser et retirer sans délai toutes les accusations incendiaires et infondées selon lesquelles les organisations de la société civile qui soutiennent les droits des Batwa auraient instrumentalisé les Batwa ou attiseraient les conflits dans le PNKB.

S'agissant des systèmes de justice et des conditions de détention :

- Garantir que les détenus batwa bénéficient d'une aide juridique, d'une procédure judiciaire et de procès équitables dans le cadre de toute arrestation et/ou détention associée à leurs activités dans le PNKB ;
- Veiller à ce que les détenus batwa soient traités avec respect et dignité, ne soient pas victimes d'actes de torture ou autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et s'engager à ce que les conditions de détention soient conformes aux normes internationales ;
- Cesser de présenter des civils batwa directement au système de justice militaire.

À la Wildlife Conservation Society et à d'autres ONG internationales de conservation dans le PNKB

S'agissant des peuples autochtones et des droits humains en matière de conservation :

- Respecter et promouvoir les droits des peuples autochtones reconnus par le droit international des droits humains et donner la priorité aux initiatives et programmes de conservation qui font progresser la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones à l'autodétermination, aux terres, aux territoires et aux ressources ;
- Intégrer tous les engagements en matière de droits humains dans un seul document de politique comportant des garanties internes renforcées dans le contexte des aires protégées et d'autres initiatives de conservation, notamment des protections sur mesure pour les peuples autochtones conformément au système UNDRIP ;
- Mettre en place des garanties spécifiques dans la gouvernance globale des ONG internationales de conservation, afin de veiller à ce que les principes des droits humains soient intégrés dans leur vision, leurs stratégies, leur planification des activités et leur supervision ;

- S'engager à ne soutenir aucune initiative de conservation qui implique le déplacement forcé ou contraint des peuples autochtones, ou toute restriction de leurs droits, sans obtenir leur consentement préalable libre et éclairé authentique ;
- Ne soutenir aucun projet de conservation lancé sans obtenir le consentement préalable libre et éclairé des peuples autochtones, sauf si les communautés touchées par les effets négatifs ont accès à un recours adéquat, efficace et équitable ;
- Défendre une protection et des garanties plus fortes des peuples autochtones dans le cadre des forums d'élaboration des politiques de conservation, notamment dans le cadre des processus de l'UICN et de la CDB ;
- Mener un examen approfondi visant à déterminer dans quelles mesures ces organisations sont impliquées dans la mise en œuvre et le maintien d'un racisme structurel et/ou de la discrimination dans le contexte de leurs travaux de conservation.

S'agissant de la diligence raisonnable, du suivi et de la transparence en matière de droits humains

- • Respecter toutes les obligations de diligence raisonnable applicables, notamment une surveillance proactive des droits humains et le respect des droits des peuples autochtones dans le cadre des évaluations de projets ;
- Intégrer les droits des peuples autochtones dans les processus de diligence raisonnable, notamment en :
 - Réalisant des évaluations spécifiques des risques pour les communautés autochtones après des consultations solides et significatives avec un échantillon représentatif des peuples autochtones susceptibles d'être concernés ;
 - Assurant la participation effective des peuples autochtones à la création, la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets ;
 - Examinant dans quelle mesure le consentement préalable libre et éclairé a été obtenu auprès des peuples autochtones concernés et l'adéquation de toute consultation ou de tout processus employé ;
- • Veiller à ce que les engagements en matière de droits des autochtones et de droits humains soient intégrés dans tous les accords conclus avec les États et d'autres partenaires en rapport avec les travaux de conservation et veiller à ce que tous ces accords soient rendus publics ;
- Maintenir un protocole clair et cohérent pour répondre aux allégations de violations des droits humains commises par les gardes et toute autre entité recevant des fonds ou d'autres aides ;

- Accroître la transparence globale des travaux de conservation, notamment en surveillant et en faisant rapport en permanence sur l'intégration des droits humains et en révélant publiquement les défis organisationnels et les niveaux de respect des obligations et engagements en matière de droits humains envers les peuples autochtones ;
- Garantir la mise en place de mécanismes efficaces et transparents pour surveiller le comportement des autorités du parc et enquêter sur les allégations d'actes répréhensibles ;
- Maintenir et rendre opérationnels certains protocoles pour s'assurer que les allégations d'abus commis par des gardes du parc sont rapidement examinées et communiquées aux bailleurs de fonds et autres partenaires en temps opportun et par des voies de communication officielles ;
- Engager un ou plusieurs experts indépendants sur les droits des autochtones pour superviser les consultations communautaires, le consentement préalable libre et éclairé et d'autres engagements directs avec les peuples autochtones pour chaque aire protégée soutenue.

S'agissant du soutien du PNKB :

- Soutenir sans équivoque la reconnaissance, le respect et la protection des droits fonciers coutumiers des Batwa dans le PNKB ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que les engagements internes en matière de droits humains sont mis en œuvre et respectés dans le PNKB ;
- Établir de véritables partenariats avec les OSC locales de défense des droits humains qui défendent les intérêts des Batwa et soutenir les initiatives de la société civile visant à renforcer les droits et la gouvernance des Batwa sur leurs terres, territoires et ressources ;
- Reconnaître et promouvoir l'efficacité et l'utilité des systèmes de gouvernance de la conservation et des connaissances traditionnelles des Batwa ;
- Soumettre le soutien du PNKB à certaines conditions :
 - La réalisation d'une enquête approfondie, indépendante et transparente sur les violations des droits humains commises par les gardes du PNKB à l'intérieur et autour du parc, lesquelles incluent, sans s'y limiter, les abus documentés dans « *Purger la forêt par la force* » ;
 - La fourniture d'un recours adéquat, efficace et équitable aux Batwa victimes de violations passées et actuelles liées au PNKB ;
 - La mise en œuvre de garanties adéquates de non-répétition aptes à protéger la communauté de violations répétées ;

- La mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs in situ et culturellement approprié dans le PNKB.
- Chercher à développer des partenariats de bonne foi et égaux avec la communauté batwa afin de soutenir sa participation et sa gouvernance efficaces dans le cadre de projets de conservation, notamment en échangeant des connaissances en matière de conservation et en fournissant un soutien financier et technique, le cas échéant.

S'agissant des enquêtes sur les droits humains, des mécanismes de réparation et des actions correctives :

- Pour la WCS : reconnaître publiquement et présenter des excuses pour son rôle dans la promotion et le soutien des projets de « conservation érigée en forteresse » qui ont enfreint les droits des peuples autochtones et d'autres communautés locales ;
- Soutenir les demandes de réparation et de recours des Batwa relatives à leur expulsion de la forêt de Kahuzi-Biega et aux violations récurrentes des droits humains, notamment par des compensations financières, l'élimination des restrictions d'usage et la restitution des terres ancestrales.

S'agissant de la démilitarisation du PNKB :

- Cesser toutes les formes de formation militarisée des gardes du parc, notamment tout soutien ou instruction sur la manipulation d'armes, les tactiques de combat, les technologies de surveillance avancée ou de stratégies de patrouille ;
- S'abstenir de conclure des contrats avec des entrepreneurs privés pour former les gardes du PNKB ;
- Adopter et rendre opérationnels des engagements détaillés en matière de droits humains, spécifiquement adaptés à la police et/ou à la lutte contre le braconnage dans le PNKB ;
- Si la WCS ou toute autre ONG internationale de conservation continue de fournir ou de soutenir la formation militaire ou paramilitaire des gardes du PNKB, aviser sans délai le Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies de ces activités ;
- Indiquer et communiquer publiquement dans quelle mesure les technologies de surveillance de pointe présentent un risque accru pour les droits humains des peuples autochtones et des communautés locales, plus particulièrement lorsque de tels équipements sont commandités par des éléments des FARDC ;
- S'engager à promouvoir des messages plus nuancés autour de la lutte contre le braconnage et du commerce illégal de la faune et de la flore sauvages de manière à refléter les expériences vécues par les communautés autochtones et locales et les contextes

difficiles dans lesquels elles ont été contraintes de vivre en conséquence directe de la « conservation érigée en forteresse ».

Aux bailleurs de fonds du PNKB

S'agissant des peuples autochtones et des droits humains en matière de conservation :

- Exhorter les États et les partenaires à respecter et à protéger les droits des peuples autochtones dans le cadre de toutes les initiatives de conservation financées par les bailleurs de fonds ;
- Intégrer les engagements en matière de droits humains dans tous les accords conclus avec les gouvernements et les partenaires en rapport avec l'aide à la conservation et rendre ces accords accessibles au public ;
- Chercher activement à diversifier l'aide à la biodiversité, en mettant l'accent sur une réaffectation des fonds pour soutenir davantage les peuples autochtones, notamment à travers des financements directs pour :
 - Les initiatives de conservation propres aux peuples autochtones et les projets locaux et de terrain ;
 - Les projets visant à garantir les droits fonciers des autochtones ;
 - Les enquêtes de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'impact social ;
 - Des consultations séparées avec les communautés autochtones et des processus solides de consentement préalable libre et éclairé ;
 - Enquêter sur les cas de violations présumées des droits humains par des gardes du parc et les documenter ;
 - Établir des mécanismes de recours et le paiement d'une indemnisation pour les violations des droits humains commises par des gardes du parc dont les activités ont été financées par un donateur précis ;
- Suspendre ou retirer le financement des projets de conservation dans le cadre desquels des allégations de violations graves des droits humains n'ont pas été résolues, jusqu'à ce que ces allégations aient fait l'objet d'une enquête indépendante, que les garanties nécessaires (supervisées en externe) aient été pleinement opérationnelles et que des recours adéquats aient été proposés aux victimes.

S'agissant de la surveillance, des contrôles, de la supervision et de la transparence :

- Mettre en œuvre des contrôles adéquats pour veiller à ce que l'aide des donateurs ne contribue pas aux violations des droits humains contre les peuples autochtones ;

- Veiller de façon proactive à ce que les projets de conservation financés respectent les normes internationales pertinentes en matière de droits humains et les lois nationales, notamment à travers des consultations approfondies et continues avec la société civile et les communautés autochtones pendant toute la durée des projets de conservation ;
- Veiller à ce que tous les projets financés disposent d'un budget suffisant pour assurer le suivi des violations présumées des droits humains et y répondre ;
- Divulguer publiquement des informations détaillées sur le mode de financement des aires protégées financées par les bailleurs de fonds, notamment sur les montants spécifiques alloués à chaque aire protégée, sur les destinataires des fonds, sur leur utilisation et sur les conditions qui régissent cette utilisation ;
- Traiter automatiquement le financement des aires protégées comme une activité à « haut risque » et mettre en œuvre des exigences strictes de diligence raisonnable avant d'accepter de fournir une assistance, notamment veiller à ce que le consentement préalable libre et éclairé des communautés autochtones concernées soit obtenu avant et pendant toute la durée d'un projet ;
- Pour chaque aire protégée financée, veiller à ce qu'un expert des droits autochtones soit engagé et positionné à proximité de l'aire protégée afin de superviser les consultations communautaires et les processus de consentement préalable libre et éclairé et de traiter les griefs communautaires ;
- Mettre en œuvre des contrôles adéquats pour s'assurer que les partenaires et les sous-bénéficiaires tiennent les bailleurs de fonds informés des violations présumées des droits humains commises dans le cadre de leur soutien à la conservation.

S'agissant du soutien des donateurs du PNKB :

- Faire appel à des moyens contractuels et financiers pour obtenir de l'ICCN et de ses partenaires un traitement adéquat des violations des droits humains commises contre les Batwa et y remédier ;
- Soumettre la poursuite du financement du PNKB aux conditions suivantes :
 - La réalisation d'une enquête approfondie et indépendante sur les violations des droits humains commises par les gardes du PNKB à l'intérieur et autour du parc, notamment, mais sans s'y limiter, les violations documentées dans « *Purger la forêt par la force* » ;
 - La fourniture d'un recours adéquat, efficace et équitable aux Batwa victimes de violations actuelles et passées ;

- Des garanties adéquates de non-répétition aptes à les protéger de violations répétées ;
- La mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs in situ et culturellement approprié au sein du PNKB.
- Promouvoir et financer des projets de développement économique local qui ciblent spécifiquement les populations marginalisées des Batwa et veiller à ce que ces projets soient dirigés par les Batwa, aient un caractère durable et respectent les cultures, les connaissances traditionnelles et l'utilisation coutumière des terres des Batwa ;
- Fournir et encourager le financement et le soutien en matière de conservation aux organisations locales de la société civile qui s'attachent à assurer la participation, la gestion, la gouvernance et la propriété des Batwa sur leurs terres ancestrales dans le PNKB.
- Condamner publiquement les violations des droits humains perpétrées contre les Batwa par les gardes du PNKB ;
- Dans le cadre du processus de suivi du SOC du Patrimoine mondial, mettre en œuvre un nouveau programme de mesures correctives dans le PNKB, exhortant le gouvernement de la RDC à respecter les droits fonciers coutumiers des Batwa dans le PNKB, à fournir des réparations pour les violations passées et actuelles, prendre des mesures pour intégrer les Batwa dans la gouvernance et la prise de décisions dans le PNKB et reprendre un dialogue constructif ;
- S'abstenir de fournir une assistance directe aux gardes du PNKB en matière d'application de la loi, notamment à travers un soutien opérationnel ou de la fourniture d'équipements de terrain, dans le cadre de projets actuels et futurs.

Aux organisations internationales et aux organes intergouvernementaux

S'agissant du Conseil de sécurité de l'ONU :

- Enquêter sur la fourniture d'armes ou de matériel connexe ou sur la formation et l'assistance technique au PNKB sans notification au Comité des sanctions de l'ONU et, le cas échéant, envisager des sanctions contre les parties coupables.

S'agissant de l'UNESCO :

- Modifier les lignes directrices opérationnelles pour respecter pleinement l'UNDRIP, notamment veiller à ce que le droit au consentement préalable libre et éclairé soit respecté dans toute proposition de désignation, de gestion et des mesures politiques du patrimoine mondial affectant les territoires, les terres, les ressources et les modes de vie des peuples autochtones ;
- Tenir compte de manière significative de la situation des Batwa, notamment en examinant les violations actuelles commises par des gardes du parc, dans le cadre de tous les processus, évaluations, enquêtes et décisions du patrimoine mondial concernant le PNKB ;
- Consulter un échantillon représentatif de la communauté batwa et des OSC locales avant de prendre toute décision dans le processus de SOC concernant le PNKB ;

S'agissant de l'UICN :

- Reconnaître et présenter des excuses pour les actes commis dans le cadre de la création du PNKB sans consulter les Batwa ni tenir compte des conséquences négatives du PNKB sur leurs terres, territoires, ressources et mode de vie ;
- En consultation avec les peuples autochtones, financer et établir un processus de vérité et de réconciliation pour documenter l'histoire de la conservation érigée en forteresse et les dommages qui en découlent pour les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que fournir un mécanisme de réparation pour les préjudices passés ;
- Traiter de manière significative les violations des droits humains en cours subies par les Batwa dans le cadre du PNKB et encourager la reconnaissance de leurs droits dans le cadre des recommandations fournies au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

S'agissant des Parties, du Secrétariat et du Groupe de travail à composition non limitée du CDB :

- Promouvoir la reconnaissance et la protection juridiques des terres, des territoires et des systèmes des savoirs traditionnels des peuples autochtones dans tous les processus, programmes et décisions du CDB ;
- Soumettre toute augmentation des objectifs de pourcentage d'aires protégées dans le cadre mondial de la biodiversité post-2020 aux aires qui appartiennent aux peuples autochtones et/ou aux communautés locales dépendantes de la terre et sont régies et gérées par ceux-ci.

XIII. Méthodologie de l'enquête

Conduite du travail de terrain

Composition de l'équipe chargée de l'enquête

L'équipe chargée de l'enquête était composée de quatre personnes (Robert Flummerfelt, Bernard Kalume, Rodolphe Mukundi et une quatrième personne dont l'identité n'est pas divulguée pour des raisons de sécurité, désignée dans ce rapport comme « Enquêteur n° 4 »). Forts de dizaines d'années d'expérience collective dans des enquêtes très sensibles et similaires sur les droits humains dans l'Est de la RDC, ils avaient tous les quatre effectué un travail de terrain approfondi dans la province du Sud-Kivu avant ce projet. Certains membres de l'équipe avaient également de l'expérience et de l'expertise dans les enquêtes sur les communautés batwa, les violations des droits humains liées à la conservation de l'environnement et les dynamiques autour du PNKB.

Au cours du travail de terrain, la grande majorité des entretiens ont été menés en kiswahili, une langue véhiculaire couramment utilisée dans la région. Quelques entretiens ont été menés en kinyarwanda et en lingala, et certaines communications avec des membres de la communauté se sont déroulées en kitwa. Les quatre membres de l'équipe parlent couramment kiswahili et certains parlent également kinyarwanda, kitwa, lingala, français et anglais.

Présentation du travail sur le terrain

Au cours des neuf mois de travail sur le terrain, l'équipe chargée de l'enquête a mené des entretiens dans dix-neuf (19) villages et villes situés à l'intérieur et autour du PNKB. Ce travail de terrain s'est déroulé en trois grandes phases (décrites ci-dessous) et a consisté à mener des entretiens semi-structurés avec des membres et des chefs de la communauté batwa et des autorités traditionnelles d'autres communautés locales, des gardes du PNKB, des soldats de l'armée congolaise, des sources des Nations Unies (ONU), des acteurs de la société civile basés à Bukavu et d'autres enquêteurs qui avaient travaillé dans le PNKB.

L'équipe chargée de l'enquête a mené des entretiens semi-structurés avec des témoins des violences commises dans le parc, des personnes blessées et/ou violées lors d'attaques menées par des soldats et des gardes du parc, des membres de la famille de personnes qui auraient été

tuées par des gardes du parc et des soldats, des Batwa incarcérés dans un grand centre de détention du Sud-Kivu, ainsi que des soldats et des gardes du parc qui ont décrit leur participation à des actes de violence organisée à grande échelle à l'intérieur du PNKB.

En plus de ces entretiens, l'équipe a organisé des groupes de discussion avec des Batwa et des membres d'autres communautés locales. Elle a également cherché à corroborer les récits des communautés batwa et d'autres sources en recueillant des preuves physiques des violences associées au PNKB et en comparant les récits avec les enquêtes antérieures menées par des organisations de la société civile.

Ce rapport décrit, de manière générale, des opérations précises et des actes de violence bien organisés des autorités du PNKB. Il cherche à détailler les contours de ces actes de violence en s'appuyant sur des informations concordantes provenant de témoins et de victimes batwa, de témoins non batwa, de gardes du parc et de soldats qui ont décrit leur participation à ces actes de violence et d'acteurs de la société civile, ainsi que sur des preuves physiques.

L'équipe chargée de l'enquête était parfaitement consciente du caractère sensible des questions évoquées avec les sources batwa et s'est attachée à mener les entretiens de manière réfléchie, avec respect et avec tact afin de réduire le risque de traumatiser à nouveau les victimes de violences et d'abus, plus particulièrement les victimes de violences sexuelles.

Phase I du travail sur le terrain (octobre–novembre 2020)

En octobre 2020, l'équipe chargée de l'enquête a commencé à mener des entretiens dans la province du Sud-Kivu, en interrogeant d'abord des acteurs de la société civile et d'autres enquêteurs qui avaient déjà documenté de tels abus et travaillé dans le PNKB. Elle a ensuite procédé à des entretiens semi-structurés avec des chefs batwa du territoire de Kabare et les communautés batwa vivant à l'extérieur du parc.

Les premières communautés avec lesquelles l'équipe s'est entretenue se présentaient comme des communautés de « réfugiés » (voir section V). Il s'agissait de Batwa qui étaient retournés dans la forêt en 2018 et y avaient reconstruit des villages avant d'en être chassés par des actes

de violence organisée à grande échelle en 2019 et plus tard. Lors d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion, l'équipe a recueilli les témoignages de membres de cette communauté concernant les actes de violence associés au PNKB. Elle s'est également entretenue avec des Batwa qui auraient été blessés lors de ces violences et qui présentaient des blessures physiques visibles. L'équipe chargée de l'enquête a également eu accès à un important centre de détention du Sud-Kivu où elle a mené des entretiens semi-structurés avec des détenus batwa, dans un lieu privé et sans qu'aucun membre du personnel pénitentiaire ou des autorités soit présent.

Après avoir mené de nombreux entretiens avec des personnes déplacées et des détenus de la communauté batwa, l'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur le territoire de Kalehe. Elle a entamé un travail de terrain dans les villages situés à l'intérieur du parc, notamment dans les lieux désertés de force par les populations déplacées. Lors d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion avec ces communautés, l'équipe a recueilli des centaines de témoignages corroborant largement ceux des populations vivant à l'extérieur du parc, à Kabare.

Phase II du travail sur le terrain (février–avril 2021)

Au cours de la deuxième phase du travail sur le terrain, qui a commencé en février 2021, l'équipe chargée de l'enquête a tenté de se concentrer sur les preuves physiques et sur les sources corroborant les déclarations faites en grande majorité par des membres des communautés pendant la première phase.

L'équipe chargée de l'enquête a pu visiter les vestiges de maisons détruites dans les profondeurs du parc, s'est entretenue avec des dizaines d'autres Batwa présentant des blessures corporelles visibles causées par des tirs ou pendant leur fuite, a interrogé des membres d'une communauté non batwa à l'extérieur du parc qui ont assisté au début de l'offensive de juillet-août 2019, s'est rendue sur des tombes de Batwa qui avaient été tués lors de l'offensive, s'est entretenue avec plusieurs soldats de l'armée congolaise qui ont dit avoir participé à l'offensive et a interrogé plusieurs gardes du parc qui ont décrit l'offensive et fourni des informations plus détaillées sur la formation, la préparation, la coordination avec l'armée congolaise, ainsi que les justifications des violences commises par les autorités du PNKB.

Des centaines de récits concordants à l'intérieur et à l'extérieur du parc ont démontré que des violences flagrantes et organisées à grande échelle avaient été menées par les gardes du parc et l'armée congolaise en juillet-août 2019 afin d'expulser les Batwa des villages situés à l'intérieur du parc. Bien que les témoignages recueillis

soient largement étayés par le fait que des centaines de Batwa, basés dans des zones géographiques éloignées les unes des autres, aient décrit des faits de violence similaires en livrant des détails très précis, la gravité et l'ampleur de ceux-ci ont tout de même poussé l'équipe à entreprendre des vérifications complémentaires et à rechercher de nouvelles preuves.

Phase III du travail sur le terrain (juillet–septembre 2021)

En juillet 2021, après avoir appris l'existence d'une nouvelle vague d'attaques à l'intérieur du parc, l'équipe chargée de l'enquête a mené un travail supplémentaire sur le terrain dans le village de Muyange, le principal site touché par les violences de juillet 2021. Quelques jours après l'attaque, l'équipe était sur place pour recueillir des preuves physiques et des témoignages. Le travail consistait à photographier et compter les structures détruites, à mesurer la longueur approximative des cicatrices de brûlure, à collecter et photographier les munitions trouvées sur place, à visiter et photographier les tombes fraîchement creusées et tout autre élément prouvant la destruction du village, ainsi qu'à mener des entretiens semi-structurés et des discussions de groupe avec des témoins/survivants, notamment plusieurs victimes de violences sexuelles.

Phase IV du travail sur le terrain (novembre–décembre 2021)

Après avoir été informée de nouvelles attaques à l'intérieur du parc en novembre 2021, l'équipe chargée de l'enquête a mené un travail de terrain supplémentaire (à partir de début décembre) à Maruti, Bugamanda et Tchibwisa (trois des villages qui avaient été visés), ainsi qu'à Buhoyi (un autre village dans lequel plusieurs Batwa ont fui après les attaques). L'équipe a visité, compté et photographié les structures détruites, s'est rendue sur des tombes fraîchement creusées et a interrogé des dizaines de témoins, notamment des membres de la famille immédiate de certaines des victimes tuées et plusieurs femmes qui ont indiqué avoir subi des agressions sexuelles. De nouvelles attaques ont été organisées pendant que l'équipe se trouvait sur le terrain, la contraignant à se retirer avant d'avoir pu achever son travail.

Protéger les sources et les communautés

L'équipe chargée de l'enquête avait pleinement conscience du risque potentiel auquel les sources qui avaient décidé de participer aux entretiens et aux groupes de discussion s'exposaient personnellement, étant donné

que les informations fournies menaçaient directement les intérêts vitaux du gouvernement congolais et, plus particulièrement, ceux des autorités du PNKB. Le gouvernement congolais, l'armée congolaise et les autorités du parc ont lancé des actes agressifs de répression des dissidents et des chefs batwa. L'équipe de recherche a elle-même reçu des menaces en raison de son travail et a notamment été directement menacée par l'agence de sécurité nationale pendant l'enquête. À un moment donné, l'enquête a dû être suspendue pour raisons de sécurité, les membres de l'équipe qui se rendaient dans le parc risquant d'être arrêtés.

Dans ce contexte, l'équipe s'est efforcée de préserver l'anonymat de ses sources, de mener des entretiens dans des lieux privés où le risque d'être surveillé était minime, de garder précieusement en sa possession les notes de terrain et les informations numériques (notamment les photos) qui auraient pu permettre d'identifier les sources (en stockant les données numériques de manière sécurisée et en évitant de les diffuser largement) et d'éviter de mener des entretiens qui risqueraient de trop attirer l'attention ou de soumettre son travail à un examen.

L'équipe chargée de l'enquête a également eu des conversations détaillées avec toutes les sources au sujet de ses objectifs, de la nature des informations qui seraient ou non publiées sur la base des entretiens, des dangers potentiels auxquels les sources s'exposaient en partageant leurs informations avec l'équipe et des mesures prises par l'équipe pour les protéger. L'équipe a donc veillé à obtenir le consentement éclairé de toutes les sources avant les entretiens.

Étant donné que le travail de terrain a été mené dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'équipe a tout mis en oeuvre pour ne pas contracter ou transmettre le virus, compte tenu du risque pour elle-même, mais aussi pour les sources et autres membres du public avec lesquels elle était en contact. Un protocole strict a été mis en place et observé pour assurer la sécurité de l'équipe chargée de l'enquête et de tous les participants.

Examen des parties prenantes

Le 25 janvier 2022, une copie préliminaire extraite de ce rapport a été remise aux principaux partenaires internationaux impliqués dans le soutien et le financement du PNKB, notamment la Wildlife Conservation Society, le US Fish and Wildlife Service, l'USAID, la KfW, la GIZ, GFA Consulting et Maisha. L'objectif était d'obtenir des réponses des partenaires internationaux du parc sur leur rôle dans le soutien fourni au PNKB et sur leur complicité présumée avec les atteintes aux droits humains qui y étaient commises. Le 11 février 2022, les partenaires internationaux, à l'exception de Maisha, ont fourni des

réponses écrites au projet de rapport, publiées dans leur intégralité en annexe au présent rapport.

Au cours du travail de recherche, l'auteur a tenté de contacter le directeur du parc à six reprises pour discuter des conclusions de ce rapport. MRG a également écrit au directeur du parc et à la direction de l'ICCN à plusieurs reprises au sujet des violations des droits humains signalées en juillet 2021 et en novembre-décembre 2021, qui ont ensuite été documentées dans le présent rapport. L'intégralité des échanges entre le directeur du parc et MRG est jointe en annexe au présent rapport. MRG a également été constamment en contact avec le chef de l'unité des droits humains de l'ICCN dans le cadre de l'enquête mixte et indépendante qui avait été proposée (voir section VIII ci-dessus).

En raison de divers problèmes de sécurité survenus au cours de l'enquête et à la lumière des graves accusations d'actes répréhensibles portées contre la direction du PNKB et les gardes du parc, il n'a pas été possible de fournir une copie préliminaire de ce rapport aux autorités de l'ICCN ou du PNKB sans que cela risque de mettre en danger l'équipe de recherche, ses sources, la société civile locale et la communauté batwa plus généralement. Cette décision a été prise dans une volonté de prendre toutes les précautions raisonnables pour assurer la sécurité des participants à cette enquête.

Limites générales du travail sur le terrain

Différents noms utilisés pour les villages à l'intérieur du parc

L'équipe chargée de l'enquête a rapidement découvert que les acteurs de la société civile, les gardes du parc, les soldats et les communautés batwa elles-mêmes avaient tendance à utiliser des noms différents pour désigner des villages batwa spécifiques à l'intérieur du parc. Ce phénomène est probablement attribuable au fait qu'il n'existe pas de cartes officielles incluant ces villages à l'intérieur du PNKB et qu'il n'y a donc pas de noms standards reconnus et utilisés par les autorités non batwa. L'équipe a donc mis en oeuvre différents moyens pour pallier ces divergences et indiquer avec précision l'emplacement géographique de certains faits de violence. Lors de ses entretiens avec les gardes du parc, elle leur a par exemple présenté des photos prises dans les villages batwa (des alentours et notamment des points de repère clés) de façon à les identifier précisément. Dans ce rapport, l'auteur a utilisé les noms des villages batwa qui étaient utilisés par les membres de la communauté batwa.

Portée géographique de l'enquête

En raison de contraintes logistiques, l'équipe chargée de l'enquête n'a pas pu effectuer de travaux de terrain à Bunyakiri, l'un des trois principaux territoires dans lesquels les Batwa du Kahuzi-Biega vivent et ont vécu à l'intérieur et à l'extérieur du parc. L'équipe a mené des entretiens avec des Batwa qui avaient fui Bunyakiri et a recueilli des informations générales, mais elle n'a pas pu documenter les violations des droits humains dans ce territoire de manière aussi approfondie que dans ceux de Kabare et Kalehe (où la majorité du travail sur le terrain a été effectuée). L'équipe a par ailleurs délibérément cherché à éviter certains villages dans lesquels la présence de groupes collaborant étroitement avec les autorités du PNKB aurait pu mettre en danger son travail de terrain et sa sécurité ainsi que celle des autres membres de la communauté batwa.

Enquêter sur des attaques spécifiques

Les étapes successives du travail mené sur le terrain par l'équipe chargée de l'enquête juste après les attaques majeures en 2021 (c'est-à-dire en juillet-septembre 2021 et en décembre 2021) ont différé des phases précédentes de l'enquête à plusieurs égards. Avant toute chose, le travail réalisé par l'équipe à la fin de 2020 et au début de 2021 avait été soigneusement planifié de longue date, alors que les travaux menés sur le terrain juste après les attaques dans le parc ont été organisés à la hâte de manière à pouvoir recueillir des preuves physiques de ces attaques. L'équipe a donc dû composer avec des contraintes substantielles de ressources et de sécurité, ce qui a considérablement limité son travail de recherche à plusieurs égards. Elle a tout de même pu documenter les attaques en cherchant en priorité à recueillir des preuves physiques, lesquelles avaient été plus difficiles à obtenir lors des enquêtes sur les attaques menées quelques mois plus tôt. Pour cette raison, l'équipe chargée de l'enquête a également mené moins d'entretiens avec des témoins de ces attaques (elle a néanmoins interrogé des dizaines de ces sources en juillet-septembre et en décembre 2021).

Anonymat et terminologie

Préserver l'anonymat des sources lors des citations d'entretiens

Dans la plupart des cas, l'auteur a cherché à identifier les entretiens à l'aide d'un code d'entretien unique et de la date de l'entretien (par exemple, A1, entretien du 23 octobre 2020) lorsqu'on estimait que les informations données n'étaient pas susceptibles de porter préjudice aux

sources individuelles. Si l'information est pertinente, l'auteur identifie le support des entretiens (par exemple, K1, entretien téléphonique du 12 octobre 2020). Les informations permettant d'identifier des sources spécifiques (c'est-à-dire les informations qui pourraient être utilisées pour identifier la personne interrogée) ont été exclues (à l'exception de certains acteurs de la société civile) et l'auteur a strictement respecté les engagements que lui et les autres membres de l'équipe chargée de l'enquête avaient pris en conduisant les entretiens et en demandant le consentement éclairé des différentes sources.

Dans les cas où les risques de sécurité étaient plus élevés, l'auteur *n'a pas inclus* d'informations sur la date, le lieu ou la manière dont les entretiens avaient été réalisés (en personne, par téléphone, etc.), mais uniquement le code d'entretien unique de la source (par exemple : E1).

Terminologie et présentation du rapport

Il convient de noter que, dans le cadre de ce rapport, il a été décidé de désigner la communauté autochtone visée par les abus perpétrés par les autorités du PNKB comme les Batwa de Kahuzi-Biega. Cette communauté porte divers noms, dont plusieurs ont des connotations colonialistes ou racistes. Les Batwa sont souvent qualifiés de « Pygmées ». Bien que ce terme ait des racines colonialistes, certains membres de la communauté batwa s'identifient eux-mêmes comme « Pygmées » quand ils parlent français, et plus précisément comme « *peuple autochtone pygmée* ».

Bien que « Batwa » soit un terme dérivé de la langue twa, lorsqu'ils s'expriment en kiswahili, les Batwa s'identifient comme des « Bambuti », terme également utilisé par les membres d'autres communautés se référant aux Batwa lorsqu'ils parlent en kiswahili. Les personnes parlant kiswahili comprennent généralement ce terme dans le sens de « Pygmées ». Par conséquent, lorsque des intervenants non batwa s'expriment en kiswahili ont utilisé le terme « Bambuti », celui-ci a été traduit par « Pygmées » dans le présent rapport. Conformément à la traduction littérale du terme, ce rapport fait référence aux « communautés batwa » ou aux « villages batwa », mais à un « Mutwa » au singulier (une personne twa).

Le lecteur pourra également remarquer que l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), l'institution qui gère le PNKB, est peu mentionné. L'auteur met plutôt l'accent sur le PNKB et les autorités du parc lorsqu'il fait référence aux actions institutionnelles. Cette décision a été prise pour plusieurs raisons. Bien que l'ICCN ne gère pas effectivement le PNKB, il devrait quand même être tenu responsable des violations commises dans le parc, car il s'agit d'une entité nationale qui joue un rôle dans la gestion de nombreuses

aires protégées en RDC. Fondamentalement, ce rapport conceptualise le PNKB comme un *projet* plutôt que comme une institution strictement gouvernementale. L'impulsion de la création du PNKB a été lancée par des acteurs écologistes internationaux, le projet est financé en grande partie par des intervenants externes et les pressions, le soutien matériel et les fondements idéologiques de la militarisation du PNKB proviennent en grande partie d'acteurs internationaux qui n'appartiennent pas à l'ICCN ou au gouvernement congolais, mais qui font partie

intégrante du projet qu'est le PNKB, créant une interconnexion entre la répression d'État et les priorités et le financement internationaux. Plutôt que de présenter le PNKB comme un simple parc de plus géré par l'ICCN, l'auteur vise à présenter l'aire protégée comme un projet distinct doté d'une histoire distincte, produit des efforts déployés par plusieurs institutions et pas seulement par l'ICCN, et qui ne pourrait pas exister en tant que tel sans le mouvement international de conservation qui l'a soutenu sans relâche depuis sa création.

XIV. Notes

- 1 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs du PNKB et de l'ICCN » du 1er mai 2019, conservée par l'auteur.
- 2 Décret du gouverneur général n° 81/AGRI (1937).
- 3 Consulter, par exemple, Minority Rights Group (non daté), *Batwa and Bambuti, Profile*, disponible à l'adresse suivante <https://minorityrights.org/minorities/Batwa-and-bambuti/>.
- 4 En français, de nombreux Batwa s'identifient comme « *peuples autochtones pygmées* ». La grande majorité des Batwa de Kahuzi-Biega préfèrent communiquer en kiswahili, langue dans laquelle ils s'identifient comme « Bambuti », terme qui signifie généralement « Pygmées », mais qui peut être traduit plus précisément par « peuple de la forêt ».
- 5 Consulter, par exemple, IUCN, résolution de l'assemblée générale, Résolution 15, 1966, disponible à l'adresse suivante : https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/GA_09_RES_015_The_Kahuzi_Biega_National_Park_of_Co.pdf; IUCN résolution de l'assemblée générale 5(1969), disponible à l'adresse suivante : https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/GA_10_RES_005_Reserves_in_expanding_urban_areas.pdf
- 6 Mutimanwa K.D. (2001), « Case Study 2: Democratic Republic of Congo - The Bambuti-Batwa and the Kahuzi-Biega National Park: the case of the Barhwa and Babuluko people », in Forest Peoples Programme, *Indigenous Peoples and Protected Areas in Africa*, p. 94.
- 7 Munihiuzi, J.K., « The Story of two pioneers in the habituation of Eastern Gorillas », *Berg Gorilla & Regenwald Direkthilfe* E.V., p. 52, disponible à l'adresse suivante : <https://www.berggorilla.org/en/home/news-archive/article-view/the-story-of-two-pioneers-in-the-habituation-of-eastern-gorillas/>.
- 8 C3, entretien du 3 novembre 2020.
- 9 UNPO (2017), « Batwa: Murder of Pygmy native raises questions about indigenous rights in wildlife conservation efforts », 3 novembre, disponible à l'adresse suivante : <https://unpo.org/article/20432>.
- 10 Barume, A.K. (2000), *Heading Towards Extinction? Indigenous Rights in Africa: The Case of the Twa of Kahuzi-Biega National Park, Democratic Republic of Congo*, International Work Group for Indigenous Affairs, p. 80.
- 11 Barume, *op. cit.*, p. 8.
- 12 Weber, B. et Vedder, A. (2002) *In the Kingdom of Gorillas: The Quest to Save Rwanda's Mountain Gorillas*, Simon and Schuster.
- 13 Barume, *op. cit.*, p. 80.
- 14 Consulter Barume, *op. cit.*, pp. 80 et 87 « Selon un sondage mené par PIDP-Kivu et effectué par Héritiers De La Justice, en 1995, le nombre de Batwa expulsés de la forêt est passé de 6000 au début des années 1980 à 3000 en 1995 ».
- 15 Barume, *op. cit.*, p.87.
- 16 Barume, *op. cit.*, pp. 87-88.
- 17 C3, entretien du 3 novembre 2020.
- 18 Z5, entretien du 27 octobre 2020.
- 19 D2 (2019), « ONG congolaise (RDC) dotée du statut d'observateur auprès de la CADHP, Situation des Autochtones Batwa expulsés du parc national de Kahuzi », avril, dossier conservé par l'auteur.
- 20 Minority Rights Group (2019), « DRC: The admissibility decision of the African Commission on Human and Peoples' Rights on a case involving the eviction of indigenous people from their ancestral lands represents a beacon of hope », 2 juillet, disponible à l'adresse suivante : <https://minorityrights.org/2019/07/02/drc-admissibility-decision-african-commission-on-human-and-peoples-rights-on-eviction-of-indigenous-people-from-ancestral-lands-represents-beacon-of-h/>.
- 21 Forest Peoples Programme (2014), « 3D mapping starts to bear fruit », 16 octobre, disponible à l'adresse suivante : <http://www.forestpeoples.org/en/enewsletters/fpp-e-news-letter-october-2014/news/2014/10/3d-mapping-starts-bear-fruit>.
- 22 IUCN, résolution n° 072 (2016) « Enabling the Whakatane Mechanism to contribute to conservation through securing communities' rights » disponible à l'adresse suivante : https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/WWCC_2016_RES_072_EN.pdf.
- 23 D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées riverains : Rétrospective de quelques faits et incidents enregistrés entre 2014-2020*.
- 24 Entretien avec B4 le 30 octobre 2020.
- 25 Voir D1 *op. cit.*
- 26 Voir D1 *op. cit.*
- 27 Consulter, par exemple, Mukumba P., Ecumenical Network Central Africa, « The conservation and rights of the indigenous Batwa of Kahuzi Biega National Park (PNKB), Eastern DR. Congo », pp. 5-7, dossier conservé par l'auteur.
- 28 D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, *op. cit.*
- 29 Z5, entretien du 27 octobre 2020.
- 30 B8, entretien du 30 octobre 2020.
- 31 De Dieu Bya'ombe, « Destruction de la partie haute altitude du parc National de Kahuzi-Biega par les pygmées », *Journal de Kahuzi-Biega*, 11 septembre 2019, www.Kahuzi-Biega.com/destruction-de-la-partie-haute-altitude-du-parc-national-de-Kahuzi-Biega-par-les-pygmees/.
- 32 I1, entretien du 2 novembre 2020 et I15, entretien du 11 février 2021. Ce sentiment a également été exprimé lors de groupes de discussion organisés à divers endroits les 2, 4 et 5 novembre 2020.
- 33 D'après une phrase qui est souvent revenue dans le cadre du travail de terrain : « balitufukuza mara ya pili », littéralement « Ils nous ont expulsés pour la deuxième fois ».
- 34 C3, entretien du 3 novembre 2020.
- 35 Z5, entretien du 27 octobre 2020.
- 36 Entretien avec E2.
- 37 Entretien avec A1 le 23 octobre 2020.
- 38 Entretiens avec E3 et E2.
- 39 Entretien avec E3.
- 40 Identifié tantôt comme Matabishi Masumbuko, tantôt comme Matabishi Teso Nabukonjo, ou Bienfait Masumbuko.
- 41 Voir, par exemple, D2, avril 2019 ; voir également D1, *op. cit.* Les deux sont conservés par l'auteur.
- 42 Copies conservées par l'auteur. De nombreuses organisations de la société civile ont également consigné par écrit cet incident.
- 43 Copies des photographies conservées par l'auteur.
- 44 Consulter, par exemple, Minority Rights Group, Environnement Ressources Naturelles et Développement, et Rainforest Foundation Norway (2019), « MRG, Environnement Ressources Naturelles et Développement, and Rainforest Foundation Norway strongly condemn killing of a Batwa man

and park guard in DRC national park and demand a prompt investigation », 3 mai, disponible à l'adresse suivante : <https://minorityrights.org/2019/05/03/mrg-environnement-ressources-naturelles-et-developpment-and-rainforest-foundation-norway-strongly-condemn-killing-of-a-batwa-man-and-park-guard-in-drc-national-park-and-demand-a-prompt-investigation/>.

- 45 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs de l'ICCN et du PNKB » du 1er mai 2019, D1, conservée par l'auteur.
- 46 Entretiens avec E1, E2 et E3. Compte tenu du caractère sensible des informations divulguées, la date et le lieu des entretiens ne peuvent être publiés sans risquer d'identifier les sources.
- 47 Entretien avec E2.
- 48 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs de l'ICCN et du PNKB » du 1er mai 2019, conservée par l'auteur.
- 49 Entretien avec E2. E1 a décrit les mêmes faits, mais sans indiquer le mois au cours duquel cette collaboration a commencé.
- 50 Mulongoy, H. (porte-parole du PNKB) (2019), « Le commandant de la 33e Région militaire du Sud-Kivu promet son soutien au Parc National de Kahuzi Biega », *Journal de Kahuzi-Biega*, 14 février, consultable à l'adresse <https://www.kahuzi-biega.com/le-commandant-de-la-33eme-region-militaire-du-sud-kivu-promet-son-soutien-au-parc-national-de-kahuzi-biega/>. Consulter également Interview CD, août 2020, « Sud-Kivu : Le nouveau commandant de la 33e Région militaire reçu par le Vice-gouverneur », disponible à l'adresse suivante : <https://interview.cd/sud-kivu-le-nouveau-commandant-de-la-33eme-region-militaire-recu-par-le-vice-gouverneur/>.
- 51 Mulongoy *op. cit.*
- 52 Mulongoy *op. cit.*
- 53 Consulter Schlindwein S. (2020), « Der Feind in Grün », *Die Tageszeitung*, 2 mars 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://taz.de/Naturschutz-contre-Menschenrechte/!5666561/> 'Ich bin einer der größten Tierschützer im Kongo.'
- 54 Consulter, par exemple, US Department of State, Media Note, March 2021, State Department Terrorist Designations of ISIS Affiliates and Leaders in the Democratic Republic of the Congo and Mozambique, disponible à l'adresse suivante : <https://www.state.gov/state-department-terrorist-designation-s-of-isis-affiliates-and-leaders-in-the-democratic-republic-of-the-congo-and-mozambique/>.
- 55 Consulter rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2016/466), 23 mai 2016, p. 45, paragraphe 201, disponible à l'adresse suivante : <https://www.undocs.org/S/2016/466>.
- 56 Consulter communiqué de presse du Conseil de sécurité des Nations Unies, 1er février 2018, *Sanctions Committee concerning Democratic Republic of Congo Adds Four Individuals to Its Sanctions List*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/press/en/2018/sc13194.doc.htm>.
- 57 Ces six tentatives de joindre le directeur Bya'Ombe ont été faites par téléphone et via WhatsApp à deux numéros différents en un mois. Bya'Ombe a répondu une fois au téléphone et a demandé à parler à une date ultérieure, puis n'a plus répondu à aucune communication de l'équipe chargée de l'enquête.
- 58 Samir Tounsi, Agence France Presse, 12 octobre 2019, *High-Stakes Conflict Threatens DR Congo Gorillas*.
- 59 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 60 Entretiens avec S1, S2, S4, S5, S6 et S8. Compte tenu du caractère sensible des informations divulguées, la date et le lieu des entretiens ne peuvent être publiés sans risquer d'identifier les sources.
- 61 Consulter, par exemple, l'entretien du 7 novembre 2020 avec Y4 et les groupes de discussion organisés à divers endroits les 2, 4 et 5 novembre 2020.
- 62 Entretien avec K5 le 7 avril 2021, qui s'est remémoré une conversation avec Bya'Ombe lors de laquelle il avait déclaré être « si fier de cette opération ». Ce point a également été abordé dans les entretiens avec K2 le 16 octobre 2020 et avec E2 et E3.
- 63 Samir Tounsi, Agence France Presse, 12 octobre 2019, *High-Stakes Conflict Threatens DR Congo Gorillas*.
- 64 Kasole, K. (2019) « Pygmy Leader and Chief of Indigenous Community of Kalonge » lettre du 5 juillet 2019, conservée par l'auteur.
- 65 D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, *op. cit.*
- 66 Groupes de discussion organisés le 3 novembre 2020 avec des membres de la communauté batwa.
- 67 Entretiens avec C1, C2, C3, C4 et C5 le 3 novembre 2020. Également abordé dans des groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à la même date.
- 68 Communément appelé Lwaboshi Mirindi ou Lwaboshi Simba, alias Débande. (Consulter, par exemple, D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, *op. cit.*).
- 69 Combinaison d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 3 novembre 2020.
- 70 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 3 novembre 2020.
- 71 Consulter, par exemple, D2, *Déclaration orale à l'occasion de la 6me Session Ordinaire de la Commission Africaine des Droits humains et des Peuples tenue à Banjul du 21 octobre au 10 novembre 2019* ; consulter également D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, *op. cit.* ; D3, Rapport du Field Hearing Effectué par L'équipe D3 auprès Des Peuples Autochtones /Batwa Riverains du Parc National de Kahuzi-Biega /Sud-Kivu, tous les documents sont conservés par l'auteur.
- 72 Voir D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, *op. cit.*
- 73 Un affrontement entre Pygmées et gardes du sanctuaire des gorilles de la RDC fait un mort, Agence France-Presse, 20 juillet 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.theguardian.com/world/2019/jul/20/clash-with-pygmy-near-drc-gorilla-sanctuary-leaves-one-dead-14-injured>.
- 74 C4, entretien du 3 novembre 2020.
- 75 Voir D4, communiqué de presse, juin 2019, *Poursuivez urgemment en justice Mr. MBURANUMWE NZABONIMPA de l'ICCN pour tentative de meurtre et autres exactions*, document conservé par l'auteur. Schlindwein, S. (2019), juin 2019, « Der Fall des Gorilla-Rettens », *Die Tageszeitung*, 24 juin, disponible à l'adresse suivante : <https://taz.de/Skandal-im-Kongo/!5602228/>.
- 76 Maître Sosthène Mashagiro (l'avocat de la victime), Cabinet Kalinda, 10 juin 2019, n°037/CAB/KAL/SM/D1001/19, CONCERNE : *Plainte à charge de Monsieur le Conservateur MBURANUMWE NZABONIMPA Innocent*, document conservé par l'auteur.
- 77 Mburanumwe aurait commencé à travailler avec le PNKB en juillet 2019. Consulter Schlindwein, 2020, *op. cit.*
- 78 Entretien avec E2.
- 79 G11, entretien du 23 février 2021.
- 80 Z2, entretien du 27 octobre 2020.
- 81 Entretien avec E1.
- 82 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 83 Entretiens avec S1, S2, S4, S5, S6 et S8.
- 84 Le terme a été très souvent employé lors de groupes de discussion et d'entretiens semi-structurés menés à plusieurs endroits.

- 85 G5, entretien du 2 mars 2021 et G11, entretien du 23 février 2021.
- 86 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 87 Entretien avec E2.
- 88 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 89 Entretiens avec E2 et E3.
- 90 Entretiens avec S1, S2, S4, S5, S6 et S8.
- 91 S1 a estimé que quatre ou cinq Batwa étaient décédés au cours de l'opération, S4 et S5 ont estimé que trois étaient décédés et les autres soldats interrogés se sont abstenus de faire des estimations.
- 92 Entretien avec E1.
- 93 Entretien avec S6.
- 94 Entretien avec E1.
- 95 M9, M10, M12 et M41, entretiens du 5 novembre 2020.
- 96 D35, entretien du 4 novembre 2020 et M9, entretien du 5 novembre 2020.
- 97 M13, M14, entretiens du 5 novembre 2020, et M20, M23, M24, M25, M26, M27, M28, M29, M30, M31, M32, M33 et M34, entretiens du 24 février 2021.
- 98 M2, M3, M4, M5, M6, M7, M8, M9, M10, entretiens du 5 novembre 2020 ; M17, entretien du 24 février 2021 ; M37, entretien du 25 février 2021 et W1, entretien du 24 février 2021.
- 99 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur une tombe le 4 novembre 2020, sur deux tombes le 5 novembre 2020 et sur trois tombes le 24 mars 2021.
- 100 M21, M19 entretiens du 24 février 2021 et M38, entretien du 25 février 2021.
- 101 Entretien avec E2.
- 102 Entretien avec E1.
- 103 Par exemple, les Batwa qui ont participé à des groupes de discussion le 5 novembre 2020 pensaient que 25 personnes ou plus avaient été tuées au cours de l'opération, alors qu'un chef de Bugamanda (W1, entretien du 24 février 2021) pense que trois à cinq Batwa ont été tués pendant l'opération.
- 104 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa les 4 et 5 novembre 2020.
- 105 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020, mais aussi entretiens semi-structurés avec G1, G5, G6, G9, G10, G11, G12, G13, G14, G15 et G16 le 4 mars 2021.
- 106 Groupes de discussion organisés le 4 novembre 2020.
- 107 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à plusieurs endroits les 27 et 28 octobre 2020 et le 4 novembre 2020.
- 108 W1, entretien du 24 février 2021 et G11, entretien du 23 février 2021.
- 109 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020.
- 110 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur une tombe le 4 novembre 2020 et sur trois autres tombes le 24 mars 2021.
- 111 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020.
- 112 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020.
- 113 Consulter, par exemple, D1, Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées, *op. cit.* Consulter également DÉCLARATION DES AUTOCHTONES BATWA DU PARC NATIONAL DE KAHUZI-BIEGA À L'EST DE LA RDC, septembre 2019, D2 ; consulter également Monde D'Espoir (2020), « Documentation des cas de violations des droits humains des populations autochtones pygmées dans les territoires de Kabare et Kalehe en République Démocratique du Congo du 24 octobre au 2 novembre 2020 ». Tous les documents sont conservés par l'auteur.
- 114 Entretien avec Z13 le 27 octobre 2020.
- 115 Combinaison d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion menés le 28 octobre 2020, groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa les 2 et 4 novembre 2020 à plusieurs endroits.
- 116 L1, entretien du 28 octobre 2020 et W1, entretien du 24 février 2021. W1, un chef mutwa, est le père de l'homme mutwa.
- 117 Entretien avec E3.
- 118 Z13, entretien du 27 octobre 2020, et également abordé de manière générale dans les groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à plusieurs endroits le 27 octobre 2020 et le 4 novembre 2020.
- 119 W1, entretien du 24 février 2021.
- 120 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à plusieurs endroits le 27 octobre 2020 et le 4 novembre 2020.
- 121 Z13, entretien du 27 octobre 2020.
- 122 D35, entretien du 4 novembre 2020.
- 123 K3 et K4, entretien du 25 mars 2021.
- 124 Entretiens avec E1, E2, E3, S1, S2, S4, S5, S6 et S8.
- 125 Entretiens avec G1, G5, G6, G9, G10, G11, G12, G13, G14, G15 et G16 le 4 mars 2021.
- 126 Groupes de discussion et entretiens semi-structurés organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020 et groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 30 octobre 2020.
- 127 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 128 Entretiens avec G1, G2, G3, G4, G5, G6, G7, G8, G9, G10, G11, G12, G13, G14, G15 et G16 le 2 mars 2021.
- 129 G11, entretien du 2 mars 2021.
- 130 G5, G6 et G11, entretien du 2 mars 2021.
- 131 G5, entretien du 2 mars 2021. L'emphase a été ajoutée pour refléter les emphases ajoutées par la source elle-même lorsqu'elle parlait.
- 132 I1, entretien du 2 novembre 2020, qui a estimé la population du village à 480 habitants. Voir également groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020 et les observations de l'équipe chargée de l'enquête, qui a noté la présence de plusieurs dizaines de structures, dont la plupart abritent cinq à dix membres de la communauté batwa.
- 133 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020.
- 134 E1, E2 et E3.
- 135 I1, entretien du 2 novembre 2020.
- 136 Combinaison d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020 et en février 2021.
- 137 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020.
- 138 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020.
- 139 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020.
- 140 L'équipe chargée de l'enquête a visité ces structures le 11 février 2021.
- 141 I16, entretien du 11 février 2021.
- 142 I16, entretien du 11 février 2021.
- 143 I16, entretien du 11 février 2021.
- 144 I16, entretien du 11 février 2021.
- 145 Entretien avec E2.
- 146 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020.
- 147 I15 et I16, entretien du 11 février 2021 et I18, entretien du 12 février 2021.
- 148 M5, entretien du 5 novembre 2020.
- 149 Un chef mutwa de Masiza, M19, a estimé à 550 le nombre de Batwa vivant à Masiza, entretien du 24 février 2021. Cette estimation correspondait également à celles qui étaient généralement faites lors des groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 150 M16 et M18, entretiens du 24 février 2021 ; M37, entretien du 25 février 2021, et groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.

- 151 M1, entretien du 4 novembre 2020 et groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 4 novembre 2020.
- 152 Combinaison d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020, 24 février 2021 et 25 février 2021.
- 153 M37 et M39, entretiens du 25 février 2020 ; M9, entretien du 5 novembre 2020 et groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 154 Entretien avec E2.
- 155 M9, entretien du 5 novembre 2020.
- 156 E2, M9, entretiens du 5 novembre 2020 ; M37 et M39, entretiens du 25 février 2021.
- 157 Cette situation a été décrite lors de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 158 Par exemple, M38, entretien du 25 février 2021, ainsi que M21 et M19, entretiens du 24 février 2021, se sont tous souvenus des noms de leurs parents proches qui ont disparu et dont on a découvert plus tard qu'ils étaient morts de faim. Cette dynamique a également été évoquée par un chef mutwa, M19, lors de l'entretien du 24 février 2021, et lors de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 159 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 160 M2, M3, M4, M5, M6, M7, M8, M9 et M10, entretiens du 5 novembre 2020 ; M17, entretien du 24 février 2021 et M37, entretien du 25 février 2021.
- 161 M21 et M19, entretiens du 24 février 2021 et M38, entretien du 25 février 2021.
- 162 C'est ce qui a été exprimé lors de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 163 M9, M10, M12 et M41, entretiens du 5 novembre 2020.
- 164 M13 et M14, entretiens du 5 novembre 2020 ; M20, M23, M24, M25, M26, M27, M28, M29, M30, M31, M32, M33 et M34, entretiens du 24 février 2021.
- 165 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 5 novembre 2020.
- 166 Cette estimation provient de plus de 100 sources batwa qui ont déclaré avoir déménagé de façon permanente à l'extérieur du parc après l'opération. Beaucoup ont indiqué qu'au total, les Batwa ayant déménagé de façon permanente après l'opération se comptaient par centaines, sinon plus.
- 167 Série d'entretiens semi-structurés et de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à plusieurs endroits.
- 168 Par exemple, groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa à plusieurs endroits les 27, 28 et 30 octobre 2020.
- 169 Y4, entretien du 7 novembre 2020.
- 170 En prenant des estimations basses, l'équipe chargée de l'enquête estime que ce chiffre est plus proche de 2 000, voire 2 500.
- 171 On peut trouver des références au recensement dans D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, op. cit.
- 172 W3, entretien du 24 février 2021.
- 173 Entretiens avec E1, E2 et E3, ainsi que dans les groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 27 octobre 2020.
- 174 Par exemple, M39, entretien du 25 février 2021 ; I16, entretien du 11 février 2021 et de manière générale lors des groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 27 octobre 2020.
- 175 Les gardes du parc ont utilisé l'expression « *armes traditionnelles* » en français.
- 176 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 177 Ce sentiment a été exprimé lors des entretiens avec E1, E2 et E3.
- 178 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 179 Entretien avec E3.
- 180 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 27 octobre 2020.
- 181 Z5, entretien du 27 octobre 2020.
- 182 Entretien avec S8.
- 183 Consulter, par exemple, La Prunelle RDC, 7 août 2019, *PNKB : François, l'écogarde tué le 1er Août, a été enterré ce mardi*, <https://laprunellerdc.info/pnkb-francois-lecogarde-tue-le-1er-aout-a-ete-enterre-ce-mardi/>.
- 184 Consulter, par exemple, *Ibidem*.
- 185 Hubert Mulongoyi, porte-parole du PNKB, cité dans La Prunelle RDC, 2 août 2019, *Sud-Kivu : un écogarde tué dans une attaque maimai au PNKB*, disponible à l'adresse suivante : <https://laprunellerdc.info/sud-kivu-un-ecogarde-tue-dans-une-attaque-maimai-au-pnkb/>.
- 186 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 187 I2 et I3, entretien du 2 novembre 2020 et I15, entretien du 11 février 2021.
- 188 Entretien avec E3.
- 189 Entretiens avec E1, E2, E3 et I2, I3 le 2 novembre 2020 et avec I15, entretien du 11 février 2021.
- 190 Entretien avec E3.
- 191 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 192 Un article de presse récent a suggéré que cinq attaques avaient été commises par des Batwa contre des gardes du parc, faisant trois morts et 13 blessés depuis 2017. Laurel Sutherland, *Deadly raids are latest case of abuse against Indigenous Batwa in DRC park*, groups say (21 December 2021), <https://news.mongabay.com/2021/12/deadly-raids-are-latest-case-of-abuse-against-indigenous-batwa-in-drc-park-groups-say/>.
- 193 Consulter D2 (2019), « Tableau des Pygmées en Détention Préventive » ; consulter également D2 (2020), « Liste des Batwa en Détention dans les Prisons », juin ; D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, op. cit. ; D2, (2021), « Statement by D2 following the recurrent violence between Pygmy indigenous people from Lemera village and Military of the Armed Forces of the Democratic Republic of Congo ». Tous les documents sont conservés par l'auteur.
- 194 B6, B7, B8, et B9, entretiens du 30 octobre 2020.
- 195 A1, A2, A3, A4 et A6, entretiens du 23 octobre 2020 et G4, entretien du 4 novembre 2020.
- 196 A5, entretien du 23 octobre 2020 et L2, entretien du 28 octobre 2020.
- 197 V1, entretien du 29 octobre 2020.
- 198 B5, premier entretien le 21 octobre 2020, et V2, entretien du 29 octobre 2020.
- 199 B3, premier entretien le 20 octobre 2020 ; B4, premier entretien le 21 octobre 2020, et B12, entretien du 24 mars 2021.
- 200 Consulter Monde D'Espoir (ME), novembre 2020, « Documentation des cas de violations des droits humains des populations autochtones pygmées dans les territoires de Kabare et Kalehe en République Démocratique du Congo du 24 octobre au 2 novembre 2020 », conservé par l'auteur.
- 201 ME novembre 2020. Conservé par l'auteur.
- 202 B5, entretien du 30 octobre 2020.
- 203 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020, le 4 novembre 2020, le 5 novembre 2020.
- 204 B6, B7, B8 et B9, entretiens du 30 octobre 2020 ; A6, entretien du 23 octobre 2020 et G4, entretien du 4 novembre 2020.
- 205 B5, premier entretien le 21 octobre 2020 et V2, entretien du 29 octobre 2020. B3, premier entretien le 20 octobre 2020 ; B4, premier entretien le 21 octobre 2020 et B12, entretien du 24 mars 2021.

- 206 OHCHR, *Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment*, Article 1.
- 207 A1, entretien du 23 octobre 2020 et G4, entretien du 4 novembre 2020.
- 208 B6, B7, B8 et B9, entretiens du 30 octobre 2020.
- 209 Toutes les sources incarcérées actuellement et par le passé ont décrit avoir été privées de nourriture.
- 210 B6, B7, B8 et B9, entretiens du 30 octobre 2020.
- 211 B7, entretien du 30 octobre 2020.
- 212 Toutes les sources incarcérées actuellement et par le passé ont décrit avoir été réduites à dormir à même le sol.
- 213 L2, entretien du 28 octobre 2020.
- 214 D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, op. cit.
- 215 Consulter D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, op. cit. et Monde D'Espoir novembre 2020, les deux documents sont conservés par l'auteur.
- 216 A3, entretien du 23 octobre 2020.
- 217 D4, entretien du 4 novembre 2020.
- 218 A1, entretien du 23 octobre 2020.
- 219 A2, entretien du 23 octobre 2020.
- 220 A3, entretien du 23 octobre 2020.
- 221 B6, entretien du 30 octobre 2020.
- 222 B7. La date et le lieu des entretiens avec les détenus ne peuvent pas être publiés en raison du risque d'identification.
- 223 B7. La date et le lieu des entretiens avec les détenus ne peuvent pas être publiés en raison du risque d'identification.
- 224 B9. La date et le lieu des entretiens avec les détenus ne 225 Une exception significative est la condamnation, le 31 décembre 2020, de deux gardes du PNKB pour meurtre et de trois autres gardes du parc pour lésions corporelles en lien avec le meurtre de deux hommes batwa. Forest Peoples Programme, « Coercive conservation on trial in the Democratic Republic of Congo », 6 janvier 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://www.forestpeoples.org/es/node/50678>.
- 226 Mulongoy, op. cit.
- 227 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 228 L'expression, utilisée par E1, E2 et E3, était « *bazungu bamercenaire* » qui combine le français et le kiswahili.
- 229 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 230 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 231 Les sources ne se souvenaient pas précisément du mois, mais toutes ont placé les séances dans cette fourchette et toutes ont convenu que la formation avait eu lieu dans la période précédant immédiatement l'opération de juillet-août 2019.
- 232 Wildlife Conservation Society, communication par courriel, 26 mars 2021. La Wildlife Conservation Society a passé un contrat avec Maisha et les a fait entrer dans le PNKB tout récemment, entre 2016 et 2017.
- 233 Consulter Schlindwein, 2020, op. cit.
- 234 Wildlife Conservation Society, communication par courriel, 26 mars 2021 et 12 avril 2021.
- 235 Wildlife Conservation Society, communication par courriel, 12 avril 2021.
- 236 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs du PNKB et de l'ICCN » du 1er mai 2019, conservée par l'auteur.
- 237 Des représentants de l'UNESCO et du US Fish and Wildlife Service, entre autres, étaient également en copie. Chaîne de courriels figurant dans les documents reçus du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement le 13 avril 2021 par l'intermédiaire d'une demande d'accès à l'information, référence n° 188945.
- 238 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs du PNKB et de l'ICCN » du 1er mai 2019, conservée par l'auteur.
- 239 La lettre n'a pas été directement envoyée à la KfW, bien que la KfW ait reçu la communication. Chaîne de courriels figurant dans les documents reçus du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement le 13 avril 2021 par l'intermédiaire d'une demande d'accès à l'information, référence n° 188945.
- 240 L'USAID a financé un projet de soutien au PNKB censé prendre fin en juillet 2019, mais il ne s'agissait pas d'une mesure spécifique prise en réponse aux inquiétudes concernant d'éventuelles violations des droits humains. Le financement de la KfW s'est poursuivi pendant le reste de l'année 2019 et au-delà. Les informations concernant le financement des projets par l'USAID proviennent d'un entretien réalisé sur Skype par Colin Luoma (auteur du rapport de MRG à paraître, *Fortress Conservation and International Accountability for Human Rights Violations in the Kahuzi-Biéga National Park*) avec les représentants de l'USAID le 26 avril 2021.
- 241 Consulter, par exemple, Wildlife Conservation Society (2019), « WCS Position Statement for 43COM », juin-juillet 2019 : « WCS redoubles its commitment to the property and looks forward to strengthening its support to ICCN in addressing the current threats to the property », conservé par l'auteur.
- 242 D1, *Cohabitation tumultueuse entre le PNKB et les autochtones pygmées*, op. cit.
- 243 Groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 2 novembre 2020 et le 4 novembre 2020 et entretiens semi-structurés menés notamment avec I16 et I17 le 11 février 2021.
- 244 I1, entretien du 2 novembre 2020 ; I15, entretien du 11 février 2021 ; W1, entretien du 24 février 2021 ; M19 entretien du 25 février 2021.
- 245 M5, lors d'un groupe de discussion le 5 novembre.
- 246 Schlindwein, 2020, op. cit.
- 247 K2, entretien téléphonique du 16 octobre 2020.
- 248 Minority Rights Group, Amnesty International, Initiative for Equality, Rainforest Foundation UK, et le Réseau Initiative for Equality, Déclaration conjointe, 13 mai 2020, *Déclaration de solidarité avec les populations autochtones Batwa détenues en RDC*, disponible à l'adresse <https://minorityrights.org/advocacy-statements/solidarity-with-Batwa-prisoners/>.
- 249 I15, entretien du 11 février 2021 ; consulter également D2 (2020), op. cit. et Busane, USAID 2021, conservés par l'auteur.
- 250 I15, entretien du 11 février 2021 ; consulter également D2 (2020), op. cit..
- 251 W1, entretien du 24 février 2021 et I15, entretien du 11 février 2021.
- 252 W1, chef mutwa, entretien du 24 février 2021, I14 et I15 interrogés le 11 février 2021 et G11, entretien du 23 février 2021. Chef non mutwa, G11, entretien du 23 février 2021.
- 253 Voir, D2 (2020), op. cit.
- 254 W1, chef mutwa, entretien du 24 février 2021, I14 et I15 interrogés le 11 février 2021 et G11, chef non mutwa, entretien du 23 février 2021.
- 255 N2, entretien du 26 juillet 2021.
- 256 FN10, entretien du 6 décembre 2021.
- 257 I1, entretien téléphonique du 23 juillet 2021 ; I14 et I15, entretiens téléphoniques du 23 juillet 2021.
- 258 Le village de Muyange, situé à l'intérieur du PNKB sur le territoire de Kalehe, ne doit pas être confondu avec l'autre Muyange, peuplé par des Batwa et situé sur le territoire de Kabare, dont Jean-Marie Kasula est le chef.
- 259 I1, entretien téléphonique du 23 juillet 2021 ; W1 et W4, entretiens téléphoniques du 24 juillet 2021.
- 260 W1 et W4, entretiens téléphoniques du 24 juillet 2021 et avec la source de la société civile U1, entretien téléphonique du 24 juillet 2021.
- 261 U2, U3 et U4, entretiens téléphoniques du 24 juillet 2021.
- 262 U2, U3 et U4, entretiens téléphoniques du 24 juillet 2021.
- 263 U2, entretien téléphonique du 24 juillet 2021.
- 264 I14, entretien du 31 juillet 2021. Cette estimation est conforme aux observations de l'équipe chargée de l'enquête.

- 265 Observations faites lors des visites de l'équipe chargée de l'enquête à Muyange, les 25 juillet 2021, 31 juillet 2021, 7 août 2021, 10 août 2021 et 24 septembre 2021.
- 266 I14, N5, N6 et N7, entretiens du 31 juillet 2021.
- 267 N13, entretien du 6 août 2021.
- 269 N13, entretien du 6 août 2021.
- 270 N3, entretien du 26 juillet 2021.
- 271 14 témoins ainsi que groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté batwa le 10 août 2021.
- 272 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur la tombe fraîchement creusée de la première femme morte après avoir été violée à Buhoyi le 4 août 2021. Toutes les sources interrogées par l'équipe chargée de l'enquête après sa mort (survenue six jours après l'attaque) ont mentionné qu'elle était morte, y compris les six femmes batwa victimes de viols interrogées par l'équipe chargée de l'enquête (N2 et N4, entretiens du 26 juillet 2021 ; N9, N10, N11 et N12 entretiens du 4 août 2021). L'équipe chargée de l'enquête a appris la mort de la seconde femme par un chef mutwa, I14, et lors de groupes de discussion organisés avec des membres de la communauté.
- 273 N10, entretien du 4 août 2021.
- 274 N11, entretien du 4 août 2021.
- 275 N11 et N12, entretiens du 4 août 2021.
- 276 N4, entretien du 26 juillet 2021 ; N9 et N10, entretiens du 4 août 2021.
- 277 N4, entretien du 26 juillet 2021.
- 278 N9, entretien du 4 août 2021.
- 279 N10, entretien du 4 août 2021.
- 280 N11, entretien du 4 août 2021.
- 281 N2, entretien du 26 juillet 2021.
- 282 La boîte de cartouches de mortier et le conteneur de la charge propulsive du RPG ont été identifiés par l'expert en armes/munitions, K3, après avoir visionné des photos envoyées via WhatsApp le 1er août 2021.
- 283 Identifié par K3 après avoir visionné des photos envoyées via WhatsApp le 30 juillet 2021.
- 284 Des douilles de munitions utilisées dans des AK-47 et des mitrailleuses PKM à chargement par ceinture ont été trouvées à l'endroit où des témoins batwa ont déclaré à l'équipe chargée de l'enquête qu'une mitrailleuse avait été installée et avait tiré sur le village.
- 285 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur la tombe de deux hommes batwa tués à Muyange et les a photographiées à plusieurs reprises, la première fois le 25 juillet 2021. Les troisième et quatrième tombes étaient celles des femmes victimes de viols collectifs brutaux commis par des gardes du parc et des soldats. L'équipe chargée de l'enquête a visité et photographié la troisième tombe le 4 août 2021. La seconde femme tuée a été enterrée pendant que l'équipe chargée de l'enquête menait des entretiens le 10 août 2021. L'équipe chargée de l'enquête s'est brièvement rendue à la cérémonie d'enterrement et s'est entretenue avec quelques proches de la victime.
- 286 Ces rapports ont été fournis, par exemple, par I14 et I15.
- 287 Courriel de MRG à divers destinataires daté du 29 juillet 2021, en possession de l'auteur.
- 288 Lettre cosignée par diverses organisations internationales et nationales de défense des droits humains, envoyée le 29 juillet 2021, intitulée « Demande urgente concernant les violations des droits humains perpétrées contre les Batwa dans le Parc National de Kahuzi-Biega », en possession de l'auteur.
- 289 Parc National de Kahuzi-Biega (2021), « Visite de l'ambassadeur d'Allemagne en RDC au Parc de Kahuzi-Biega », Journal de Kahuzi-Biega, 4 août, disponible à l'adresse suivante : <https://www.kahuzi-biega.com/visite-de-lambassadeur-dallemagne-en-rdc-au-parc-de-kahuzi-biega/>.
- 290 Parc National de Kahuzi-Biega (2021), « Visite de l'ambassadeur d'Allemagne en RDC au Parc de Kahuzi-Biega », Journal de Kahuzi-Biega, 4 août, disponible à l'adresse suivante : <https://www.kahuzi-biega.com/visite-de-lambassadeur-dallemagne-en-rdc-au-parc-de-kahuzi-biega/>.
- 291 Entretiens téléphoniques avec les chefs batwa W1, W4, I14 et I15.
- 292 Communication téléphonique avec I14 et I15, fin août 2021.
- 293 Communication téléphonique avec I14 et I15, début septembre 2021.
- 294 Destruction documentée par le chef mutwa, I14.
- 295 Chef mutwa I14, interrogé le 25 août 2021.
- 296 Courriel d'organisation de la société civile à Minority Rights Group du 5 janvier 2022, conservé par l'auteur.
- 297 L'auteur a décidé de ne pas utiliser de code d'entretien pour ce chef mutwa et ses associés pour des raisons de sécurité.
- 298 Au moment du travail de terrain, nous pensions que seuls Muyange, Bugamanda, Maruti et Tchibwisa avaient été attaqués. L'équipe de recherche s'est rendue à Bugamanda, Maruti, Tchibwisa et Buhoyi. Elle a appris plus tard par des chefs batwa et des membres de la communauté déplacés que Muyange, Kayeye I et Kayeye II avaient également été détruits.
- 299 FN8 et FN11, entretiens du 6 décembre 2021 ; FN12, FN13, FN14, FN15 et FN17, entretiens du 7 décembre 2021.
- 300 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur une tombe le 2 décembre 2021, sur deux autres tombes le 8 décembre 2021 et sur une autre tombe le 10 février 2022, sur deux sites.
- 301 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue dans les villages de Bugamanda et de Maruti le 2 décembre 2021, où elle a compté plus de 40 structures détruites. Elle s'est également rendue au village de Tchibwisa le 8 décembre 2021, où elle a noté la destruction de dizaines de structures. Elle a ensuite visité Buhoyi le 16 février 2022, notant à nouveau la destruction massive de dizaines de structures qui avaient été incendiées ou physiquement détruites.
- 302 FN2, entretien du 2 décembre 2021 ; FN5, entretien du 2 décembre 2021 ; FN7, entretien du 3 décembre 2021.
- 303 Entretien du 8 décembre 2021.
- 304 FN2, entretien du 2 décembre 2021 ; FN5, entretien du 2 décembre 2021 ; FN7, entretien du 3 décembre 2021.
- 305 FN5, entretien du 2 décembre 2021.
- 306 FN6, entretien du 3 décembre 2021.
- 307 L'équipe chargée de l'enquête a visité cette maison à Bugamanda le 2 décembre 2021.
- 308 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur ces tombes à Tchibwisa le 8 décembre 2021.
- 309 FN3, FN6, entretiens du 2 décembre 2021.
- 310 FN4, entretien du 2 décembre 2021.
- 311 L'équipe chargée de l'enquête s'est rendue sur cette tombe à Bugamanda le 2 décembre 2021.
- 312 FN1, FN3, FN4, et FN5, entretiens du 2 décembre 2021 ; FN6, entretien du 3 décembre 2021, entre autres.
- 313 FN2, entretien du 2 décembre 2021.
- 314 FN6, entretien du 3 décembre 2021.
- 315 FN11, entretien du 6 décembre 2021.
- 316 FN19, FN11 et FN10, entretiens du 6 décembre 2021 ; FN16, entretien du 7 décembre 2021, entre autres.
- 317 FN10, FN11 et FN19, entretiens du 6 décembre 2021, entre autres.
- 318 FN10, entretien du 6 décembre 2021.
- 319 FN11, entretien du 6 décembre 2021.
- 320 FN9, FN10 entretiens du 6 décembre 2021 et FN16, entretien du 7 décembre 2021.
- 321 FN8, entretien du 6 décembre 2021 ; FN19, entretien du 6 décembre 2021 ; FN12, FN13, FN14, FN15 et FN17, entretiens du 7 décembre 2021.
- 322 FN8, entretien du 6 décembre 2021 ; FN19, entretien du 6 décembre 2021 ; FN12, FN13, FN14, FN15 et FN17, entretiens du 7 décembre 2021.
- 323 FN8, entretien du 6 décembre 2021 ; FN19, entretien du 6 décembre 2021 ; FN12, FN13, FN14, FN15 et FN17, entretiens du 7 décembre 2021.

- 324 FN14, entretien du 7 décembre 2021.
- 325 FN11, FN19, entretiens du 6 décembre 2021 ; FN14 et FN16, entretiens du 7 décembre 2021, entre autres.
- 326 FN19, entretien du 6 décembre 2021.
- 327 Courriel du directeur Bya'ombe à l'organisation des droits humains, 11 août 2021, conservé par l'auteur.
- 328 E4, E5 et E6, entretiens. Étant donné le haut niveau de risque personnel et professionnel associé à cette conversation, les informations telles que la date, l'heure, le support et le lieu de l'entretien ne sont pas divulguées.
- 329 E5 entretien.
- 330 Consulter, par exemple, 7SUR7.CD (2021), « *Sud-Kivu : Plus de 1 500 déplacés identifiés à Kabare et Kalehe suite aux affrontements près du Parc de Kahuzi Biega* », 26 juillet, disponible à l'adresse suivante : <https://www.7sur7.cd/2021/07/26/sud-kivu-plus-de-1500-deplaces-identifies-kabare-et-kalehe-suite-aux-affrontements-pres>.
- 331 Courriel du directeur Bya'ombe à l'organisation des droits humains, 11 août 2021, conservé par l'auteur.
- 332 Inutile de préciser que les deux endroits ne sont pas proches l'un de l'autre et qu'il ne fait aucun doute que les opérations visant les rebelles hutus près de Mugezi sont distinctes de l'attaque visant Muyange.
- 333 Courriel du directeur Bya'ombe à l'organisation des droits humains, 17 novembre 2021, conservé par l'auteur.
- 334 *Ibidem*.
- 335 *Ibidem*.
- 336 Communication par courriel de la KfW, le 25 août 2021. L'auteur a remplacé les références à « l'ICCN » et au « personnel de l'ICCN » par des références spécifiques au directeur du parc Bya'Ombe et aux gardes du PNKB par souci de clarté et de cohérence pour le lecteur.
- 337 Le PNKB, par l'intermédiaire du directeur Bya'Ombe, a répondu à la correspondance envoyée par des organisations internationales et locales de défense des droits humains faisant part de leurs préoccupations concernant les rapports de violence en juillet et novembre 2021 (voir section VII ci-dessus).
- 338 Consulter Parc National de Kahuzi-Biega (2020), « Le Parc de Kahuzi-Biega est sécurisé et prêt à accueillir les touristes », *Journal de Kahuzi-Biega*, 13 juin, disponible à l'adresse suivante : <https://www.kahuzi-biega.com/le-parc-de-kahuzi-biega-est-securise-et-pret-a-accueillir-les-touristes/>.
- 339 Consulter, par exemple, le rapport annuel 2019 établi par l'Institut congolais pour la conservation de la nature sur « l'état de conservation » pour l'UNESCO, *Rapport Sur L'État de Conservation des Biens de la RDC Inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial en Périel*, p. 28, rapport disponible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/document/181584>. Consulter également Tounsi, S. (2019), « High-stakes conflict threatens DR Congo gorillas », Agence France Presse, 12 October 2019.
- 340 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 341 Par exemple, consulter Rainforest Journalism Fund (2021), « Eco-gardes du parc national de Kahuzi-Biega » (30 septembre), disponible à l'adresse suivante : <https://rainforestjournalismfund.org/stories/eco-guardians-kahuzi-biega-national-park>.
- 342 Lettre d'organisations de la société civile « Directeurs du PNKB et de l'ICCN » du 1er mai 2019, conservée par l'auteur.
- 343 Un représentant de l'organisation de la société civile qui a envoyé la lettre d'avertissement a noté qu'en réponse à celle-ci, le directeur du parc « a dit qu'il y avait une certaine confusion et que le PNKB n'expulsait pas les Batwa de la forêt ». Communication par courriel du 23 avril 2021 du représentant de l'organisation de la société civile à MRG.
- 344 Entretiens avec E1, E2 et E3.
- 345 Courriel de l'ICCN à MRG daté du 24 décembre 2021, conservé par l'auteur.
- 346 Terme signifiant matériel militaire ou équipement.
- 347 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 1807 (2008) (S/RES/1807), 31 mars 2008, le paragraphe 5 stipule que « [...] pendant la durée de la période fixée au paragraphe 1 ci-dessus, tous les États devront notifier au Comité tout envoi d'armes ou de matériel connexe en République démocratique du Congo et toute fourniture d'assistance ou de services de conseil ou de formation ayant un rapport avec la conduite d'activités militaires dans le pays, à l'exception des cas visés aux alinéas a) et b) du paragraphe 3 ci-dessus, et souligne qu'il importe que ces notifications contiennent toutes les informations pertinentes, y compris, selon qu'il convient, l'utilisateur final, la date de livraison prévue et l'itinéraire des envois ». Les alinéas mentionnés (a) et (b) du paragraphe 3 font référence à la fourniture de matériel au personnel de l'ONU et aux travailleurs humanitaires et de développement et ne s'appliquent donc pas au PNKB ou à ses partisans internationaux. Résolution disponible à l'adresse suivante : <https://www.undocs.org/S/RES/1807> (2008).
- 348 Bien que les États aient l'obligation de notifier à l'avance au Conseil de sécurité toute fourniture de soutien militaire en RDC, l'embargo sur les armes s'applique non seulement au soutien fourni directement par les États, mais également aux acteurs privés et aux particuliers. Les entreprises privées informent régulièrement le Conseil de sécurité de leur soutien par l'intermédiaire des États membres. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC a considéré que le soutien fourni par des formateurs individuels (c'est-à-dire pas nécessairement affiliés à des États) constituait une violation de l'embargo sur les armes. Voir, par exemple, lettre datée du 2 juin 2020, adressée au président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, S/2020/482, par. 149-151.
- 349 Fait important, la Résolution 1807 est toujours applicable et l'est restée pendant toute la période au cours de laquelle la WCS, le GFA, Maisha, le US Fish and Wildlife Service, entre autres acteurs potentiels, ont fourni une formation et un soutien matériel au PNKB, car en ce qui concerne le régime de sanctions, la Résolution 2293 (2016) du CSNU (S/RES/2293), 23 juin 2016, reconduit « les mesures sur les armes imposées par le paragraphe 1 de sa résolution 1807 (2008) et réaffirme les dispositions du paragraphe 5 de ladite résolution » (paragraphe 1, résolution disponible à l'adresse suivante : [https://undocs.org/en/S/RES/2293\(2016\)](https://undocs.org/en/S/RES/2293(2016))), et la résolution 2528 (2020) du CSNU (S/RES/2528), le 25 juin 2020, renouvelle « les mesures telles que définies aux paragraphes 1 à 6 de la résolution 2293 (2016) » (paragraphe 1, résolution disponible à l'adresse suivante : [https://undocs.org/S/RES/2528\(2020\)](https://undocs.org/S/RES/2528(2020))).
- 350 Citation de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SPRI), *Arms Embargo Archive*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/databases/embargoes>.
- 351 Entretiens avec R1, R2 et R3. Étant donné la nature extrêmement sensible de ces entretiens, la date, le lieu et la manière dont ces entretiens ont été réalisés (en personne, par téléphone, etc.) ne peuvent être divulgués.
- 352 Courriel de GFA Consulting Group à MRG daté du 5 mai 2021, conservé par l'auteur.
- 353 Courriel de la GFA Consulting Group à MRG daté du 11 février 2022 ; commentaires de la Wildlife Conservation Society (WCS) aux experts de MRG sur le rapport d'enquête menée dans le PNKB. Tous deux joints en annexe à ce rapport.
- 354 Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 1807 (2008) (S/RES/1807), 31 mars 2008, paragraphe 5. Pour les résolutions suivantes du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les conditions spécifiques de l'embargo sur les armes en RDC, voir note de bas de page 348 ci-dessus.

- 355 Comité du Conseil de sécurité des Nations Unies mis en place à la suite de la résolution 1533 (2004) à propos de la RDC, lignes directrices du Comité sur la conduite de son travail, adoptées par le Comité le 6 août 2020, para. 11(b).
- 356 Entretiens avec R1, R2 et R3.
- 357 US Fish and Wildlife Service, Division of International Conservation *FY2015 Summary of Projects*, AFR1514, Grant # F15AP00743.
- 358 Courriel de Wildlife Conservation Society daté du 26 mars 2021, conservé par l'auteur.
- 359 Le « conseiller en application de la loi » a été conduit au PNKB deux mois après la ou les dates probables de l'opération à grande échelle de Kalehe à l'intérieur du parc, en octobre 2019. Courriel de Wildlife Conservation Society daté du 12 avril 2021, conservé par l'auteur. En particulier, le fait que la WCS considère que le « conseiller en application de la loi » n'a fait que soutenir la formation en prodiguant « des observations et des conseils » au lieu de dispenser elle-même plus directement la formation ne dispense pas la WCS de notifier ces activités au Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- 360 Consulter, par exemple, Hammer, J. (2016), « The Fight Against Elephant Poachers Is Going Commando », *Smithsonian Magazine*, juin, où Maisha est célébré pour son travail de « professionnalisation » des organisations paramilitaires dans les aires protégées. Article disponible à l'adresse suivante : <https://www.smithsonianmag.com/science-nature/fight-against-elephant-poaching-going-commando-180959071/>.
- 361 Consulter « Embedding Human Rights in Forest Conservation: From Intent to Action, Report of the Independent Panel of Experts of the Independent Review of allegations raised in the media regarding human rights violations in the context of WWF's conservation work », 17 novembre 2020, disponible à l'adresse suivante : https://www.fint.awsassets.panda.org/downloads/independent_review_independent_panel_of_experts_final_report_24_nov_2020.pdf.
- 362 Consulter Schlindwein, 2020, *op. cit.*
- 363 Lettre de GFA Consulting Group à Minority Rights Group, 11 février 2022, joint en annexe à ce rapport.
- 364 GFA (2014), « Camp de formation de rangers lancé en République démocratique du Congo », site officiel de GFA Consulting Group, 28 août 2014, disponible à l'adresse suivante : https://www.gfa-group.de/news/Ranger_training_camp_launched_in_Democratic_Republic_of_Congo_3840168.html, consulté pour la dernière fois le 25 mai 2021.
- 365 Courriel de GFA Consulting, 5 mai 2021, conservé par l'auteur.
- 366 Consulter Observation générale 31 sur la nature de l'obligation juridique générale imposée aux États signataires du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, CCPR/C/21/Rev.1/Add. 13 (26 mai 2004).
- 367 Constitution de la RDC de 2005, avec les amendements jusqu'en 2011, art. 153, 215.
- 368 Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits humains et de violations graves du droit international humanitaire, Résolution 60/147 de l'Assemblée générale (16 décembre 2005), paragraphe 11.
- 369 Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies 61/295 le 13 septembre 2007 (« UNDRIP »), art. 43.
- 370 UNDRIP, art. 7.
- 371 UNDRIP, arts. 19, 26.
- 372 Commission du droit international, Rapport sur les travaux de la soixante-et-onzième session, A/74/10 (2019).
- 373 Statut de Rome de la Cour pénale internationale (2187 U.N.T.S. 90, 17 juillet 1998) (« Statut de Rome ») art. 7.
- 374 *Procureur c. Kunarac*, Chambre de première instance, Jugement, TPIY Affaire n° IT-96-23, para. 428 (22 février 2001) ; *Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*, Chambre préliminaire II, Décision en vertu de l'article 61(7)(a) et (b) du Statut de Rome sur les charges, ICC-01/05-01/08, para. 83.
- 375 Consulter *Procureur c. Kunarac*, Chambre d'appel, Arrêt, TPIY Affaire n° IT-96-23, para. 95.
- 376 Consulter *Procureur c. Kunarac*, Chambre d'appel, Arrêt, TPIY Affaire n° IT-96-23, para. 429.
- 377 *Procureur c. Kunarac*, Chambre de première instance, Jugement, TPIY Affaire n° IT-1, 1997, para. 648.
- 378 Statut de Rome, Art. 7(1).
- 379 Statut de Rome, Éléments des crimes, p. 5.
- 380 Statut de Rome, Éléments des crimes, p. 8.
- 381 Statut de Rome, Art. 7(2)(g).
- 382 Consulter *Procureur c. Blaškić*, Affaire n° IT-95-14-T, TPIY, Jugement (3 mars 2000) (Trib. Crim. Intern. pour l'ex-Yougoslavie 3 mars 2000) para 149 ; *Procureur c. Kordić & Čerkez*, Affaire n° IT-95-14/2, TPIY, Arrêt d'appel (17 décembre 2004), para. 108.
- 383 *Procureur c. Popović, et al.*, Affaire n° IT-05-88, TPIY, Jugement (30 janvier 2015) para. 766.
- 384 Le TPIY a statué que, pour établir l'intention discriminatoire dans le cadre d'un crime de persécution, les preuves pertinentes doivent comprendre « l'utilisation d'un langage désobligeant à l'égard d'un groupe particulier, même lorsque cet usage est courant ». *Procureur c. Popović, et al*, Affaire n° IT-05-88, TPIY, Arrêt (30 janvier 2015) para. 713.
- 385 RDC, projet de loi n°15/022, projet de loi n°15/023, et projet de loi n°15/024 du 31 décembre 2015.
- 386 *Procureur c. Dusko Tadić* (IT-94-1-A), Chambre d'appel du TPIY, Décision sur la requête de la défense pour un appel interlocutoire sur la compétence, 2 octobre 1995, para. 70.
- 387 Pour une description des facteurs à prendre en compte pour analyser l'intensité d'un conflit ou l'organisation d'un groupe armé, consulter *Procureur c. Boskoski* (IT-04-82-T), Chambre de première instance du TPIY, Jugement, 10 juillet 2008, para. 175-206.
- 388 *Procureur c. Dusko Tadić*, IT-94-1-AR72, TPIY, Chambre d'appel, Décision (2 octobre 1995), para. 562.
- 389 Barume, A.K., *op. cit.*
- 390 En revanche, en vertu du droit international, les peuples autochtones tels que les Batwa ont le droit de posséder, d'utiliser, de développer et de contrôler leurs terres ancestrales. Consulter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007), art. 26.

Annexe I.

Correspondances entre Minority Rights Group et les bailleurs de fonds du PNKB

*Pasteur Dr. Cosma Wilungula Balongelwa Directeur général
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature 13
Avenue des Cliniques,
Gombe – Kinshasa
République Démocratique du Congo*

*M. De Dieu By'aombe Directeur
Parc National Kahuzi-Biega
Avenue Patrice Emery Lumumba N 190 Bukavu, Sud Kivu
République Démocratique du Congo*

29 juillet 2021

Chers Directeur général Wilungula et Directeur By'aombe,

Les organisations soussignées vous adressent leur profonde préoccupation et leur consternation à la lecture des informations selon lesquelles un contingent composé de gardes du Parc National de Kahuzi-Biega (« PNKB ») et de soldats des Forces armées de la République Démocratique du Congo (« FARDC ») ont récemment attaqué des villages à l'intérieur du PNKB et commis de graves violations des droits humains, dont le meurtre de deux civils Batwa. S'ils sont avérés, nous considérons ces actes à l'encontre de ce peuple autochtone marginalisé, occupant ses terres ancestrales, comme une intensification de violences non justifiée et comme une violation du droit national et international. À ce titre, nous demandons à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (« ICCN ») et au PNKB de cesser immédiatement toute attaque contre les villageois Batwa et autres civils, d'enquêter promptement sur ces informations et de stopper toute atteinte aux droits humains du peuple Batwa.

Il a été rapporté qu'à partir ou dans la matinée du vendredi 23 juillet 2021, des dizaines de gardes du PNKB et de soldats des FARDC ont avancé dans les villages du groupement de Mabingu et autour de Kayeye, puis ont ouvert le feu sur des civils Batwa avec un arsenal de fusils et d'armes lourdes. Au moins deux membres de la communauté Batwa ont été tués : Ngubda Mbongana Kamushi et Amos Mulibanyi.¹ Les premiers rapports indiquent également que des centaines de Batwa ont été forcés de fuir les violences dans l'effolement et la panique dans divers villages hôtes à l'extérieur du parc. Les enfants Batwa auraient été séparés de leur famille et n'ont pas encore

été réunis. Les gardes du parc et les soldats ont incendié des dizaines d'abris, laissant ainsi des centaines de Batwa sans toit. Certains Batwa ont été contraints de dormir sur la route ou de trouver refuge auprès de communautés non-Batwa. Par conséquent, ces derniers incidents sont vécus par les Batwa comme la continuation du projet d'expulsions forcées qui a débuté dans les années 1970.

1 D'autres victimes non-Batwa ont été rapportées dans les médias, mais nous n'avons pas été en mesure de les confirmer.

Il semble que le PNKB et les FARDC justifient l'opération militaire susmentionnée en se fondant sur la présence et/ou la menace présumée de milices armées à l'intérieur du parc. Les ONG locales et les survivants déplacés Batwa ont strictement contesté ce récit, affirmant que les personnes ciblées par l'opération du 23 juillet étaient des civils non armés, y compris les deux membres de la communauté Batwa décédés. Néanmoins, même en supposant que la position de l'État soit avérée, le contingent PNKB/FARDC doit à minima respecter les règles établies du droit international humanitaire, notamment la nécessité de faire la distinction entre civils et combattants, de protéger les civils, et de déployer des armes et des tactiques avec discernement afin de limiter les souffrances inutiles. Les tirs à l'aveugle sur des civils Batwa qui ont été rapportés et l'incendie de leurs abris, sont bien en deçà de ces normes internationales de protection.

Autre fait inquiétant, nous venons de recevoir des informations selon lesquelles de nouvelles opérations sont imminentes dans les villages Batwa à l'intérieur du PNKB. Ayant reçu cette information, d'autres civils Batwa se sont sentis forcés de fuir leurs foyers et chercher refuge au plus profond de la forêt, craignant pour leur vie. Cela pose un risque immense pour les civils Batwa à l'intérieur du parc et entraînera probablement d'autres violations flagrantes des droits humains contre les membres de la communauté.

Il convient de rappeler que l'incident décrit ci-dessus s'inscrit dans un schéma de violences répétées et continues contre les Batwa depuis les années 1970 ; lorsqu'ils ont été expulsés de leurs terres ancestrales pour faire place à la création du PNKB, sans consultation, sans consentement et sans compensation à ce moment-là et depuis lors. Au fil des années, il a été répertorié de nombreux incidents de violations des droits humains contre les Batwa au sein et autour du PNKB. Tels que l'atteinte à la vie, la dépossession de leurs

terres ancestrales, et des déplacements forcés, ayant pour conséquence un appauvrissement sévère du peuple Batwa.

Nous exprimons nos vives et sérieuses préoccupations face à ces informations. Si elles sont confirmées, nous demandons à l'ICCN, au PNKB et aux autres autorités de l'État de cesser immédiatement les expulsions forcées illégales, et enfin de faire respecter les droits des Batwa sur leurs terres ancestrales, en vertu des obligations du droit national et international, et des engagements et diverses promesses faites au Batwa à l'issue du dialogue Whakatane et des initiatives subséquentes du règlement des conflits.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Messieurs, en nos considérations distinguées.

[Redacted signature block]

[Redacted signature block]

Cc : Mme. Eve Bazaib
Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable
M. Fabrice Puela, *Ministre des Droits Humains*

1 D'autres victimes non-Batwa ont été rapportées dans les médias, mais nous n'avons pas été en mesure de les confirmer.

From: De-Dieu Byaombe

Sent: 10 August 2021 18:28

To: Lara Dominguez

Subject: Re: Demande urgente concernant les violations des droits humains perpétrées contre les Batwa dans le parc national de Kahuzi-Biega

Attachments: Lettre PA.pdf

Chère Lara, Chers tous,

Il y a eu des opérations militaires aux environs du Parc national de Kahuzi Biega par le secteur opérationnel Sokola II nord-sud sur ordre de la troisième zone de défense. Nous avons été informés car les groupes armés qui opèrent autour du parc ont leur cachette dans la forêt et la seule forêt qui reste dans cette zone c'est l'aire protégée avec tous ceux qu'elle regorge. Dans les villages voisins du parc, les groupes surtout les Nyatura, groupe armé d'origine Rwandaise Hutu ; se cache dans les hauts plateaux de Kalehe vers Katasomwe et infiltrent à plusieurs reprises dans le Pnkb où ils font l'exploitation des minerais (Or et Cassitérites), font le sciage de bois et la carbonisation pour renforcer leur armement. Ces groupes utilisent les riverains Bantou et Batwa comme pisteurs, travailleurs et porteurs. Au retour, ils leur paient en nature donc sacs des braises ou planche après avoir transporté les butins aux marchés. Lors du passage des milices dans les villages, ils font tout acte connus des groupes armés et la population en est victime comme toujours, ils règnent en maître sur cette partie du territoire de Kalehe.

Il a été observé pendant un certain moment que ces Nyatura quittent les villages et viennent s'infiltrer dans le

Parc à Mugezi avec intention de creuser de l'Or, c'est dans la chefferie de Kabare où ils ont même tué deux de nos Éco gardes SEBUHINDJA HABYARIMANA et IMANI BARAKOMERWA en cantonnement sur le lieu et après l'opération, ils se replient dans les villages vers Katasomwe à Kalehe. C'est pour cette raison que nous avons aussi appuyé moralement cette opération pour stabiliser la zone sans aucune idée ni intention d'associer cette opération avec la mort des Batwa.

Nous avons suivi comme tout le monde comment les opérations se sont passées à la radio comme tout le monde car les attaques se sont passées en dehors du Parc.

En réalité, il n'y a aucun village dans le parc national de Kahuzi-Biega qui est une aire protégée de catégorie II et donc il est strictement interdit d'y habiter. C'est pourquoi les villages cités dans le message (Mabingu et Muyange) ne se retrouvent même pas dans cette aire protégée. D'ailleurs, vos informateurs n'ont pas été fidèles car dans Kalehe il n'y a pas des villages Muyange à ma connaissance. Le seul village répondant au nom de Muyange se trouve dans le territoire de Kabare, groupement de Miti à 2 kilomètres de Tshivanga le quartier général du Pnkb.

Et pour votre information, il n'y a eu aucun cas de mort dans ce village que je connais. Si cela était vrai, cet éco garde serait soumis à la pendaison même si notre loi ne l'autorise plus.

Le mandat du travail des éco gardes se limite dans l'espace protégée sauf dans le cas de la poursuite des infractions. Et pour le cas d'espèce nous parlons de la compétence territoriale qui va sur toute l'étendue de la

République Démocratique du Congo par rapport aux infractions sur la faune et la flore. Comment pensez-vous que les éco gardes sont allés tirer sur les paisibles citoyens dans leurs villages et de surcroit les Batwa? Pourquoi voulez-vous chercher le pou sur une tête avec calvitie ?

Il y a-t-il des villages incendiés ou des personnes en déplacement ? C'est possible comme nous le constatons dans toutes les zones de guerre, la population cherche à se mettre à l'abri et pour le cas présent, les opérations sont précédées par une sensibilisation des populations et un appel à ne pas se solidariser avec les groupes armés, il faut les dénoncer.

A ce jour, le Pnkb a une très franche relation et bonne collaboration avec les peuples Batwa car leurs leaders avaient pris le soins de passer dans tous les villages avant la cérémonie rituelle qui avait selon les recommandation des ancêtres servie de cadre de mon intronisation dans la coutume Batwa pour sensibiliser leur paire afin d'enterrer la hanche de la guerre entre eux et le Pnkb. La mise en place d'un cadre de dialogue qui nous unis tous (PNKB, ONG d'accompagnements, Batwa et autres parties prenantes) nous facilite l'exécution de l'accomplissement de la feuille de route du dialogue de Bukavu. Toutes les activités sont réalisées en synergie et à la satisfaction des tous, notamment :

1. La sécurisation des terres Batwa avec le financement de la Kfw,
 - 42 hectares sont presque finis avec une construction en dure dans chaque 10 hectare dont 27 hectares ici de l'UEFA et 10 hectares ici des Fardc à Kalonge dans le Kalehe, 5 hectares ici de PIDEP à Kashusha dans Kabare.
 - Plus de 96 hectares sont déjà identifiés dans le Kalehe littorale.
2. La scolarisation des enfants Batwa avec le financement de Kfw, le cap pour cette année 2020 2021 est de scolariser 1.500 enfants au niveau universitaire, secondaire et primaire (dans des écoles privées sans gratuité) avec la spécificité d'inclure les enfants de la basse attitude à Itebero dans le Walikale, Nord Kivu. Actuellement, la délégation est à Itebero composée d'un représentant des Ong (REPALEF), Pnkb et Batwa avec un consultant recruté pour cette cause après avoir fini avec Kalehe et Kabare.
3. Après le dialogue de Bukavu, avec l'autorisation du Directeur Général de l'ICCN, nous avons donné emploi à 10 Batwa et ramené l'effectif à 60 Batwa travailleurs au Parc avec 2 cadres universitaires.
4. Juste après, tous les prisonniers Batwa ont été libérés sans exclure que les récalcitrants y retourneront.

Difficultés : Quel document juridique faut il avoir pour une sécurisation définitive des terres car la loi congolaise n'octroie pas un certificat à une communauté ni à un groupe des gens mais plutôt à une personne physique ou morale. Que faire pour le cas présent ? Vos orientations s'il vous plaît.

Recommandations :

- Que les Ong participent aussi au bien être des Batwa en les sensibilisant sur leur bonheur et non les pousser dans le mal, dans les désordres sous prétexte qu'ils sont minoritaires et donc au-dessus de la loi. Quand ils coalisent avec les groupes armés, ils risquent d'être confondus à ces derniers comme l'avait déclaré le chargé de communication des Fardc dans son point de presse.
- Que les Ong et autres organisations de protection des droits humains nous fassent aussi confiance comme l'ont fait les batwa eux-mêmes car c'est de notre obligation de respecter les droits des autres et donc les droits humains. Nos Éco gardes après la dernière formation sur financement de l'Usaid à travers Wcs, ils ont même prêté serments de s'engager au respect strict de droit de l'Homme.
- Que les artisans des droits humains nous considèrent tous comme Humains sans ségrégation et ainsi nous serons tous fier d'être accompagné. Vos messages de compassion lorsqu'un éco garde est tué, nous encouragerait.
- Et afin, commencer à impliquer les Batwa et les consulter avant une quelconque déclaration car celle-ci a même étonné les concernés surtout quand on a parlé des éco gardes. Il y a par exemple ADELIPO, Umoja wa Wambutu, UCEPUED et autres avec des responsables Batwa.

Conclusion : Ni de près ni de loin, les éco gardes n'ont tué aucun membre de la communauté Batwa et ils n'ont fait aucune opération sur le haut plateau de Kalehe pendant presque une bonne période à cause des inciviques qui y sont installés et attendent la fin des opérations militaires.

Merci de prendre de votre temps pour nous écouter et nous comprendre. Tous pour la protection des minorités et peuples autochtones Batwa.

Nous nous excusons pour le retard dû aux différentes charges. En attache une lettre des représentants Batwa. Bien à vous

De Dieu BYA'OMBE
Directeur du PNKB

Le jeu. 29 juil. 2021 à 09:33,
Lara Domínguez a écrit :

Messieurs les Directeurs de l'ICCN et du PNKB,
Veuillez trouver ci-joint une correspondance urgente
concernant les récentes violations des droits humains
contre les Batwa dans le parc national de Kahuzi-Biega.

Cordialement,

Lara Domínguez
Acting Head of Litigation
Minority Rights Group International

Tel:
Mob:
Email:
Skype:
Twitter: @MinorityRights

From: @wcs.org>
Sent: 10 August 2021 20:11
To: De-Dieu Byaombe
Subject: Re: Demande urgente concernant les violations des
droits humains perpétrées contre les Batwa dans le parc
national de Kahuzi-Biega

Bonsoir DS.
Du courage dans ce dossier. Déjà à Bukavu?
Merci

On Tue, 10 Aug 2021, 19:28 De-Dieu Byaombe, < >
wrote:
EXTERNAL EMAIL - Please Use Caution

Chère Lara, Chers tous,

Il y a eu des opérations militaires aux environs du Parc
national de Kahuzi Biega par le secteur opérationnel
Sokola II nord-sud sur ordre de la troisième zone de
défense. Nous avons été informés car les groupes armés
qui opèrent autour du parc ont leur cachette dans la forêt
et la seule forêt qui reste dans cette zone c'est l'aire
protégée avec tous ceux qu'elle regorge. Dans les villages
voisin du parc, les groupes surtout les Nyatura, groupe
armé d'origine Rwandaise-Hutu ; se cache dans les hauts
plateaux de Kalehe vers Katasomwe et infiltrent à plusieurs
reprises dans le Pnkb où ils font l'exploitation des minerais
(Or et Cassitérites), font le sciage de bois et la
carbonisation pour renforcer leur armement. Ces groupes
utilisent les riverains Bantou et Batwa comme pisteurs,
travailleurs et porteurs. Au retour, ils leur paient en nature
donc sacs des braises ou planche après avoir transporté les

butins aux marchés. Lors du passage des milices dans les
villages, ils font tout acte connus des groupes armés et la
population en est victime comme toujours, ils règnent en
maître sur cette partie du territoire de Kalehe.

Il a été observé pendant un certain moment que ces
Nyatura quittent les villages et viennent s'infiltrer dans le
Parc à Mugezi avec intention de creuser de l'Or, c'est dans
la chefferie de Kabare où ils ont même tué deux de nos
Éco gardes SEBUHINDJA HABYARIMANA et IMANI
BARAKOMERWA en cantonnement sur le lieu et après
l'opération, ils se replient dans les villages vers Katasomwe
à Kalehe. C'est pour cette raison que nous avons aussi
appuyé moralement cette opération pour stabiliser la zone
sans aucune idée ni intention d'associer cette opération
avec la mort des Batwa.

Nous avons suivi comme tout le monde comment les
opérations se sont passées à la radio comme tout le monde
car les attaques se sont passées en dehors du Parc.

En réalité, il n'y a aucun village dans le parc national de
Kahuzi-Biega qui est une aire protégée de catégorie II et
donc il est strictement interdit d'y habiter. C'est pourquoi
les villages cités dans le message (Mabingu et Muyange) ne
se retrouvent même pas dans cette aire protégée. D'ailleurs,
vos informateurs n'ont pas été fidèles car dans Kalehe il n'y
a pas des villages Muyange à ma connaissance. Le seul
village répondant au nom de Muyange se trouve dans le
territoire de Kabare, groupement de Miti à 2 kilomètres de
Tshivanga le quartier général du Pnkb.

Et pour votre information, il n'y a eu aucun cas de
mort dans ce village que je connais. Si cela était vrai, cet
éco garde serait soumis à la pendaison même si notre loi
ne l'autorise plus.

From: Colin Luoma <colin.luoma@minorityrights.org>
To: De-Dieu Byaombe; Lara Dominguez
Subject: Re: Demande urgente concernant les violations des droits humains perpétrées contre les Batwa dans le parc national de Kahuzi-Biega
Date: Fri 9/3/2021 5:04 PM

Cher Directeur Bya'ombe,

Nous prenons note de votre email ainsi que de la lettre que vous avez jointe, signée par trois individus Batwa.

Nous tenons à réitérer brièvement les faits tels qu'ils nous ont été rapportés par un certain nombre de sources fiables, qui sont conformes à la lettre qui vous a été envoyée le 29 juillet 2021. Des centaines de Batwa habitent dans des villages civils situés à l'intérieur du Parc National de Kahuzi-Biega (« PNKB »), y compris dans les villages attaqués le 23 juillet 2021. Les preuves qui nous ont été fournies corroborent le fait qu'un contingent conjoint de soldats des Forces armées de la République Démocratique du Congo (« FARDC ») et d'écogardes du PNKB a attaqué ces villages avec des tirs de mitrailleuses lourdes et des bombes de mortier, entraînant la mort d'au moins deux hommes Batwa et d'autres violations graves des droits humains. Les soldats et les écogardes ont entièrement brûlé les maisons et les membres de la communauté ont été contraints de fuir vers différents villages à l'intérieur et à l'extérieur du PNKB.

Comme vous le savez, aucun leader ne peut représenter ni parler au nom de l'ensemble de la communauté Batwa dont les terres ancestrales se trouvent à l'intérieur du PNKB. Nous saisissons néanmoins cette occasion pour souligner que les informations concernant les attaques du 23 juillet dernier proviennent d'une grande variété de sources, notamment d'entretiens avec plusieurs membres de la communauté Batwa. Ces témoignages sont corroborés par d'autres informations fiables provenant de diverses autres sources, notamment des photographies, des

vidéos et des preuves matérielles. Ces preuves confirment pleinement la véracité des événements décrits dans cette correspondance et dans notre lettre initiale.

Nous rappelons que ces attaques s'inscrivent dans un schéma plus large de violences répétées et continues contre les Batwa depuis les années 1970 lorsqu'ils ont été expulsés de leurs terres ancestrales afin de créer le PNKB, sans consultation, sans consentement et sans compensation. Depuis lors, de nombreuses violations des droits humains contre les Batwa ont été répertoriées, dont les attaques contre les villages Batwa à l'intérieur du PNKB par le contingent conjoint des soldats FARDC et des écogardes du PNKB durant les mois de juillet et août 2019 qui suivent le même mode opératoire que les attaques faisant l'objet de la présente correspondance.

En vertu du droit international, l'État a l'obligation d'identifier et d'utiliser des mécanismes juridiques pour reconnaître et protéger les terres des peuples autochtones, tels que les Batwa. Néanmoins, le statut juridique des terres des Batwa en vertu du droit congolais ne peut servir de justification aux violations des droits humains commises par les écogardes du PNKB et les soldats des FARDC contre les membres de la communauté Batwa lors des attaques du 23 juillet. Nous réitérons donc notre demande au PNKB et à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (« ICCN ») de cesser immédiatement toute attaque contre les civils Batwa qui habitent dans le PNKB et les expulsions illégales, et appelons les parties prenantes concernées à respecter les droits des Batwa sur leurs terres ancestrales en vertu du droit national et international.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bya'ombe, dans l'expression de nos considérations distinguées.

Best, Colin

Colin Luoma, Researcher

Minority Rights Group International

From: Colin Luoma
To:
Subject: Rapports d'attaques à l'intérieur du PNKB 12-13 novembre 2021
Date: 15 November 2021 15:32:30

Cher directeur Bya'ombe,

Je vous écris à nouveau au nom de Minority Rights Group International [REDACTED] pour exprimer notre profonde préoccupation et demander des éclaircissements concernant les informations que nous avons reçu faisant état d'expulsions et des violences récentes commises contre

les communautés Batwa à l'intérieur du PNKB entre le 12 et le 14 novembre. Nous avons reçu des informations initiales de nombreuses sources selon lesquelles des contingents conjoints de soldats des FARDC et de gardes du PNKB auraient procédé à des expulsions à grande échelle dans au moins trois villages Batwa à l'intérieur du PNKB, incendié toutes leurs maisons et structures, tiré et tué au moins un homme Mutwa, tiré et blessé au moins deux femmes Batwa et brûlé deux Batwa à mort à l'intérieur de leurs maisons. Les informations reçues suggèrent en outre que des attaques conjointes contre d'autres villages Batwa à l'intérieur du PNKB pourraient être imminentes. Fait particulièrement préoccupant, nous

avons également reçu des informations selon lesquelles les civils Batwa sont empêchés de fuir les villages où des attaques peuvent être imminentes.

En tant qu'organisations de défense des droits humains œuvrant pour la défense des droits des Batwa, nous condamnons une telle violence, si elle est confirmée, dans les termes les plus forts possibles. Nous les considérons comme faisant partie d'une situation plus globale d'escalade de la violence systémique perpétrée contre les

Batwa vivant sur leurs terres ancestrales. Nous appelons vivement l'ICCN à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que ses activités n'enfreignent pas les droits humains des Batwa et de s'abstenir de nouvelles attaques de ce type contre les villages Batwa à l'intérieur du PNKB.

Nous attendons avec impatience votre réponse.

Best,

Colin

From: De-Dieu Byaombe

Sent: 17 November 2021 08:06

To:

Subject: Re: Rapports d'attaques à l'intérieur du PNKB - 12-13 novembre 2021

Cher Colin,

Chers partenaires défenseurs de nos intérêts et nos droits,

C'est avec grande attention que je viens de lire votre message et vous en remercie car nous avons commencé par watshapp et bien je vous remercie d'arriver à ce niveau pour mettre la lumière sur cette question de la protection des minorités Batwa que nous faisons tous notre cheval de bataille. Loin de moi l'idée de porter un jugement sur vos allégations, car vous connaissez comme moi le terrain pour y avoir passé votre stage et vous avez bien des informateurs dans la zone. Vos informateurs vous ont-ils donné les noms villages pygmées qui ont été attaqués dans le parc ?

Mais pourquoi les opérations militaires en province? En peut des mots, Vous avez tous appris de l'incursion des hommes armés dans la ville de Bukavu dans la nuit du 09 au 10 novembre et jusqu'aux environs de 09h. Lorsque l'armée se décide de les neutraliser, ils se retranchent dans le Pnkb leur lieu de cachette. Il faut retenir qu'avant ça ; le 06 novembre, notre poste de patrouille de Tshibati fut attaqué par les hommes en arme non autrement identifiés, pendant six heures d'échange de feu, nos Eco gardes sont arrivées à les repousser vers kabamba et en progression vers katana sur la route nationale, ils sont tombés dans coup de la force loyaliste du secteur. J'aurais souhaité que lors de la rédaction de vos notes ou lors de la récolte des informations auprès de vos agents, que vous puissiez commencer par circonscrire les faits, il y a eu attaque pourquoi, à quel niveau et pour quelle raison et qui en sont la cible.

Avant toute activité de protection (LAB), nos Eco gardes sont briffés sur les principes clés de proportionnalité des forces et des respects des droits humains qui sont devenus pour nous une chanson matinale lors de nos parades. Mettre l'homme au centre de la conservation, faire de l'homme l'acteur clé de la conservation et ainsi conserver par et pour l'homme c'est la vision du patron de l'ICCN, mon chef.

Comment acceptez-vous que nous puissions organiser toute une opération des militaires contre les peuples Batwa non armés ?

Comment acceptez-vous haut qu'il y a des villages Batwa dans le Parc ?

N'est-il pas une contradiction avec vos déclarations « *les peuples autochtones qui ont été chassé du parc national de kahuzi-biega n'avaient pas été indemnisé en 1970* » ?

S'il en est le cas, que faisaient ces Batwa dans le parc à côté des groupes armés et dans les zones d'exploitation minière ?

Mais Colin, vous connaissez bien qu'est-ce qu'un parc, les catégories et modes de gestions d'une aire protégée de catégorie II. Nulle part, dans tous les écrits du pnkb, on signale qu'il y a des villages dans le parc en HA sauf sur la piste Nkolo-Mumbili qui sont là avant même l'extension du parc en 1975 et à faible densité en BA.

La question de droit de l'homme est notre grande préoccupation au pnkb et nous pouvons vous rassurer ici que :

- Dans mon serment lors de mon intronisation par les Batwa, j'avais pris l'engagement de ne jamais travailler contre les intérêts des Batwa, contre leur coutume et leur droit. En cas de non respect du serment, c'est la mort. Et pour ça, les terres sont identifiées et sécurisées, la prise en charge des enfants pygmées est allée de 300 à 1500 Enfants, les alternatives sont en cours, l'engagement est effectif, les rites sont organisés dans le parc et l'accès sécurisé aux ressources est accordé pour les plantes médicinales et ramassage des bois morts. Jusqu'à mon départ un jour du Pnkb, je veuillerais sur ce serment pour mon honneur, pour l'honneur de l'institution et par peur de la sanction coutumière.
- Les mécanismes de gestion des plaintes est en cours, le pnkb a été le site pilote pour la conception de ce document d'importance capitale dans le cadre des indicateurs du respect de droit de l'homme.
- Nous avons engagé un partenariat presque permanent avec le bureau de droit de l'homme de la Monusco qui par l'organisation des formations, l'encadrement et le suivi sur terrain lors de nos missions de la Lab. Nous avons une réunion avec eux et pouvons vous rassurer

qu'ils seront sur terrain dans deux prochains jours pour les suivre de l'opération dont vous faites allusion.

Nous savons comme vous et tout le monde que le non-respect des principes humanitaires de droit de l'homme peut conduire au blocage des finances et par conséquent conduira aussi à la violation des droits des travailleurs qui sont aussi des hommes.

*Le lun. 15 nov. ..., Colin Luoma a écrit:
Cher directeur Bya'ombe,*

Je vous écris à nouveau au nom de Minority Rights Group International [REDACTED] [REDACTED] pour exprimer notre profonde préoccupation et demander des éclaircissements concernant les informations que nous avons reçu faisant état d'expulsions et des violences récentes commises contre les communautés Batwa à l'intérieur du PNKB entre le 12 et le 14 novembre. Nous avons reçu des informations initiales de nombreuses sources selon lesquelles des contingents

Je me réserve de penser ici que, quelques Ong internationales et nationales contribuent à la déstabilisation de l'Est du pays en conseillant les Batwa d'être des boucliers humains des groupes armés afin d'empêcher les opérations sur motif de violation des droits et autres montages.

Franche collaboration

conjointes de soldats des FARDC et de gardes du PNKB auraient procédé à des expulsions à grande échelle dans au moins trois villages Batwa à l'intérieur du PNKB, incendié toutes leurs maisons et structures, tiré et tué au moins un homme Mutwa, tiré et blessé au moins deux femmes Batwa et brûlé deux Batwa à mort à l'intérieur de leurs maisons. Les informations reçues suggèrent en outre que des attaques conjointes contre d'autres villages Batwa à l'intérieur du PNKB pourraient être imminentes. Fait particulièrement préoccupant, nous avons également reçu des informations selon lesquelles les civils Batwa sont empêchés de fuir les villages où des attaques peuvent être imminentes.

From: Colin Luoma
To: De-Dieu Byaombe; Olivier MUSHIETE; George Muzibaziba
Subject: Rapports d'attaques à l'intérieur du PNKB - 12-13 novembre 2021
Date: Tue 11/23/2021 3:50 PM

Cher directeur Bya'ombe,

Merci pour votre réponse à ma précédente correspondance. Je réponds pour réitérer notre préoccupation concernant les allégations de violations graves des droits humains commises contre les Batwa et plus généralement des civils entre le 12 et le 14 novembre et pour clarifier certaines des questions que vous avez soulevées dans votre réponse.

Nous sommes désolés de recevoir de nouvelles informations qui viennent corroborer les rapports initiaux faisant état des violences à grande échelle commises contre des civils notamment la mort de deux enfants et d'une femme enceinte, tous brûlés vifs dans leurs maisons, ainsi que d'autres victimes signalées. La gravité de ces crimes (s'ils sont confirmés) justifie une enquête rapide, approfondie et transparente par les autorités compétentes, le Parc et ses soutiens internationaux.

Ces violations font suite à plusieurs récits antérieurs de violences graves et d'atteintes aux droits humains commises contre les Batwa par des écogardes datant de plusieurs décennies, mais qui semblent s'être intensifiés ces dernières années. En effet, nous vous avons écrit plus

récemment en juillet 2021 pour condamner de tels actes de violence et exiger la cessation des opérations conjointes contre les civils et les villages Batwa à l'intérieur du PNKB. Malheureusement, il semble que notre appel n'ait pas été entendu.

Je prends note de vos assurances dans votre e-mail sur l'engagement du Parc en faveur des droits de l'homme, mais elles semblent en contradiction avec les violences systémiques et continues commises contre les Batwa et plus globalement les populations civiles par ces opérations conjointes. Il est vrai que des civils Batwa (hommes, femmes et enfants) vivent à l'intérieur du parc, et ce depuis que de nombreux membres de la communauté sont retournés sur leurs terres en octobre 2018. Son statut d'aire protégée de catégorie II ne change pas ce fait et ne justifie pas les expulsions violentes et forcées des Batwa de leurs terres ancestrales et les nombreuses violations des droits humains perpétrées contre eux par les autorités du Parc, en violation flagrante du droit international. À cet égard, il convient de noter qu'en tant qu'État partie à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la RDC et ses organes (y compris l'ICCN) ont l'obligation de faire respecter les droits des Batwa en tant que peuples autochtones, y compris leurs droits à leurs terres ancestrales et au consentement libre, préalable et éclairé. Deux précédents, dont l'affaire Endorois de la Commission africaine et l'affaire Ogiek de la Cour africaine, établissent clairement que la conservation ne peut pas être utilisée pour justifier l'expulsion des peuples

autochtones de leurs terres ancestrales lorsque celles-ci se trouvent sur des aires protégées.

Enfin, nous démentons catégoriquement toute insinuation selon laquelle nous contribuons à la déstabilisation de la zone ou conseillons aux Batwa de servir de boucliers humains aux groupes armés. Ces allégations fallacieuses n'ont aucun fondement et sont conçues seulement pour discréditer les individus et les organisations qui mettent en lumière ces événements afin de contourner vos obligations de traiter les allégations crédibles de violations systémiques et continues des droits humains avec la gravité qu'elles méritent. En tant qu'organisations de défense des droits humains qui

défendent les droits des peuples autochtones, nous devons respecter un devoir de diligence des plus élevés envers les Batwa, une communauté constamment menacée de violence par les écogardes sous votre propre commandement.

Nous vous exhortons à nouveau à prendre toutes les mesures nécessaires pour enquêter sur cette affaire et de vous abstenir de commettre d'autres violations des droits humains contre les civils, y compris contre les Batwa.

Best, Colin

Colin Luoma, Researcher

Minority Rights Group International

Annexe II.

Les reponses des parties prenantes

From: *Minority Right Group International*
BY EMAIL
Date: 22 January 2022

Dear Sir / Madam,

Minority Rights Group International (MRG) has commissioned a report (*To Purge the Forest by Force*) by an independent research team that documented large-scale acts of organized violence during a three-year period from 2019 until 2021 by the Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) targeting the indigenous Batwa community living on their ancestral lands inside the park.

In advance of its publication, we are sharing an excerpted copy of the report with PNKB stakeholders who are implicated by its findings to provide them with an opportunity to review and respond. Please note that this is not a final draft as we anticipate further revisions will be made.

Given the volume of the report, an effort has been made to share excerpts that are most relevant to the PNKB's international supporters, their role in the park, as well as findings that expressly implicate them. For the purposes of this review, we have included in full the key findings, the executive summary, the introduction, the conclusion and the recommendations. The remaining sections are either provided in full, excerpted, or excluded where the contents of a given section is not considered directly relevant to the park's stakeholders.

For ease of reference, we have provided a table of contents setting out the sections contained in the draft report, indicating whether the section was shared in full, in part or excluded from stakeholder review. The relevant findings from any sections excluded from the copy of the

report being transmitted to stakeholders are summarized in the Key Findings and Executive Summary (Sections I and II), both of which are being provided to you.

We would ask that your organization provide its response on or before 11 February 2022. Assuming we receive your response on or before the above-referenced deadline, MRG will publish it in full as an annex to the final report.

We are providing a link to access and review the draft report. Link:

The link will expire at close of business on 11 February 2022. If you have difficulties accessing the document, please let us know.

Due to the sensitive nature of the information contained in this report and the very real risk of reprisals the findings pose to victims, survivors, witnesses and informants, we are sharing this advance copy on a confidential basis on the understanding that it will not be shared beyond the recipient list of the transmittal email enclosing the report or outside of your organization.

In the coming weeks you will also receive a draft, excerpted copy of a second report, entitled *Fortress Conservation and International Accountability for Human Rights Violations in the Kahuzi-Biéga National Park*, which analyzes the PNKB in the wider context of fortress conservation and includes a more detailed assessment of the role of the park's international supporters.

Yours sincerely,

Colin Luoma, *Researcher*

Lara Domínguez, *Strategic Litigation Officer*

Minority Rights Group International 54 Commercial Street, London E1 6LT United Kingdom

Hamburg, 11 February, 2022

Submission by email only

*GFA Consulting Group GmbH response to the PNKB
Stakeholder Review- advance copy of the report 'To Purge the
Forest by Force' received by email on 1 February 2022*

Dear Mr. Luoma, dear Ms Dominguez,

Thank you for your e-mail dated 25 January 2022, and the important concerns raised therein. Please rest assured that we highly appreciate the relevant work of Minority Rights Group International (MRG) and other NGOs working in this field.

In your e-mail, you shared with us the excerpted draft report 'To Purge the Forest by Force' (the "MRG Report"), in which you raised certain allegations against our company in relation to the Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB). You asked that we provide any response or comment by 11 February 2022. In the MRG Report we noted that you had referred to certain individuals working for GFA, mentioning their full name. By e-mail dated 4 February 2022, MRG assured that these will be removed from the final report. We are hereby submitting our preliminary assessment of the allegations contained in the MRG Report. As a foreword, we would like to clarify the scope and context of this response (I), and subsequently outline GFA's Human Rights commitment (II). We shall then address the concerns raised in the MRG Report (III).

I. Scope and context of our response

Based on the short deadline to comment and the fact that we have only been granted access to certain parts of the MRG Report, we are not in a position to fully assess and address the allegations contained in it. Indeed, pursuant to its table of contents, the draft report was excerpted, leaving out some of the sections in full, and limiting others to those unilaterally identified by MRG as "relevant" as follows:

"I. Key findings [included in full]

*II. Executive summary [included in full] III. Come July
[included in full]*

*IV. The Prelude: PNKB, The Batwa, the Expulsion, and the
Return, 1935-2018 [excluded]*

*V. 2019, 'Maraya pill: The Second Expulsion [relevant
excerpt included]*

*VI. September 2019-June 2021: Ongoing Abuses,
Intimidation and Manipulation [excluded]*

*VII. Blood, Bodies, and Ashes: The Brutal Operations of
July, November and December 2021*

[relevant excerpts included]

*VIII. Denialism by PNKB and its Supporters
[included in full]*

IX. The UN Arms Embargo [included in full]

X. International Law [excluded]

XI. Conclusion [included in full]

XII. Recommendations [included in full]

Annex A: Methodology [excluded]"

Given the fact that we have only had access to limited excerpts of the entire draft MRG Report, and that those parts necessary to fully understand and assess the allegations made against GFA (such as, e.g., MRG's investigation methodology or key factual information regarding the allegations raised) were not provided to us, we are at present unable to give an overall assessment or comment on the facts presented in the MRG Report. We must therefore, at this stage, limit this response to those passages of the report referring directly to GFA that were provided to us for review. In this respect, we would like to share with you important information on our Human Rights commitment, our international legal obligations, and more generally on our work and role in the PNKB.

Furthermore, the version of the MRG Report sent to us on 25 January 2022 is only a draft report; hence we understand the final MRG Report is likely to be subject to significant modifications.

Subsequent versions have not been communicated to us to date and thus cannot be commented on at this stage.

Therefore, we hereby solicit being provided with the full report in its final version, including any amendments that would be added following 25 January 2022, so that we can then share with MRG our further considerations thereon.

II. GFA's Human Rights Commitment

We would like to take this opportunity to remind you of the considerable work undertaken by GFA in the field of Human Rights preservation. The responsible and sustainable management of Protected Areas (PAs) requires taking into account complex and varied considerations. These do not only relate to overseeing the PAs and ensuring their protection, but also relate to the rights and duties incumbent upon all stakeholders with respect to the Human Rights preservation. It is therefore intolerable that the preservation of the natural heritage in the Democratic Republic of Congo (DRC) would come at the price of neglecting or violating Human Rights.

GFA is committed to placing people at the heart of its activities, whether when monitoring or protecting

biodiversity, and preserving local communities' habitat and natural resources more generally. The securing of PAs should therefore be achieved through the interventions of park eco guards and the integration of communities in a harmonious manner.

In addition, GFA has always considered the work of Human Rights NGOs and agencies as essential - as a general matter and even more so in fragile and conflict-stricken areas. As a token of our commitment to easing the work of NGOs like yours, we have always proactively engaged in constructive dialogue relating to Human Rights issues. Needless to say, we strongly condemn any and all Human Rights violations and are certainly intolerant towards any such exactions when carrying out our projects around the globe.

In all our work worldwide, our own code of conduct and integrity (**annex 1**), as well as our Human Rights Policy (**annex 2**) apply. These policies, which meet internationally accepted ethical standards of corporate governance such as the FIDIC Code of Ethics or the UN Global Compact Principles, have always guided our activities worldwide. In addition, we are bound by the relevant policies and regulations of the government institutions we are contracted by. In the context of our work in the PNKB, the very strict standards for biodiversity projects in fragile contexts imposed by the financing institution KfW govern our work (**online publicly available at** https://www.kfwentwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-DokumenteRichtlinien/Nachhaltigkeitsrichtlinie_EN.pdf). Consequently, we regularly train our staff to these high integrity standards in order to ensure that they are never compromised in anything we do. In the context of nature conservation and biodiversity programmes, all our staff have received extensive and regular trainings on the World Bank Environmental, Social and Health Standards (ESHS), which include specific chapters on Human Rights. In addition, GFA has focal points on ESHS in all relevant departments, including the Natural Resources Management and Environment department. The focal points' role is to keep up to date with ESHS rules and regulations and to advise colleagues within their department on ESHS issues arising in their daily work in procurement for and implementation of conservation projects.

The PNKB has received German support in the form of Official Development Assistance for over 20 years and, as such, has received government aid that promotes and specifically targets the economic development and welfare of its local communities.

GFA has been involved under the "Programme Biodiversité et Forêt" (PBF) since 2010. In the framework of the PBF, GFA provides technical, financial and administrative advice to the Institut Congolais pour la

Conservation de la Nature (ICCN). The programme aims to support six protected areas in the DRC, in four of which GFA provides technical advice to ICCN (including the PNKB). The overall objective of the project is to contribute to the protection of biodiversity and sustainable management of tropical forests by reducing poverty in the areas concerned.

GFA provides technical assistance to the park, which includes, inter alia, the co-management of KfW funds, capacity building of ICCN staff, support to the implementation of the national strategy on biodiversity and its various programmes including biomonitoring and community conservation. GFA collaborates with the Wildlife Conservation Society (WCS) on topics like biomonitoring.

III. Our preliminary responses to your main points of concern

In the following sections, we aim to respond to the specific points raised by MRG with regard to GFA. Again, as stated above, this preliminary response can only address those sections of the draft MRG Report that were provided for our review and which refer to GFA.

In our understanding, MRG's allegations against GFA are twofold:

1. An alleged violation of the UN Security Council's arms embargo on the DRC by "*supporting training of PNKB guards in at least 2014, building a training camp for guards to facilitate their training in 'anti-poaching combat,' then supporting training for PNKB guards, including training in 'combat tactics' in 2016*" - without notifying the UN Security Council's Committee.
2. GFA allegedly failing to react in a meaningful way following a letter from 12 Congolese and international advocacy groups, dated 29 July 2021, which informed about serious Human Rights abuses committed by a joint group of FARDC soldiers and PNKB park guards on 23 July 2021. Generally, all international supporters of the PNKB are accused of denialism and an unwillingness to put pressure on the ICCN to improve their response to these alleged Human Rights violations.

1. Regarding GFA's alleged violation of the UN Security Council's arms embargo on the DRC

Please note that in the period of the alleged incidents (2019-2021), GFA did not provide any training to the PNKB eco-guards, but was only involved in training activities in 2015 and 2016. We are not linked in any way to the alleged specific training session immediately before the July/August 2019 Kalehe operation (cf. p. 28 of the draft MRG report).

Within the PBF, GFA mainly provides logistics support for the eco-guards. In 2014, GFA supported the

construction of a camp with 3 collective dormitories, a double dormitory for counsellors and cooks, a trainers' dormitory, a course hangar, a sanitary block, a shower block, a kitchen block with stock, a well, and an outdoor training area. Between September 2015 and February 2016, GFA assisted in the general conceptualization and planning of the selection and training activities and recruitment of these eco-guards. Between 29 February 2016 and 6 July 2016, two sessions for trainings for the eco-guards took place. They were coordinated by an international expert and comprised drafting of the selection and recruitment, training subjects, training modules, logistical aspects and utilization of defensive arms for the anti-poaching training. The trainings were designed to teach the guards to respect their counterparts, manage and de-escalate conflicts and know the relevant laws and regulations. Moreover, GFA supported in the infrastructure, organisation and scheduling of these trainings. No further training of this kind has been provided by GFA since then for PNKB. These training modules were not implemented by Maisha.

GFA provided support to the ICCN with respect to the construction of a training camp and anti poaching training. Arms and military equipment were not provided by GFA but by the ICCN and/or the DRC Ministry of Defense, as per applicable orders and governing statutes.

An arms embargo has been in place in the Democratic Republic of Congo since 2003 when the UN Security Council adopted resolution 1493(2003) (the "2003 Resolution"). Initially, the arms embargo applied to all foreign and Congolese armed groups and militias operating in North and South Kivu and Ituri regions and to groups that were not party to the Global and All-inclusive agreement in the DRC. The 2003 Resolution was regularly extended, up until its latest renewal that lengthened the arms embargo until 1 July 2022 (Resolution 2582(2021)). In December 2021, the UN Security Council further decided to extend the mandate for the UN Organization Stabilization Mission in Democratic Republic of Congo (MONUSCO).

Through these successive extensions, the scope of the arms embargo was significantly modified. Initially expanded in 2005 to cover "any recipient in the territory of the Democratic Republic of Congo" (Resolution 1596(2005), para.1), it was later on narrowed down to apply solely to non governmental persons and entities carrying out activities in DRC:

"the measures on arms(...) as renewed(...) shall no longer apply to the supply, sale or transfer of arms and related materiel, and the provision of any assistance, advice or training related to military activities to the Government of the Democratic Republic of the Congo". (Resolution 1807(2008), para. 1, 2).

Therefore, since 2008:

- The arms embargo applies to non-state actors only; and
- The arms embargo does not apply to the supply of arms and military assistance or training to DRC governmental entities.

The ICCN is a public entity placed under the joint authority of three Ministries: The Ministry of Environment, Nature Preservation, Water and Forests, the Ministry of Tourism and the Ministry of Defence. The eco-guards are employees of ICCN and hence qualify as state actors emanating from the government of the DRC.

- In conclusion, GFA did not "*supply(...) non-lethal military equipment(...) for(...) protective use*" or "*related technical assistance and training*" to non-state actors, which activity would have required prior notification to the UN Security Council Committee.
- To the contrary, GFA provided assistance, advice and training to the Government of the Democratic Republic of the Congo, an activity that **does not** fall under the UN arms embargo applicable to the DRC since 2008. In addition, such assistance or training **does not** require prior notification to the UN Security Council Committee.

Consequently, we do not agree with MRG's allegations that GFA violated the UN Security Council's arms embargo applicable in the DRC.

2. GFA responses to Human Rights violations in the territory of the PNKB

We believe the accusation that GFA has not responded appropriately to the letter of 29th July 2021 informing about various Human Rights violations is unfounded. Given the particularly tensed and complex context surrounding the development and protection of the PNKB, GFA has always carefully monitored the Human Rights situation and carried out multiple concrete actions to ensure that its work does not negatively impact Human Rights.

We would like to draw your attention to some of the major reactions, adjustments and activities that have been made by GFA in the past years aimed at safeguarding Human Rights and supporting the Batwa communities in and around the PNKB. Please note that this list shall only serve to give some examples, and is by no means exhaustive.

- Since end of 2018, accusations on alleged Human Rights violations and conflict with Batwa have been repeatedly reported by international media. GFA was therefore aware of the complex situation in the PNKB and carefully monitored it. Therefore, in September

2019, a multi-stakeholder conference including several international donors (including KfW) and organisations and the local actors was organized and led to the “**Declaration of Bukavu**” and the adoption of the “**Roadmap of Bukavu**” (see also the “Declaration de Bukavu sur le dialogue de haut niveau sur le processus de la protection durable du Park National de Kahuzi-Biega et la cohabitation pacifique entre le Pare, les peuples autochtones et les autres communautés riveraines” of 20/09/2019 in **annex 3**). In this roadmap, all international, national and local stakeholders agreed on a range of activities to improve the relationship between the PNKB and the local populations with a specific aim to improve the rights of the indigenous Batwa community. The GFA closely accompanied the PNKB in this process and in the implementation of its decisions.

- In January 2020, the German Ministry for Development Cooperation (BMZ) froze all funds for the ‘Programme Biodiversité et Forêt’ (PBF) following various allegations of Human Rights violations against park personnel in the Salonga National Park. In the months following the freeze, the German government urged the ICCN to reach a peaceful solution to the crisis through a mediation and revival of the 2014 Whakatane process. This resulted in the **Bukavu Dialogue** which was supported by the German Development Cooperation. The Bukavu dialogue resulted in the adoption of a **roadmap** signed by the participating members of local communities and ICCN of September 2019. The implementation of the ‘Roadmap of Bukavu’ is ongoing.
- GFA’s mandate has been specifically adjusted during this process and now includes the risk analysis of all activities linked to the conservation activities. The focus of the analysis is the impact of ICCN’s activities on the population, including the impact on Human Rights. The findings of the analysis have been presented to ICCN on 3 February 2022.
- GFA’s mandate also includes the support (both in terms of equipment and capacity building) of the newly established “Cellule des Droits de l’Homme” of ICCN.
- GFA is also supporting the implementation of the “Roadmap of Bukavu” through ensuring the continuous dialogue process between the Batwa community (and other local communities) and ICCN/ PNKB; documenting progress in implementing the roadmap; and through advising the park director on how to de-escalate conflict situations and the implementation of the roadmap.
- Some of the successes of the above activities, to which GFA actively contributed, include:

- 35 ha of land secured for the Batwa community. Currently, the process of securing the land titles is ongoing. To the best of our knowledge, this approach towards securing people’s land rights is entirely new and innovative;
- 8000 families received a hoe, 2 kg of bean seeds and 250 g of soybean seeds;
- Financial support to the schooling of 730 Batwa children in 2020-2021 and 900 Batwa children in 2021-2022;
- Provision of school kits for all these children (uniforms, notebooks, pens, backpacks...);
- 26 students have benefited from a 650 USD scholarship.

Following various emails from MRG about alleged Human Rights violations at the PNKB in the summer of 2021, the ICCN, through its Cellule des Droits de l’Homme, proposed in October 2021 an independent investigation, supported by KfW. The investigation is to be carried out with all partners as soon as possible, with the costs to be covered by KfW’s PNKB investment funds. A first draft of the Terms of Reference (ToR) was prepared in early December 2021 and on 24th December 2021, the Head of the Cellule des Droits de l’Homme invited MRG to participate in the investigation. In addition, an internationally renowned independent consultant with vast experience with the Central African Community of States and Human Rights is under contract with GFA to assist with the planning and implementation of the independent investigation.

At the time of writing this statement, ICCN has already approved the ToR for the independent investigation, and GFA is confident that a full and transparent investigation will commence promptly.

The MRG report will certainly benefit from the results of this independent investigation, which could be included in the MRG Report. In order for MRG to present a fair and impartial overview of the entire situation, we therefore suggest to await the results of this investigation before finalizing the MRG report.

Finally, as mentioned above, we kindly ask MRG to provide us with the complete final report before publication, and allow us adequate time to comment and react on it. In the meantime, please do not hesitate to contact us for any questions or queries that may arise from our preliminary answer.

Yours sincerely

GFA Consulting Group GmbH

Digitally signed by:

Date: 2022.02.11. 09:44:41 +01'00'

Managing Director



Statement by KfW on “PNKB Stakeholder Review – Advance Copy”

On 25 January 2022 KfW was provided with excerpts of a draft report commissioned by Minority Rights Group (MRG) on alleged human rights violations in the Kahuzi-Biega National Park (PNKB) in the Democratic Republic of the Congo (DRC). The allegations brought forward by MRG and their local partners working in and around the park are deeply distressing and KfW is still in the process of analysing the information. While KfW was not made available the entire report for review and comment, the excerpts viewed by KfW at the time of writing of this statement in February 2022 describe acts of human rights violations that are by their nature and extent deeply disturbing. KfW unreservedly condemns any and all unlawful and inhumane acts and follows a zero-tolerance policy for such acts directly or indirectly connected to its financed projects.

KfW is cognisant of the extraordinarily difficult and complex context in which its long-standing support to PNKB takes place. Conflict lines that have existed since the park's creation have been exacerbated by decades of civil unrest, internal displacement, marginalisation of indigenous communities and an ongoing strive for increasingly sparse resources, including forest products and tenable land. Due to its location the park serves as a strategic refuge for a multitude of armed groups and has increasingly been at the centre of violent clashes between militias, rebel groups and government security forces. Tragically, this evolving conflict has also resulted in the loss of life of both members of local and indigenous communities and park personnel. KfW rejects all forms of violence as absolutely unacceptable and expresses its compassion to all victims and their relatives. We as KfW share the firm conviction of the German government that nature conservation must follow a human rights-based approach that promotes both the conservation of biodiversity and the right of indigenous people and local communities to economic, social and cultural development, participation and access to justice. Implementing internationally accepted human rights principles and ensuring compliance with international environmental and social safeguards standards are essential cornerstones of our work in the field of conservation globally and in the Congo Basin in particular. The binding standards for the assessment of environmental,

social and human rights aspects are defined in KfW Development Bank's Sustainability Guideline. [See: *Sustainability Guideline_KfW_Development Bank_FEB2021* ([kfw-entwicklungsbank.de](https://www.kfw-entwicklungsbank.de))] These stipulate that the standards of the World Bank Group, the Human Rights Guidelines of the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) and the UN Basic Principles and Guidelines on Development-based Evictions and Displacement must be observed in

Financial Cooperation projects implemented by KfW on behalf of the German Federal Government, including in the conservation sector. KfW is deeply committed to acting decisively on any instances of abuse brought to our attention. We have demonstrated this commitment in the past when confronted with allegations of abuse by calling for a full investigation and supporting the implementation of measures, in close consultation with the BMZ, to address the underlying causes that may have contributed to an environment conducive to unlawful behaviour of agents of our partner organisations (see also KfW's “Dossier on biodiversity projects in a fragile context”). [See: *Dossier on biodiversity projects in a fragile context | KfW Development Bank* ([kfw-entwicklungsbank.de](https://www.kfw-entwicklungsbank.de)).]

In fact, funding for PNKB and other protected areas in the DRC was suspended by the BMZ in January 2020 in response to allegations against, inter alia, park personnel in Salonga National Park. In the case of Kahuzi-Biega, partial payments have since resumed to mitigate social hardships and in support of efforts to facilitate a peaceful co-existence of the park and Batwa communities. When informed about violent incidents in the vicinity of PNKB resulting in death and injury of members of local communities and PNKB guards in the spring and summer of 2019, KfW urged the *Institut Congolais pour la Conservation de la Nature* (ICCN) to seek a peaceful solution to the crisis through a mediation and revival of the 2014 Whakatane process. [See: *Democratic Republic of Congo | Whakatane Mechanism* (whakatane-mechanism.org)] This culminated in the Bukavu Dialogue supported by the German Development Cooperation and the subsequent Bukavu roadmap signed by the participating members of local and indigenous communities and ICCN in September 2019.

KfW continues its assistance to the Bukavu roadmap. To date, this effort has resulted in securing 35 ha land for the Batwa community, the distribution of agricultural equipment and seeds to 8.000 families as well as the financial support to the schooling and provision of school kits for approx. 730 Batwa children. In addition, 26 students have benefited from individual scholarships.

When MRG first contacted and made KfW aware of grave accusations levelled against the Congolese military as

well as park personnel of PNKB in late July 2021, KfW called on ICCN to immediately provide all relevant information on any operations, incidents or other occurrences in the vicinity of PNKB that had allegedly led to severe human rights violations against indigenous communities. Further, beginning in September 2021, KfW has engaged in bilateral discussions with MRG on ways that sensitive evidence may be shared to corroborate the allegations as raised in the draft report and which upon initial confrontation were denied by ICCN at the time, without jeopardizing the safety and anonymity of the research team, victims and witnesses. Regarding the specific allegations raised in the excerpted draft report, KfW has not received any further corroborating information on the allegations beyond those contained in the advance stakeholder copy of the report provided on 25 January 2022 by MRG.

Upon becoming aware of and in consideration of the gravity of these recent allegations, KfW called on ICCN to set up an independent investigation and to invite MRG and its local partners to be part of this effort. ICCN subsequently announced the preparation of this investigation to the involved parties in December 2021. At the time of writing of this statement, first coordinating discussions have been held with relevant stakeholders on the scope and organization of such an undertaking and KfW is confident that in due time a full and transparent investigation will commence in order to shed light onto these horrific allegations. Based on the investigation results and further information collected in connection therewith, KfW, in close coordination with BMZ, will reflect on potential implications for its continuing support of PNKB and decide on measures to be taken.

Our continuing engagement in the DRC is strictly conditioned on agreements by all of our partners to

operationalize protection of human rights. This includes a demonstrated commitment to systemic changes to ensure that human rights receive the highest priority. Over the last two years KfW has worked closely with its partners, including ICCN, to address shortcomings at both an institutional level as well as at the level of individual protected areas benefiting from our funding. As a result, ICCN, supported by German Cooperation amongst others, has made advances towards institutionalizing a human- rights centred approach to conservation through the creation of a dedicated human rights directorate in 2021. Further, over the past six months, ICCN's human rights directorate with the support of an independent expert, has undertaken security and human rights risk assessments in each of the parks in receipt of direct funding by KfW. Addressing identified shortcomings at park level, which includes the establishment of independent management functions to investigate allegations; the strengthening of oversight and disciplinary procedures; and stronger support for comprehensive ranger training based on recognised international best practice approaches, forms and will continue to form, a cornerstone of our cooperation with ICCN in each of the protected areas. In PNKB as elsewhere, the implementation of accessible grievance mechanisms is regarded as a key priority to complement ongoing improvement of management practices in the field of law enforcement and human rights protection and to increase accountability of park personnel. Crucially, implementation of necessary changes will be supported and supervised by an increasing number of international conservation organisations working with ICCN to co- manage the parks in receipt of KfW funding, including PNKB.

Sincerely KfW



Statement on first excerpts of draft of the NGO “Minority Rights Group” on the “PNKB Stakeholder Review” of January 2022

Dear Sir or Madam,

GIZ has received first excerpts of the draft report “To purge the Forest by Force.” We take the allegations regarding human rights violation against the Batwa community very seriously. Compliance with human rights

and internationally recognised environmental and social standards is the highest principle for projects funded by German Federal Ministry of Economic Cooperation and Development and implemented by GIZ. We welcome and strongly support an official investigation; human rights violations are not and will never be acceptable. GIZ rejects all forms of violence as absolutely unacceptable.

GIZ is aware of the particularly difficult and complex context in which the project takes place. GIZ rejects all forms of violence as absolutely unacceptable. GIZ is convinced that sustainable protection of biodiversity can only succeed if the local population is involved and while their human rights are respected. GIZ is implementing a project in South Kivu Province. The project is not directly active in Kahuzi-Biega National Park (PNKB) itself but

works in its peripheral areas. GIZ is convinced that sustainable protection of biodiversity can only succeed if the local population is involved and while their human rights are respected. Activities are related to improvements of the relations between ICCN and the local population, especially the indigenous population, in the peripheral areas of PNKB.

The work within the long-lasting conflict in and around PNKB remains a challenging task, especially in the fragile context of the DR Congo. Within the National Park, rebel groups such as Mai-Mai operate to evade the capture of the regular army.

Many protected areas are also affected by poaching by organised criminal groups that are well equipped and heavily armed. [See: *Fergus O'Leary Simpson & Sara Geenen (2021): Batwa return to their Eden? Intricacies of violence and resistance in eastern DR Congo's Kahuzi-Biega National Park, The Journal of Peasant Studies, DOI: 10.1080/03066150.2021.1970539.*] This is why GIZ applies several safeguards guidelines and a gender management system in the development and implementation of its projects which are quality standards of our work and a prerequisite for sustainable development. [Human rights (giz.de)] These stipulate that the standards of the World Bank Group, the Human Rights Guidelines of the BMZ and the UN Basic Principles and Guidelines on Development-based Evictions and Displacement must be observed in projects implemented by GIZ on behalf of the German Federal Government, including in the conservation sector. GIZ remains committed and active in the region – in such challenging contexts, our support becomes particularly complex, but also especially important. After a careful and thorough vetting process, GIZ believes in taking an open stance in the professional relations with all stakeholders in order to be able to advance the dialogue process. GIZ's core competency is capacity building. GIZ does not finance any military training, only training on human rights.

In view of the severity of the human rights violations purported in MRG's report and our existing cooperation with ICCN, we strongly support an independent investigation of the allegations, and we would appreciate MRG's collaboration in this investigation.

We would like to refer to the explicit mention of GIZ in the report which relates to the German ambassador's visit to Bukavu on 03 August 2021 that was co-organized by GIZ's project. The purpose of the visit was to acquaint the ambassador with the current work of the German Development Cooperation in Eastern Congo. GIZ always aims to give a comprehensive picture of the reality of its work as well as the context and related risks and maintains a close dialogue with the German Embassy and its commissioning parties. Therefore, directly following the park visit, the project organised a meeting between the

ambassador and representatives of the indigenous population as well as representatives of national NGOs

which advocate for the rights of the indigenous population, at its office in Bukavu. In a second session the ambassador also exchanged with representatives of the local population in the two intervention zones of the project - the *Chefferie* Kabare (Mwami Kabare) and *Chefferie* Ngweshe (Mwami Ngweshe). The exchange sessions had the objective to discuss GIZ's work on the Bukavu Dialogue and the local development plans for Ngweshe and Kabare but also served as a platform to shed light on the complex conflict situation between the park and the local population from different viewpoints. None of the organisations reported incidents related to the report. Allegations were also not communicated to GIZ by any of the numerous organisations working with us on the ground. When GIZ was informed of the violations through MRG's email on 29.07.2021, our staff tried to verify them immediately through our Civil Society partners and by contacting the Park Management, but they could not be validated.

Regarding the "recommendations" for international donors formulated in the draft report we are pleased to report that many of the recommendations are already being implemented within the project.

At institutional level, for example, GIZ and ICCN work toward the establishment of a **complaint mechanism** for complaints and concerns in and around PNKB to be completed by March 2023. The current development process of such a complaint mechanism entails active and constant involvement of local communities, including representatives of indigenous communities. The next steps include a baseline study to evaluate existing complaints received and the establishment of a steering committee.

As part of the Congolese Government's decentralisation process, GIZ is **supporting the establishment of local development committees defining measures for the local development plans in a participatory way**. GIZ pays special attention to the inclusion and active participation of indigenous representatives in committees. In cooperation with the local authorities of Kabare and Ngweshe Chefferies, GIZ has set up local development committees defining special measures for the indigenous population. GIZ is currently setting up a dialogue process among the different representatives and aims to strengthen their representation skills through special trainings.

Furthermore, GIZ is supporting ICCN in the development of a human rights module as well as a module on preventive psychosocial measures. Park rangers of all seven stations must successfully complete the training.

In 2019, KfW and GIZ, together with ICCN, local civil society and representatives of indigenous communities, have set up the so-called “**Bukavu Dialogue**”, to address the concerns of indigenous communities and offer a sustainable livelihood in the peripheral zones of the PNKB in seven thematic areas. The topics, including “access to land” and thus the safeguarding of land rights, were developed on a dialogue basis with indigenous representatives. ICCN, KfW and many other national and international NGOs/donors have pledged to support activities from the roadmap of the Bukavu Dialogue. In 2020, a steering committee was set up to coordinate the activities from the roadmap. GIZ supports this process in its role as facilitator and assisted in October 2021 in another meeting of this committee in which further activities and monitoring processes were formalised. GIZ is also working to improve the livelihood of the indigenous population by **supporting income-generating measures** (transformative value chains,

artisanal crafts, microcredits, promotion of retail trade). A participatory study to evaluate priority activities for the indigenous population was conducted in November 2021.

A **law to protect the rights of indigenous communities** was adopted in April 2021 thanks to strong lobbying by organisations for the rights of indigenous communities in sub-Saharan Africa, and in particular in the DRC, with the support of the project.

We remain committed to take urgent action on biodiversity conservation while ensuring local livelihoods, with particular attention paid to historically disadvantaged indigenous groups. Respect for fundamental human rights is a basis of our cooperation with partners.

In case you see cause for a specific complaint against GIZ, we refer to our complaint mechanism for human rights under our whistleblower portal.

Kind regards, GIZ

Re: Advanced Copy of Draft Report for Review - Kahuzi-Biega National Park/Batwa (NOT FOR DISSEMINATION)
Fri 2/11/2022 4:34 PM

Dear Colin,

Thank you for the opportunity to read the report excerpts in advance of its publication. USAID recognizes the important role Minority Rights Group (MRG) plays bringing alleged human rights abuses to international attention.

Sincerely,
Mission Director
USAID/Democratic Republic of Congo, USAID/Central Africa Regional
mobile: +243-817-011-453

On Tue, Jan 25, 2022 at 4:31 PM Colin Luoma

Dear all,

I hope this email finds everyone safe and well. Enclosed is a transmittal letter which includes a secure link to access a draft report commissioned by MRG which concerns the human rights situation in the PNKB. The draft report documents serious violations of human rights committed against Batwa community members in and

around the PNKB between 2019- 2021. For your convenience, I'm also including the link to the excerpted draft report below:

The enclosed transmittal letter sets forth the scope of the draft report that has been provided to USAID for its review. As we have previously agreed, please treat the draft report confidentially and do not disseminate outside of your organization. To the extent it seeks to comment or reply to the findings of the draft report, we also kindly ask that USAID provide its response **at or before close of business on 11 February 2022**. Assuming we receive your response on or before the deadline, we will publish it in full as an annex to the final report.

This is the first of two reports MRG has commissioned on this subject. An advanced excerpted draft of a second report, analyzing the PNKB in the wider context of fortress conservation and including a more detailed assessment of the role of the park's international partners, will be provided to USAID in due course.

If you have any difficulty accessing the draft report through the above link, please contact me. We look forward to your response.

Best, Colin
Colin Luoma Researcher
Minority Rights Group International

Fw: [EXTERNAL] Advanced Copy of Draft Report for Review - Kahuzi-Biega National Park/Batwa (NOT FOR DISSEMINATION)

Sat 2/12/2022 12:14 AM

To:

Cc:

Dear Mr. Luoma,

Thank you for providing the opportunity to review the excerpts of the first of two reports commissioned by Minority Rights Group International regarding Parc

National de Kahuzi-Biega. The U.S. Fish and Wildlife Service takes all allegations of human rights abuse seriously and recognizes the role that organizations like MRG play in bringing these allegations to the attention of the international community.

Sincerely,

Chief, Division of International Conservation

U.S. Fish and Wildlife Service 5275 Leesburg Pike, MS: IA Falls Church, VA 22041

From: Colin Luoma

Sent: Tuesday, January 25, 2022 10:24 AM

To:

Cc: Lara Dominguez

Subject: [EXTERNAL] Advanced Copy of Draft Report for Review - Kahuzi-Biega National Park/Batwa (NOT FOR DISSEMINATION)

Dear

I hope this email finds everyone safe and well. Enclosed is a transmittal letter which includes a secure link to access a draft report commissioned by MRG which concerns the human rights situation in the PNKB. The draft report documents serious violations of human rights committed against Batwa community members in and around the PNKB between 2019-2021. For your convenience, I'm also including the link to the excerpted draft report below:

The enclosed transmittal letter sets forth the scope of the draft report that has been provided to USFWS for its review.

Please treat the draft report confidentially and do not disseminate outside of your organization. To the extent it seeks to comment or reply to the findings of the draft report, we also kindly ask that USFWS provide its response **on or before close of business on 11 February 2022**. Assuming we receive your response on or before the deadline, we will publish it in full as an annex to the final report.

This is the first of two reports MRG has commissioned on this subject. An advanced excerpted draft of a second report, analyzing the PNKB in the wider context of fortress conservation and including a more detailed assessment of the role of the park's international partners, will be provided to USFWS in due course.

If you have any difficulty accessing the draft report through the above link, please contact me. We look forward to your response.

Best, Colin

Colin Luoma Researcher

Minority Rights Group International



WCS Comments to Excerpts of Minority Rights Group International (MRG)

Draft Report Concerning Kahuzi-Biega National Park (KBNP) Dated 25 January 2022

The Wildlife Conservation Society (WCS) appreciates the opportunity to provide comments on the portions of the draft MRG report that were shared with us.

As an initial matter, we want to make it abundantly clear that WCS condemns any instances of the types of violence alleged in the draft report to have occurred against Indigenous People. If the allegations are true, these were

illegal and horrific military attacks on DRC's own citizens. WCS has never played a role in supporting such heinous acts. We call on competent authorities to conduct an independent, effective and transparent investigation to confirm the facts and ensure that appropriate action is taken.

In DRC and around the world, respectful engagement with Indigenous Peoples and local communities (IPLCs) is a core feature of WCS's approach to conservation, because we have shared interests in the protection of the places they call home. In and around KBNP, our work has included support for development of community livelihood and microenterprise initiatives, community land tenure and good governance, community forest management and restoration. Without thriving and safe local communities, our work and mission to save wildlife and wild places would not be possible.

In this spirit, we firmly reject the many false accusations and insinuations against WCS spread

throughout MRG's draft report. For example, the allegation that WCS promotes "a militarized approach to conservation which necessitates the forcible exclusion of communities from protected areas" is patently false. Similarly, contrary to assertions in the report, WCS had no involvement or influence in any training, support, planning or direction of military forces. Perpetuating such misinformation will not help the dire situation in eastern DRC or the plight of the Batwa. Characterizing our decades of work to protect the important wildlife and habitat of KBNP, promote governance, and improve the lives of local people as "fortress conservation" is a misinformed attempt to lay blame for a decades-long, complex situation in eastern DRC at the feet of organizations who are on the ground working in good faith on solutions to improve the situation. The report's fixation on this false narrative detracts from the horrific abuses alleged to have been committed by military personnel, which should be the focus of the report.

WCS is one of a very limited number of NGOs operating on the ground in eastern DRC bringing resources, national and international support and resolve to make a positive difference for conservation and communities. Inflammatory and inaccurate reports like MRG's draft will only serve to destabilize the area and ultimately make the situation worse for the region's inhabitants. WCS intends to remain in KBNP to use conservation as a means to improve the safety and security of communities, ensure access to forest resources and ancestral lands of IPLCs, including the Batwa, and to preserve the natural heritage of the Congolese people.

Acknowledging the Challenges the Batwa Face

In the KBNP, WCS recognizes the rights of the Batwa for access to their ancestral lands, of which large swaths have been deforested over the past five decades to the point where today the only remaining forests are those protected by the Park. This in turn creates conflict between the Batwa's rights to access forests inside the Park and the laws governing the protected area. We recognize that at its core this conflict can only be resolved peacefully, through meaningful dialogue and reconciliation, and through targeted investment in tenure, rights, economic and livelihood opportunities for Batwa tailored to their specific needs and desires.

Developing ways for the Batwa to re-establish a connection with their ancestral forests will require innovative approaches in protected area management.

WCS recognizes that third-party trusted dialogue mechanisms between KBNP and other government personnel and the Batwa have faltered over recent years. We also acknowledge that development programs focusing on targeted and tailored livelihood interventions for

Batwa, while helpful, have been lacking in scale and appropriateness to date. We also acknowledge that the Batwa have suffered from decades of colonial oppression, state marginalization and social injustice in the DRC.

The area in and around KBNP in South Kivu is highly insecure, with multiple armed groups (including the FDLR), a heavy presence of FARDC military personnel, high concentrations of globally valuable natural resources and minerals, and some of the highest human populations in the Great Lakes Region. Hundreds of park rangers have been killed in recent years while protecting DRC's national parks, including four KBNP park rangers who lost their lives in confrontations with armed groups over the last five years.

With this breakdown in rule of law, and particularly in the last four to five years, the legitimate claims of the Batwa have been repeatedly co-opted by other regional actors motivated by political and economic interests in the mineral and timber wealth found in KBNP, which has resulted in significant environmental damage to the Park's highland sector, and has put the safety and security of Batwa people at risk.

WCS Legitimate and Constructive Support for KBNP, Indigenous Peoples & Local Communities

WCS had no direct or indirect involvement in the planning or execution of the alleged operations in July 2019, July 2021 and Nov-Dec 2021 described in MRG's report, and only learned details about these operations after the fact. It is irresponsible and wrong for the report to suggest that these alleged atrocities were "unlikely to have taken place without" support from WCS and its donors. We vehemently deny that WCS was complicit in any of the alleged abuses described in the report, and we are confident that all our activities in and around KBNP have been helpful, constructive and in full respect of the rule of law and human rights.

Here we focus primarily on our support to ICCN because that is the sole focus of MRG's draft report. WCS has been active in and around KBNP for more than 20 years, where we have openly and transparently supported a variety of activities including ecological monitoring and research, protected area management and law enforcement best practices support, tourism development, wildlife monitoring training, and capacity building of Congolese conservationists and men and women in the communities surrounding KBNP.

As an example of some of our other recent activity, WCS has been engaged in new programming for significant investment into local livelihood activities and addressing societal marginalization around KBNP. Specifically, we have been in a lengthy procurement process with partners to develop significant programming

around access to justice, social services, well-being programs, and natural resource/cultural heritage initiatives based upon consultations with the Batwa.

WCS's support to ICCN in KBNP has included enhancing transparent and effective management of DRC's natural resources, combatting illegal exploitation and trafficking of those resources, de-escalating conflict, promoting rule of law and training on respect for human rights.

"Underlining that the transparent and effective management of its natural resources and ending illegal smuggling and trafficking of such resources are critical for the DRC's sustainable peace and security, expressing concern at the illegal exploitation and trafficking of natural resources by armed groups, and the negative impact of armed conflict on protected natural areas, commending the efforts of the DRC park rangers and others who seek to protect such areas, encouraging the Government of the DRC to continue efforts to safeguard these areas, and stressing its full respect for the sovereignty of the Government of the DRC over its natural resources and its responsibility to effectively manage these resources in this regard."

— UN Security Council Resolution 2293 (2016)

Over the past several years, WCS's support and training for ICCN ecoguards has included helping them recognize and de-escalate complex situations, and avoid further conflict. This was undertaken by developing and training on Standard Operating Procedures including de-escalation training, treating people with dignity and respect for their human rights, engaging the general population in a peaceful and respectful manner, and using force for self-defense and only as a last resort. Additional trainings were provided on leadership, Congolese law, and non-lethal safety guidance on storage of weapons and handling them safely on foot and in moving vehicles to avoid causing injury.

MRG's draft report purposefully uses terms such as "park rangers," "soldiers," "PNKB," "PNKB paramilitary apparatus," "PNKB Rapid Intervention Unit," "Congolese Army," "FARDC" interchangeably or in combination, to falsely suggest that WCS had control over deployment of military or ICCN personnel, or was involved in training them on offensive military tactics. WCS had no involvement or influence in any training, support, planning or direction of military forces. WCS lacked the authority even to direct or manage the day-to-day work and assignments of ICCN staff, much less to lead them to participate in military-style operations. WCS also did not provide any lethal equipment or supplies such as guns or ammunition. Again, WCS was legally prohibited from

undertaking any such activities, and it is false to suggest otherwise. The report also falsely suggests—without any information or basis—that WCS may have hired "white mercenaries" to conduct trainings on use of mortars and automatic weapons between May and June 2019, in advance of the alleged July 2019 attacks. WCS categorically denies that it has any knowledge about such training or services or was involved in any way in this activity. These and other patently false accusations raise serious questions about the methodology, rigor, fact-checking and intentions of MRG's report.

In 2019 to 2021, given our limited resources at the time, WCS focused our ecoguard training on a subset of 40 ecoguards stationed in Tshivanga (the Park HQ) called the Rapid Intervention Unit (RIU) to help them build the necessary non-lethal skills to become productive stewards of the Park. These efforts were focused on helping them better plan information-driven patrolling, ensure good briefing/de-briefing protocols, and establish communication and check-in procedures for units out on active patrol. We focused on reconnaissance and how to identify illegal mining and poaching. We ensured the ecoguards videotaped major operations and community engagements for transparency. Some of these ecoguards supported the arrest of several key individuals from armed groups in KBNP, including 'Chance,' who was convicted of crimes against humanity, war crimes and environmental crimes and subsequently jailed for life. In his testimony, Chance admitted co-opting the plight of the Batwa for his own objective of illegal mining inside the Park.

It should be noted that every individual present at WCS's trainings, whether or not they actually received any training from WCS or its partners, was vetted in advance by the U.S. State Department in compliance with U.S. laws intended to ensure support is not provided to individuals or units of foreign governments where there is credible information implicating them in the commission of gross violations of human rights.

WCS Took Appropriate Action in Response to Reports of Incidents in KBNP

We strongly deny the report's claim that WCS did nothing to heed warnings or to alter our support to Park management in response to the escalating violence and deteriorating situation in and around KBNP over the course of 2019-2021. On the contrary, we took measures to actively manage our interventions and condition our support in order to prevent human rights abuses or any violations of our Do No Harm approach.

In May 2019, following a deterioration in dialogue between Park authorities and local human rights and advocacy groups acting on behalf of the Batwa, and in the face of increasingly decentralized decision making by the

ICCN Park Director, WCS launched an internal assessment, following which WCS decided in July 2019 to condition any further support of KBNP ecoguards on the presence of an experienced and qualified full-time Law Enforcement Advisor (LEA) on site to oversee and mentor our support and ensure adherence to minimum standards and Standard Operating Procedures. We recruited a full-time LEA, and he was deployed on site in Tshivanga by October 2019.

In September 2019, WCS also formally wrote to ICCN in Kinshasa, expressing our concern with the escalating violence in KBNP and clearly stating our interest in negotiating a new management mandate for the Park, under a Public Private Partnership (PPP) to enhance WCS's mandate in management decision making and to enable new resources and expertise to be brought to bear in addressing the situation. Follow up letters from WCS were subsequently sent to ICCN HQ on this subject in October 2020 and in March 2021.

The LEA was on site between October 2019 and June 2021, with a three-month break in 2020 during the COVID lockdown where he provided remote advice from Kigali. It should be noted that none of the three operations alleged in MRG's report occurred while the LEA was on site.

In June 2021, the conflicts between Park management, illegal miners, armed groups and certain local advocacy groups had further deteriorated. Whilst we had been able to bring about short-term improvements in ranger discipline and code of conduct to the RIU, this progress was undermined by WCS lacking any long-term mandate in overall Park management authority and decision-making.

At this juncture, WCS communicated to ICCN in Kinshasa that unless the process for a new management contract was forthcoming WCS would be unable to ensure minimum standards for its provision of technical support, unable to secure further funding, and unable to continue supporting the KBNP ecoguards beyond September 2021. In August 2021, the DG of ICCN was suspended and a new interim DG put in place, and in September 2021 we received a formal invitation for negotiations on a PPP.

After emails sent from human rights groups in 2021, on which WCS was copied, raising allegations of human rights abuses against the Batwa, WCS immediately conducted its own internal inquiries. Those inquiries revealed significant conflicts in accounts of what had occurred, with advocacy organizations alleging human rights abuses committed against Batwa by FARDC and Park rangers, and Park personnel describing FARDC-led joint operations against armed groups, initiated in response to attacks on ranger positions by armed groups operating in and around illegal mining operations that had

proliferated in the highland sector of KBNP. The November 2021 operation reportedly resulted in the arrest of an armed group leader, who is currently being detained and awaiting prosecution in a military court.

Based on the above, WCS fully supports an independent, effective and transparent investigation, led by a competent judicial authority, to confirm the facts and to ensure appropriate accountability of the individuals involved. WCS stands ready to support and cooperate fully in this investigation.

WCS Activities Are Not Prohibited by the UN Arms Embargo

MRG's draft report also falsely accuses WCS of violating the United Nations (UN) arms embargo in the DRC. The UN arms embargo in the DRC aims to prevent continued violence in the region, particularly among armed groups, and to combat the illegal exploitation of natural resources, including wildlife poaching and trafficking. The arms embargo does not prohibit the provision of materials, assistance, advice, or training to the Government of the DRC, of which ICCN park rangers are a part. Moreover, any notification requirement under the embargo applies to States, not non-governmental organizations. Thus, even if WCS's activities had triggered this notification provision—which it did not—WCS would have had no obligation to notify.

First, we note that the UN arms embargo no longer applies to DRC government entities. In UNSCR 1807, the Security Council decided that the arms embargo “shall no longer apply to the ... provision of any assistance, advice or training related to military activities to the Government of the Democratic Republic of the Congo.” The ICCN, which oversees the DRC's protected areas, is a public enterprise under the auspices of three DRC government ministries. Any training or materials provided to ICCN therefore would not be prohibited under the embargo because they were provided to an agency or instrumentality of the Government of the DRC.

Second, the notification obligation only applies to UN Member States, not non-governmental organizations like WCS. In relevant part, UNSCR 1807 states: “all States shall notify in advance to the Committee any ... provision of assistance, advice or training related to military activities in the Democratic Republic of Congo...” (emphasis added). Multiple Security Council annual reports confirm that the notification obligation is imposed on States. See, e.g., 2013 report (“In paragraph 5 of [UNSCR 1807], the Council reiterated the obligation of supplier States to notify the Committee of all shipments of arms and related materiel, as well as the provision of technical training and assistance, to the Democratic Republic of the Congo”).

In fact, the DRC Arms Embargo Committee Guidelines provide no mechanism for a nongovernmental organization like WCS to make such a notification. They only provide for “notifications by exporting States to the Sanctions Committee regarding provision of military equipment to the DRC.” The website of the Resolution 1533 Sanctions Committee also states this point clearly. As these directions for notification make clear, WCS was under no obligation to—and indeed could not have—submitted an exemption notification to the Security Council committee.

WCS has upheld all applicable domestic and international legal requirements in the implementation of its work in KBNP. This work has supported the objectives of the UN Security Council to advance the “transparent and effective management of [the DRC’s] natural resources and [end] illegal smuggling and

trafficking of such resources;” support “the efforts of the DRC park rangers and others who seek to protect such areas;” and our work has only served to improve a difficult, unstable and violent situation in eastern DRC. Through conservation, respect for human rights and rule of law, and training assistance to the ICCN park rangers in KBNP, WCS supports their critical and dangerous efforts against wildlife traffickers and poachers, and illegal miners and timber traffickers, who are prevalent throughout the region.

WCS Vision for KBNP as a Model for Effective Rights-Based Conservation

WCS fundamentally disagrees with the central premise of the MRG report draft that well-managed protected areas on one hand, and upholding the highest standards for respect of human rights and the ability of Indigenous Peoples and local communities (IPLCs) to exercise those rights on the other hand, are incompatible or mutually exclusive.

Rather, WCS’s vision for Kahuzi-Biega National Park (KBNP) is to align these two essential components through two key objectives. First, to establish a publicly transparent and accountable model for nature conservation which ensures the rights of IPLCs are both respected and protected. Second, to demonstrate that this rights-based approach is the best pathway to secure the survival of the unique and endangered flora and fauna of KBNP over the long term.

WCS believes it is untenable to realize this vision under the current management structure of KBNP, and that fundamental change is now needed to break the existing impasse and set a new path. Accordingly, WCS has been working closely with ICCN since 2019 to transition to a new governance structure for KBNP. Specifically, WCS will now enter into a new management contract for the Park

between WCS and ICCN under a Public Private Partnership (PPP) that will delegate day-to-day management authority to WCS, who in turn will be held accountable by a Board of members selected from WCS, ICCN, independent experts, local stakeholders, and observers.

The new management agreement will immediately enable WCS and the ICCN to take meaningful steps and concrete actions to ensure that the rights of the Batwa are respected and protected from this day forward. It will enable us to mobilize the necessary resources and expertise from international sources. Through active and respectful engagement of Batwa in the management of the Park, WCS endeavors to develop a new framework for the Park and to re-establish dialogue mechanisms that have previously faltered. Together with the Batwa, government, and other actors we can also prevent further forest degradation and loss of biodiversity in their traditional lands at the hands of militias, traffickers and illicit groups. Through collective responsibility, we also seek to make the KBNP environs a safer place for communities around the Park who have faced abuse and insecurity from various groups, both armed and unarmed.

We acknowledge this is a tall order in a region plagued with decades of violence, armed conflict, and competing interests in natural resources, but we see no other way because IPLCs in and around the park face existential threats. WCS will set up transparent processes, including a grievance redress mechanism with independent oversight, which is intended to deepen the dialogue and invite new and neutral parties to mediate conflicts and tensions. We will improve the economy through sustainable tourism development and private sector partnerships. Through our human rights-based approach to inclusive governance, we will co- design with Indigenous and local rights-holder communities a benefit sharing scheme that supports different community stakeholders. Finally, WCS will provide oversight to ensure that the highest human rights, environmental, and social safeguards are adhered to.

That said, the joint efforts of WCS and ICCN within the National Park will only go so far. To truly redress past abuses and reverse ongoing marginalization, others must also take a leadership role in supporting the Government of the DR Congo to effectively implement its pending new law on Indigenous Peoples. Human rights and development organizations can secure and channel funding to Batwa-led institutions and work with local authorities. They can substantially improve Batwa access to not only justice, but culturally appropriate education, food sovereignty, income security, access to social services, resilience to climate, health and economic shocks, and most importantly, the Batwa peoples’ right to self-determination.

Purger la forêt par la force : Violence organisée contre les Batwa dans le Parc National Kahuzi-Biega

Le Parc National de Kahuzi-Biega en République démocratique du Congo, zone protégée inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO qui a reçu un financement et un soutien matériel des gouvernements allemand et américain, entre autres soutiens, a longtemps été célébré comme l'un des lieux jouissant de la biodiversité la plus riche de la planète. Cependant, les autorités du parc se sont engagées dans un programme sur trois ans menant de violentes expulsions forcées ciblant les premiers habitants humains du parc – les autochtones Batwa de Kahuzi-Biega, qui comptent parmi les groupes les plus marginalisés du pays.

Ce rapport, *Purger la forêt par la force*, documente les graves abus, savamment organisés et généralisés, des droits humains perpétrés conjointement par les gardes du parc et les soldats de l'armée congolaise contre les Batwa entre 2019 et 2021. En octobre 2018, après quatre décennies de promesses non tenues de réinstallation, réparations et de justice de la part du gouvernement congolais et d'autres parties prenantes, certaines communautés batwa sont revenues dans le parc, reconstruisant des villages sur leurs terres ancestrales. Leur retour a été accueilli par une escalade de violence dévastatrice de la part des autorités du parc. Ce rapport démontre que des gardes du parc et des soldats ont mené trois opérations de grande envergure entre 2019 et 2021, ciblant au moins sept villages batwa très peuplés à l'intérieur du parc, ainsi que de nombreuses expulsions et actes de répression à plus petite échelle. Entre autres abus,

des dizaines de Batwa ont été tués, blessés, détenus arbitrairement ou soumis à des viols collectifs brutaux, dans ce qui relève d'une campagne de violence visant à terroriser les Batwa et à les chasser hors du parc.

Ces opérations à grande échelle sont révélatrices du processus de marginalisation et de brutalité infligé aux Batwa depuis des décennies au nom de la conservation. Ces violences continues trouvent leurs origines dans les années 1970, lorsque les Batwa ont été expulsés pour la première fois de leurs terres ancestrales pour ouvrir la voie à la création du parc, vouant une communauté autochtone déjà marginalisée à des décennies d'oppression, d'appauvrissement, de déplacement et de dépossession de leurs terres.

L'histoire des Batwa de Kahuzi-Biega n'est pas un cas isolé. Elle est plutôt emblématique de la violence systémique et régulière, inhérente au modèle strictement colonial de conservation largement appliqué en Afrique centrale et de l'Est. Ce modèle, financé et encadré par un réseau d'organismes internationaux, a des conséquences mortelles pour les peuples autochtones et les communautés locales vivant à proximité des aires protégées. Les événements tragiques détaillés dans ce rapport ont été rendus possibles par une culture de l'impunité qui dévalorise les vies au service d'une approche hautement militarisée découlant du modèle de la conservation érigée en forteresse, excluant les habitants ancestraux des terres, au mépris du droit international.

